

La pauvreté dans les quartiers de l'OPO :

Une approche qualitative

Clémentine Rossier et Lucile Ducarroz

clementine.rossier@ined.fr ou crossier@issp.bf

17 avril 2012

Rapport de recherche

Observatoire de Population de Ouagadougou (www.issp.bf/OPO)

Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)

Université de Ouagadougou

Remerciements

Nous remercions les enquêteurs de l'OPO d'avoir rédigé des descriptions de cas de pauvreté rencontrés lors des enquêtes ; ces descriptions ont nourri la construction du protocole et du guide d'entretien. Nous remercions Virginie Toussaint et le programme d'Accompagnement Familial de Enfants du Sahél / Enfants et Développement, ONG qui travaille dans les quartiers de l'OPO, de nous avoir donné leurs outils de repérage des familles vulnérables, et d'avoir ouvert leurs réunions de travailleurs sociaux et leurs permanences sociales à Jocelyne Kyelem. Nous remercions Jocelyne Kyelem et Oussimane Ouédraogo pour avoir réalisé des entretiens d'une grande qualité, Vincent Léger pour avoir coordonné la collecte et la saisie, et Adolphe Yemtim pour avoir pris sa relève. Nous remercions Nathalie Mondain pour des commentaires sur le guide d'entretien, le protocole et les premiers résultats, ainsi que Bilampo Gnomou pour des commentaires sur les résultats préliminaires. Nous remercions Sara Randall pour ses commentaires sur une version plus achevée de ce rapport

Table des matières

Introduction	4
Méthodes et données	5
Partie I. Les situations et trajectoires de pauvreté	8
1. Activités économiques, revenus et dépenses, sécurité alimentaire	8
1.1 <i>Les activités économiques des hommes et des femmes pauvres</i>	8
1.2 <i>Les activités économiques des jeunes en situation de pauvreté</i>	10
1.3 <i>Les revenus et les dépenses des ménages pauvres, la sécurité alimentaire</i>	11
2. Avoirs et savoirs	13
2.1 <i>Les capitaux physiques</i>	13
2.2 <i>Les capitaux relationnels et l'accès au crédit</i>	15
2.3 <i>L'épargne</i>	16
2.4 <i>Niveau d'instruction, compétences informelles</i>	17
3. Pauvreté, quartier de résidence, et trajectoire migratoire	20
3.1 <i>Les ménages pauvres en loti et en non loti</i>	20
3.2 <i>Les ménages pauvres originaires de la ville et les ménages pauvres migrants</i>	21
4. Les événements qui précipitent dans la pauvreté	25
4.1 <i>La maladie ou le handicap d'un actif</i>	25
4.2 <i>Le décès ou le départ du chef de ménage</i>	26
4.3 <i>La perte d'emploi ou des outils de travail</i>	27
4.4 <i>L'augmentation de nombre de dépendants dans le ménage</i>	28
5. Les obstacles à la sortie de la pauvreté	29
5.1 <i>Un défaut de compétences</i>	29
5.2 <i>Des difficultés d'accès au capital</i>	30
6. Les soutiens institutionnels	30
6.1 <i>Accès à l'école publique</i>	31
6.2 <i>Accès à l'eau et à l'assainissement</i>	32
6.3 <i>Accès aux services publics de santé</i>	33
6.4 <i>Accès à la justice</i>	36
6.5 <i>Autres appuis étatiques</i>	37
6.6 <i>Soutien des institutions internationales, des ONG, des associations</i>	38
6.7 <i>Soutien des Eglises</i>	38

Partie II. Entraide et perceptions de la pauvreté	40
7. L'entraide familiale	40
7.1 <i>Les familles soutenues par leur parenté élargie</i>	40
7.2 <i>Des familles sans soutien familial : veuves ou séparées avec enfants</i>	42
8. Le soutien dans les autres relations sociales	44
8.1 <i>Les soutiens des voisins, amis, et relations professionnelles</i>	45
8.2 <i>Les réseaux de relations des hommes et des femmes</i>	48
8.3 <i>L'engagement dans des associations communautaires</i>	50
9. Les visions de la pauvreté	51
9.1 <i>Perceptions des indicateurs de la pauvreté</i>	51
9.2 <i>Perceptions de la mobilité sociale</i>	52
9.3 <i>Perceptions des inégalités sociales en ville</i>	54
Conclusions	57
<i>Les problèmes spécifiques au milieu urbain</i>	58
<i>Les avantages spécifiques au milieu urbain</i>	61
ANNEXE 1 Guide d'entretien	63
ANNEXE 2 Tableau descriptif des répondants	68

Introduction

L'objectif de cette étude est de faire une description de la pauvreté dans les quartiers de l'OPO. Cette étude s'inscrit dans une approche multidimensionnelle de la pauvreté inspirée par Amartya Sen¹. Nous avons adopté une approche *qualitative* pour documenter l'ensemble des dimensions de la pauvreté et les articuler entre elles : nous décrivons les activités économiques des familles pauvres, leurs revenus et dépenses, leurs capitaux physiques, leur accès à l'épargne et aux crédits, leur niveau d'instruction et leurs compétences informelles, les événements qui précarisent les ménages, le soutien de l'Etat à travers ses institutions et programmes, le soutien des ONG et des Eglises, l'entraide familiale et dans les autres réseaux de relations, les perceptions de la pauvreté des familles concernées. Pour chacune de ces dimensions, chaque fois que des différences apparaissent, nous contrastons les hommes et les femmes, les jeunes et les adultes, les personnes originaires de la ville et les personnes pauvres nées en milieu rural, les personnes vivant dans les quartiers lotis et ceux qui habitent dans les quartiers non lotis.

Cette description générale de la pauvreté vise à situer et à comprendre les résultats des analyses quantitatives sur le lien entre pauvreté et santé menées dans le cadre du projet « Inégalités de santé dans un contexte d'urbanisation rapide » financé par Wellcome Trust (2008-2012). Les résultats qualitatifs permettent non seulement d'illustrer certains résultats quantitatifs, c'est-à-dire de mettre des histoires individuelles derrière les chiffres, mais aussi de comprendre les mécanismes qui sous-tendent certaines relations statistiques observées. Par ailleurs, les données qualitatives renseignent sur des aspects de la pauvreté plus difficiles à mesurer avec des chiffres et donc absents des analyses quantitatives, comme les perceptions et les réseaux de relations.

Dans la première partie de ce rapport (Partie I), nous décrivons la pauvreté d'un point de vue statique (quelles sont les caractéristiques des ménages pauvres interrogés aujourd'hui, quelle est leur diversité ?) et d'un point de vue dynamique (comment sont-ils arrivés à leur situation actuelle de pauvreté, et comment peuvent-ils en sortir?). La Partie I inclut une description des activités économiques, des revenus et des dépenses, de la sécurité alimentaire (Partie I.1), des avoirs et des savoirs des familles interrogées (Partie I.2), ainsi qu'une analyse des contrastes entre les familles pauvres résidant en zone lotie et celles qui habitent en zone non lotie, et des différences entre les familles pauvres migrantes du milieu rural et celles qui sont nées en ville (Partie I.3). Pour comprendre les dynamiques de la pauvreté, nous revenons sur les histoires de ces familles (Partie I.4), puis décrivons leurs perspectives de sortie de la pauvreté (Partie I.5). Nous terminons cette première partie en faisant la liste des soutiens étatiques aux familles pauvres, ainsi que des autres soutiens institutionnels (ONG et Eglises) (Partie I.6).

La deuxième partie de ce rapport (Partie II) explore des dimensions de la pauvreté moins connues, mais qui jouent un rôle important dans les dynamiques de la pauvreté : les réseaux de relations et les perceptions. A. Sen souligne l'importance des réseaux de relations (plus ou moins organisés) dans la promotion des conditions de vie des familles pauvres. Le concept de « collective efficacy »

¹ Amartya Sen, "Capability and Well-Being," in *The Quality of Life*, ed. Martha Nussbaum and Amartya Sen (Oxford, UK: Clarendon Press, 1993): 30-53.

(Montgomery 2009)² désigne les retombées positives qui peuvent émaner de l'organisation informelle de personnes voulant améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs proches : cette coopération peut aider à suppléer au manquement des institutions étatiques / ONG, ou peut amener les décideurs à modifier ou à mettre en place des programmes qui leur sont destinés. La famille est un lieu privilégié de « collective efficacy » dans un milieu peu institutionnalisé, et une série de normes sociales codifient les relations entre membres d'une même famille, ainsi que l'entraide entre parents : nous décrivons l'entraide familiale dans la Partie II.7. D'autres relations sociales sont aussi mobilisées dans la lutte pour la survie (les amis, les voisins, les relations de travail) : ces réseaux peuvent être formalisés sous la forme d'associations (Partie II.8). Enfin, A. Sen souligne que les attitudes par rapport à la pauvreté conditionnent ce qu'on peut appeler le « self efficacy » (Montgomery 2009), c'est-à-dire la croyance en sa propre faculté de réussir, et qui est une dimension essentielle de la réussite économique. En Partie III. 9, nous décrivons les perceptions des répondants sur la pauvreté, la mobilité sociale et les inégalités.

En conclusion, nous passons en revue les obstacles à la sortie de la pauvreté communs à toutes les populations pauvres des pays en développement, et que nous retrouvons sans surprise dans le contexte des quartiers de l'OPO. Nous nous attardons ensuite plus longuement sur les problèmes spécifiques à Ouagadougou, probablement présents dans d'autres villes africaines: la forte proportion de migrants du milieu rural parmi les pauvres urbains, une concentration de la pauvreté dans les quartiers informels, un déficit de contrôle social, un affaiblissement de l'entraide familiale, et une vie complexe qui nécessite des savoirs particuliers. Enfin, nous soulignons les atouts observés à Ouagadougou dans la lutte contre la pauvreté : une entraide informelle importante, une acceptation des inégalités sociales, et une concentration de services qui pourraient être mieux utilisés par les plus pauvres.

Méthodes et données

Les données mobilisées ici ont été collectées aux mois de juin et juillet 2011 par deux assistants de recherche formés à la collecte qualitative (qui possèdent tous deux une maîtrise en sociologie de l'Université de Ouagadougou), une femme (50 entretiens) et un homme (7 entretiens). Le guide d'entretien semi-directif (en Annexe 1) a été développé par les chercheurs et les assistants, et testé et amélioré lors de trois entretiens pilote. La grille s'est inspirée des préoccupations de l'équipe de recherche mais aussi des outils de l'ONG Enfants du Sahel, qui travaille dans certains quartiers suivis par l'OPO et qui vient en appui à des familles pauvres sélectionnées parmi les plus démunies selon un certain nombre de critères. Tous les critères utilisés par l'ONG ont été retenus pour faire l'objet de collecte d'information systématique dans notre étude. L'assistante a par ailleurs participé à trois séances de travail de l'équipe des assistants sociaux de l'ONG, dont l'objet était la sélection des ménages pauvres qui seront soutenus ; ses observations ont permis d'affiner le guide d'entretien.

² Mark R. Montgomery, "Urban Poverty and Health in Developing Countries," *Population Bulletin* 64, no. 2 (2009).

L'unité d'enquête est le ménage³ ; nous avons interrogé les chef(fe)s de ménage ou leur représentant ; en tout, 22 femmes et 35 hommes ont été interrogés. Nous nous sommes limités à des ménages dont le chef (la cheffe) a moins de 50 ans ; les personnes de 50 ans et plus ont fait l'objet d'une collecte qualitative à part⁴ (les plus de 50 ans représentent 6.4% de la population résidente au Round 1). L'étude a été conduite dans les cinq quartiers de l'OPO : nous avons interrogé 15 répondants à Nonghin (non loti), 13 à Kilwin (loti), 14 à Tanghin (loti), 12 à Nioko (non loti) et 3 à Polesgo (non loti) ; le nombre de ménages par quartier est globalement proportionnel à la taille de la population suivie dans chacun de ces quartiers. Nous avons cherché dès l'abord à collecter environ la moitié des données auprès de ménages « pauvres » et l'autre moitié auprès de ménages « très pauvres », pour pouvoir faire des analyses comparatives. Un ménage « très pauvre » était défini comme un ménage qui ne subvient pas aux besoins primaires (nourriture, logement, santé, éducation) de ses membres. Un ménage « pauvre » est un ménage qui réussit à subvenir à ses besoins primaires, mais tout juste, et dont l'équilibre économique est précaire. Les enquêteurs ont classé le ménage interrogé comme « pauvre » ou « très pauvre » une fois l'entretien terminé. Il y a une part de subjectivité dans ce classement, puisque on ne définissait pas ici ni la qualité et ni la quantité de nourriture, de logement, de santé et d'éducation. Au final, 34 ménages « très pauvres » ont été interrogés et 23 ménages « pauvres » (Tableau 1). On trouvera une description détaillées de tous les répondants en Annexe 2.

Tableau 1. Entretiens individuels réalisés lors de l'enquête qualitative « pauvreté », OPO 2011

Quartier	Nonghin (non loti)	Kilwin (loti)	Tanghin (loti)	Polesgo (non loti)	Nioko 2 (non loti)	Total
Pauvres	7	7	4	1	4	23
Très pauvres	8	6	10	2	8	34
Total	15	13	14	3	12	57

Le recrutement s'est d'abord appuyé sur les informateurs clés et les contrôleurs de l'OPO ; les assistants leur ont demandé de leur désigner des ménages « qui n'ont pas les moyens » (28 ménages ont ainsi été recrutés par les informateurs clés, et 9 par les contrôleurs). Ces premiers entretiens ont permis de recruter d'autres ménages par la méthode dite « boule de neige » (le ménage interrogé désignait un autre ménage dans des conditions de vie semblables ou plus difficiles) (16 ménages ont été recrutés par cette voie)⁵.

La stratégie de recrutement consistait à atteindre la saturation de l'information (lorsqu'un entretien supplémentaire n'apporte pas de nouvelles informations), tout en repoussant au maximum le moment où la saturation est atteinte : la diversité des situations vécues a donc été un critère supplémentaire de sélection. A l'issue d'une analyse préliminaire des données après un mois de

³ Nous utilisons la définition du ménage de l'OPO, c'est-à-dire, un groupe de personnes qui dorment la plupart du temps dans la même Unité Collective d'Habitation, mettent leurs ressources en commun pour vivre, et reconnaissent l'un d'eux comme chef.

⁴ V. Léger, S. Randall, B. Baya. « Dimensions de bien-être des personnes âgées à Ouagadougou » communication présentée à la conférence de l'UEPA, Ouagadougou, décembre 2011. Trois entretiens (Dramane Polesgo, Jeanne, et Pascal) ont été réalisés par inadvertance auprès des personnes de plus de 50 ans et ont été retirés de cette analyse.

⁵ Quatre répondants ont été recrutés par d'autres canaux (comité de quartier de sélection des indigents pour Léon, un responsable du service social pour Safi, dans la rue pour Herman et Boureima).

collecte (Kyelem et Rossier 2011⁶), il a été estimé que la taille prévue de l'échantillon (environ 60) était suffisante pour rendre compte de la diversité des situations de pauvreté dans les quartiers suivis. Pour vérifier que la diversité des situations de pauvreté a bien été capturée au travers des entretiens réalisés, l'assistante a ensuite effectué une observation auprès de deux permanences sociales (26 et 27 juillet 2011) de l'ONG Enfants du Sahel dans le quartier de Nonghin (non loti). Elle a conclu que le panel de personnes interrogées dans l'étude était plus diversifié que les cas exposés lors des séances de conseil personnalisés réalisées dans les permanences sociales (30 séances individuelles suivies) et des cas notés dans les registres de ces permanences.

Les entretiens ont été conduits en Moré (la langue des Moose, le groupe culturel majoritaire à Ouagadougou) (n= 52) ou en français (n= 5). Les entretiens ont eu lieu au domicile des répondants, ce qui a permis à l'enquêteur de faire une description des conditions de vie de chaque interrogé, description qui figure au début des retranscriptions (voire guide d'entretien en Annexe 1). Les entretiens étaient des entretiens individuels et privés ; lorsque le chef de ménage ne possédait pas toutes les informations requises, son épouse a été interrogée séparément (sans que cet entretien ne soit comptabilisé à part). Les entretiens ont été enregistrés puis traduits en français et transcrits. Les noms ont été changés pour préserver l'anonymat des répondants. A la fin de l'entretien, une petite somme (1000 FCFA) était offerte aux répondants de manière diplomatique (l'assistante disait par exemple « voici pour acheter quelque chose aux enfants », etc.) afin de compenser le manque à gagner qu'avait occasionné l'entretien pour ces personnes qui dépendent souvent de leur activité quotidienne pour manger.

⁶ Kyelem J. et C. Rossier « Cinquante familles pauvres de l'OPO : les grands types de pauvreté », atelier des chercheurs de l'OPO, 18-20 juillet 2011, Université de Ouagadougou : ISSP.

Partie I. Les situations et trajectoires de pauvreté

1. Activités économiques, revenus et dépenses

1.1 Les activités économiques des hommes et des femmes pauvres

Les hommes pauvres interrogés n'exercent pas les mêmes activités économiques que les femmes pauvres de l'échantillon. Les activités urbaines des hommes peu qualifiés requièrent souvent de la force physique. Les hommes de l'échantillon sont actifs dans les métiers du gardiennage, de la construction (maçonnerie, fabrication de briques), les mines, ou ont des activités liées à la techniques ou à la route (mécanicien, convoyeur de marchandises, chauffeur de taxi); ils sont présents aussi dans certains commerces (journaux, unité de téléphone, démarchage de parcelles, serveurs dans un kiosque ou un hôtel, médicaments de la rue, ..). Dans les familles biparentales très pauvres, presque toutes les femmes exercent une activité, afin de compléter le revenu de leur mari. Lorsqu'elles ne travaillent pas (à l'exception de la femme de Ousséni), c'est pour des raisons de santé (femme de Amidou, Bibata, femme de Amado, Régina). Dans les ménages biparentaux pauvres, six femmes n'exercent aucune activité rémunératrice, dont deux (Madame Moctar et la femme de Arouna) pour des raisons de santé. Ainsi, tant dans les ménages pauvres que très pauvres, les femmes jouent un rôle important dans la génération du revenu. Lorsque les femmes ont une activité rémunérée, elles pratiquent généralement des activités traditionnellement féminines, telles que la vente de certains produits alimentaires (légumes, condiments), la vente de produits cuisinés), ou des activités liées à l'esthétique (coiffure, enfileuse de perles, ...). Les hommes comme les femmes sont présents dans la branche des services domestiques, mais les hommes exercent plutôt en tant qu'indépendant (tailleur, blanchisseur) alors que les femmes font la lessive ou le ménage chez des particuliers.

Ce partage du travail est calqué sur les domaines d'activités traditionnellement dévolus aux hommes et aux femmes. Ce modèle de division sexuée du travail apparaît dans le discours des répondants : « R : (rires) *Le travail (rires), le travail, le travail en tout cas, il y a certains travaux que les femmes font, il y en a d'autres que les femmes ne peuvent pas faire, par exemple nous on travaille avec la terre et la maçonnerie. Les femmes, les femmes ne peuvent pas le faire. [...] Oui, elles ne peuvent pas mélanger le sable, elles ne peuvent pas donner au maçon en haut, quand ça devient ramasser du bois et monter (sur le toit), elles ne peuvent pas, et ça fait que si elle n'est pas homme elle ne peut pas travailler.* Q : *C'est quel genre de métier qui est dévolu aux femmes ?* R : *Le métier des femmes à part le commerce, elles aussi ont des petits métiers qu'elles peuvent faire, mais si toi aussi tu fais le commerce, tu peux faire la restauration et certaines peuvent vendre des légumes et d'autres sont au marché et elles font un peu un peu et elles aussi se débrouillent* » (Arouna, homme, p.17).

Toutefois, on observe chez les femmes très pauvres de cet échantillon – en particulier chez les femmes seules à la tête d'un ménage – une appropriation de certaines activités habituellement réservées aux hommes, des activités souvent pénibles physiquement. Bibata commente ainsi cette évolution : « *Ahii, avant on disait qu'une femme ne doit pas faire des briques car c'est un travail d'homme, mais de nos jours, vous-même voyez, ce sont des femmes qui poussaient la charrette chargée de sable. [...] Les femmes ont l'air de plus travailler plus que les hommes maintenant, donc il*

n'y a plus de distinction. » (Bibata, femme, p.21) Les activités « masculines » exercées par certaines femmes sont le ramassage de cailloux (Sidonie, Pooko, Adjaratou, Laurentine et Joséphine), le transport de barriques d'eau (Assita), la fabrication de briques (Martine), et le ramassage de sable (Martine).

Toutes les femmes exerçant ces activités (à l'exception de Sidonie et de Joséphine) expriment le souhait de commencer (ou recommencer) à faire du commerce, mais se disent limitées par une impossibilité à se lancer dans une activité commerciale : « *(Rire) Nous n'avons rien à faire. Il n'y a pas de commerce. Comme il n'y a pas de commerce. C'est ce qui a fait que nous avons préféré ramasser le gravier. Si je ramasse le gravier et que je gagne 1000 f, si je n'ai rien un jour, je peux l'utiliser* » (Pooko, p.17). Les activités exercées traditionnellement par les femmes, telles que le commerce ou la restauration, nécessitent en effet d'avoir un capital de départ, ce qui n'est pas offert à toutes. Un homme qui n'a que sa force physique peut éviter l'indigence en l'exploitant ; il est en revanche plus difficile pour les femmes cheffe de ménage qui ne disposent pas d'un capital pour monter un commerce d'éviter la très grande pauvreté, puisqu'elles ont moins facilement accès à ces métiers « physiques ».

La séparation des activités entre les sexes n'est pas qu'une règle abstraite. Les femmes qui veulent s'investir dans ces métiers masculins peuvent être mises à l'écart par leurs concurrents masculins. Les propos de Jeanne sont illustratifs à cet égard⁷ : « *Il y a des hommes qui concassent [pour faire] les cailloux. Puis certains ont commencé à creuser [pour faire du sable] et ils se mettaient à côté des femmes pour tamiser. Maintenant les hommes ont laissé [les cailloux] pour le sable [une activité plus lucrative] et les femmes sont toujours avec les cailloux. Même l'année prochaine, comme je vous l'avais dit, je vendrai toujours les cailloux. [...] Sinon (rires) même le sable dont vous parliez à un certain moment j'avais envie de m'y mettre, parce que si je creuse [pour faire du sable] même si je gagne deux voyages [deux charrettes pleines] et qu'on me donne 300 francs, ça suffit pour que j'achète de quoi manger pour mes enfants. Et une personne m'a approchée pour me dire de ne pas le faire, parce que si je le fais, je partirai à la maison mais je ne pourrai pas dormir. Creuser c'est dur et j'ai donc décidé de balayer le sable* » (Jeanne, p.16).

De plus, les activités auxquelles sont reléguées les femmes sont moins lucratives que les activités masculines : par exemple, on gagne moins en balayant pour rassembler le sable qu'en creusant, pour reprendre l'exemple de Jeanne. Ou encore, un blanchisseur (qui lave et repasse le linge dans son atelier) gagne plus qu'une lingère (qui lave le linge à domicile). Ainsi, on constate que les seules personnes de l'échantillon qui avouent pratiquer la mendicité parce qu'elles ne parviennent pas à exercer une activité suffisamment lucrative pour vivre sont des femmes (Aminata, Sidonie et Fawouzia) : « *Des fois les vendredis, je sors avec les jumeaux jusqu'à Kossodo et le fait que ce soit des jumeaux [avoir des jumeaux est considéré comme un handicap] certains leurs donne soit 50f soit 100f. Si je reviens, j'ajoute l'argent à celui de mon mari pour payer l'eau et les condiments pour préparer* » (Fawouzia, p.4). « *Si je suis assise comme ça [à ne rien faire], je ne mange pas le soir ; je*

⁷ Jeanne, 66 ans, interrogées par erreur, a été éliminée de l'échantillon à cause de son âge. Cependant, nous la mentionnons ici parce qu'elle relate une expérience sans équivalent dans les autres discours.

sors mendier la nuit, le matin si je m'assois c'est pour ressortir mendier, y en a pas [je n'ai rien], je demande [aux gens] de m'aider oui » (Sidonie, p.16).

1.2 Les activités économiques des jeunes en situation de pauvreté

Apprendre les ficelles d'un métier, quel qu'il soit, investir dans ses outils de travail pour faire prospérer cette activité, fidéliser des clients, établir des relations de confiance avec des patrons et garantir une source relativement stable de travail, trouver un emploi, tous ces aspects de la génération de revenus prennent du temps, de l'expérience et des relations. Les jeunes sont de ce fait défavorisés dans la génération de revenus ; ils sont souvent sans activité économique ou gagnent juste de quoi se nourrir et s'occuper de leur entretien personnel (vêtements, savon) et de leur scolarité. Les perspectives de génération de revenus pour les jeunes filles sont particulièrement mauvaises, puisqu'elles cumulent les désavantages de leur sexe et ceux de leur jeunesse. En effet, les jeunes hommes de l'échantillon exercent des activités variées : ils font du petit commerce de cartes de téléphone ou des téléphones (fils de Pooko, de Aminata et de Moctar, frère de Ousséni), de pièces de voitures (fils de Valérie), de cassettes vidéo (neveu d'Amado), ils travaillent dans la mécanique (frère de Rayim, fils de Jean), la blanchisserie (frère de Rayim), la menuiserie (fils d'Amido, frère de Ousséni), la maçonnerie (frère d'Albert, fils de Madi), le manoeuvrage (frère de Rémy, frère d'Ibrahim, fils de Aminata), ou au marché aux animaux (frères d'Albert). Ils pratiquent également des activités requérant de la force physique, comme pousser des charrettes (fils de Joséphine), ramasser du sable (fils de Laurentine, fils de Martine) ou confectionner des briques (fils d'Aminata). Certains encore travaillent dans des bars (frère d'Albert, fils de Aminata) et le fils de Marlène apprend la cuisine dans l'armée. Les jeunes filles en revanche sont souvent domestiques (fille de Joséphine, nièce d'Eugène, les deux filles de Jean, fille de Adama, fille de Martine). Elles exercent également la couture (fille de Laurent et nièce d'Eugène), la coiffure (fille de Justine), ou la vente de nourriture (fille de Pooko). Les propos de Pooko illustrent cette répartition sexuée des activités chez les jeunes et la difficulté accrue pour les jeunes filles de générer des revenus : « R : Si tu as des garçons et des filles, toi-même tu sais que ce n'est pas la même chose. Q : Eux [les voisins] ils ont des garçons, qu'est-ce que cela signifie ? R : En termes de moyens. Même si la maman ne peut rien faire, si les enfants peuvent travailler, tout est fait. Q : Vous vous êtes basée certainement sur quelque chose pour dire cela, c'est laquelle ? R : Oui, c'est le pouvoir. Oui, si tu as les moyens, ce n'est pas le pouvoir de la vieille, c'est celui des enfants. N'est pas cela ? [...] Si vous avez du travail et l'autre n'a pas de travail, vous-même vous savez que ce n'est pas la même chose. Si celles-ci [ses filles] étaient des garçons et travaillaient, une fois que vous êtes rentrée je n'allais pas vous dire qu'ils ne travaillaient pas. N'est ce pas ? S'ils travaillaient, je n'allais pas aller en brousse. Sinon ce que j'ai dit n'a rien de mal. » (Pooko, p.13)

Les jeunes qui vivent dans la pauvreté vivent le plus souvent chez leurs parents⁸. Une jeune fille pauvre quittera le foyer de ses parents lorsqu'elle se mettra en ménage avec un homme, passant d'une dépendance économique à une autre. Pour un jeune homme, l'émancipation de sa famille d'origine est conditionnée par la génération d'un revenu suffisant pour subvenir à l'ensemble de ses besoins. Les hommes célibataires qui vivent seuls sont de ce fait rarement pauvres, parce qu'ils ont les moyens de ne pas loger avec leurs familles d'origine. Il est ainsi frappant que notre population de

⁸ Notre enquêtrice a fait de grands efforts pour trouver dans les quartiers des hommes jeunes célibataires et pauvres, qui vivraient dans la précarité. Cependant, ils semblent rares à Ouagadougou.

« ménages pauvres » comprend seulement deux jeunes célibataires (30 ans ou moins): Abdou (20 ans) et Marc (30 ans). Marc, enseignant vacataire dans une école coranique, vit dans une cour avec des amis (leurs parents sont propriétaires de la cour). Il est venu à Ouagadougou pour poursuivre ses études en électronique après avoir obtenu son BEPC. Ses parents vivent toujours au village. Abdou quant à lui est issu d'une famille très pauvre de Ouagadougou. Il a quitté le domicile familial à la séparation de ses parents. Le logement de sa mère était trop étroit pour lui et ses frères et sœurs, et son père n'a pas encore eu les moyens de construire sur sa parcelle : « *Sinon, là où elle [sa mère] est, là, c'est trop restreint. Je suis trop grand pour aller dormir avec elle et ses enfants. [...]* » (Abdou, p.12) Il travaille maintenant dans une maison de jeu et dort sur son lieu de travail. Il apporte pourtant une aide financière régulière à ses deux parents. Si un jeune homme qui a quitté sa famille d'origine pauvre a temporairement quitté la pauvreté, il peut y retourner rapidement dès que des charges familiales (ses propres parents ou une femme et des enfants) viennent alourdir ses dépenses (voire Partie I.5).

1.3 Les revenus et les dépenses des ménages pauvres, sécurité alimentaire

La pauvreté économique s'actualise dans des revenus trop faibles et des dépenses insuffisantes. Une grande partie des actifs de l'échantillon ont des revenus irréguliers liés à des activités comme le commerce, le maraîchage ou la maçonnerie. Seuls quelques répondants bénéficient d'un revenu fixe (Joséphine, qui est engagée pour le nettoyage des rues ; Laurent et Seydou qui sont fonctionnaires ; Marc, qui est enseignant vacataire ; Omar, qui est gardien ; Marlène, qui touche une pension de retraite). L'incertitude liée revenu accentue la précarité de ces ménages : « *Ah, je peux dire que c'est après janvier... non, avant janvier. C'était vraiment dur. Tu passes ton temps à tourner seulement. Il y a des moments où à ton lieu de travail, grâce à Dieu, tu gagnes quelque chose, des fois aussi tu ne gagnes rien. Si tu gagnes, tu viens donner pour qu'on achète à manger. Mais si tu ne gagnes pas, il faut que tu partes demander auprès de quelques personnes pour qu'elles t'aident* » (Eugène, p.7). « *Mais parfois on peut vivre deux à trois mois de chômage. On se promène en espérant trouver au moins des fossés pour creuser en attendant de trouver un meilleur travail. Souvent tu peux creuser des fossés sans être payé. Certains patrons finissent par payer peu à peu. La vie est ainsi* » (Abderrahmane, p.4). Certaines activités, comme la maçonnerie par exemple, sont plus rémunératrices. Dramane par exemple peut gagner 300'000f par année grâce à cette activité, mais les revenus sont irréguliers. Le gardiennage en revanche offre un revenu fixe, mais moindre ; Omar gagne 20'000f par mois en étant gardien. Amidou, qui a été gardien, explique les pénalités qui peuvent être prélevées sur son salaire : « *Je l'avais déjà dit, je suis rémunéré à vingt deux mille cinq cent, nous plaidons pour une augmentation. Avec ça, si tu somnoles pendant ton service, tu n'as pas droit à la totalité de ton argent à la fin du mois. Si tu dors ou si on constate que tu es mal boutonné, ils te retranchent une partie de ton salaire. Donc, les vingt deux mille cinq cents existent que de nom, il n'est pas possible de rentrer en possession de tout ton argent à la fin du mois, puisqu'il est pratiquement impossible de ne pas somnoler ou de n'être pas mal boutonné. Donc il peut arriver d'être en erreur et on te coupe deux milles. On te coupe une somme qui peut deux milles* » (Amidou, p.2-3)

Dans les ménages biparentaux où la femme travaille, son salaire permet d'atténuer les variations du revenu de son époux, comme chez Bamory, qui est blanchisseur : « Q : [...] Vous-même vous dites que votre femme vous aide. C'est à quel niveau elle vous aide beaucoup ? R : Le jour que je n'ai pas d'argent, elle nous fait à manger. Pour cela, je rends grâce à Dieu. Si un enfant est malade et que je n'ai rien, elle achète le médicament pour lui donner. Voilà pourquoi je dis qu'elle m'aide. » (Bamory, p.2).

La principale dépense des ménages de l'échantillon est la nourriture. Tant dans les ménages pauvres que les ménages très pauvres, il est souvent difficile de préparer un repas, car cela nécessite d'acheter les ingrédients, des condiments, du bois pour le feu..., ce qui revient plus cher que d'acheter de la nourriture déjà préparée dans la rue. « Comme il n'y a pas, c'est quand je gagne que je prépare ; si je gagne, je peux préparer aujourd'hui et demain mais si je ne gagne pas je peux faire un mois sans préparer. » (Mariam, p.6). Manger dehors revient moins cher, car chaque membre du ménage doit alors se débrouiller, sauf les petits enfants à qui on donne une pièce. Une autre stratégie est de ne préparer qu'un repas par jour. « En ce qui concerne le bois, souvent avec 100 francs (pour quatre morceaux de bois) si tu paies le bois pour 100f on arrive à préparer une fois pour toute la journée. Si par exemple nous préparons à midi, c'est pour aussi le soir. Et si c'est au soir que nous avons pu préparer, les enfants en consomment jusqu'à demain midi. Parce que nous ne pouvons pas préparer le matin et le soir [...] » (Amidou, p.3). Lorsque ces ménages cuisinent, ils choisissent les aliments les moins chers : « Les dépenses des produits de beauté et les dépenses de tout ce qui fait objet de plaisir, on ne paye plus ni la viande ni le poisson pourvu que j'ai du soumbala [épice] et du cube maggi, jusqu'à ce que tout rentre dans l'ordre.[...] Payer par exemple le thé et du pain ; quand ça va pas on ne fait plus ça, tu chauffes le tô couché donner aux enfants ; quand c'est dur aussi je ne parle pas d'aller payer la viande ou le poisson, en ce moment on cherche seulement à avoir le tô et la sauce. » (Siata, p.7). Parfois, les familles doivent faire l'impasse sur le seul repas du jour : « Ils [ses enfants] marchent sans manger, ils ne mangent pas, ils peuvent quitter l'école et venir s'asseoir nous regarder, hai, si leur père dit que votre mère est couchée malade et je n'ai pas d'argent pour vous donner, les enfants s'assoient regarder ainsi et se lever partir » (Madame Moctar, p.15).

Les frais de scolarité pèsent également sur le budget des ménages, en particuliers les ménages qui comptent beaucoup d'enfants. Il arrive que les enfants participent à leur propre scolarité en travaillant un peu, comme le fils de Aminata : « Celui qui a raté le BEPC travaillait dans le kiosque de quelqu'un pendant les vacances et il cotisait son argent. Les cours du soir s'élevaient à 20000 et quelque il touchait 12500 par mois. Donc c'est avec ça il a payé sa scolarité et ses fournitures. » (Aminata, p.13). La santé est également une charge importante pour ces familles pauvres, qui doivent trouver des stratégies pour y faire face (voire 6.1 Accès à l'école publique et 6.3 Accès aux services publics de santé).

Les ménages nombreux avec peu d'actifs ont inévitablement plus de difficultés à assumer ces charges courantes (même si l'aide reçue peut compenser la taille du ménage, mais les ménages pauvres interrogés ici ne bénéficient pas d'aide régulière, voire sections 7 et 8). Laurentine, qui vit avec sa co-épouse et 11 enfants entre 2 et 25 ans payent 47'000f de frais de scolarité par année et 13'000f de frais de santé. Elle gagne 2'000f par mois avec son activité de lessiveuse, 500f par jour en ramassant des gravillons. Sa co-épouse fait également de la lessive, mais ne participe pas aux frais du

ménage. Awa Alimata, quant à elle vit seule (son mari et ses enfants vivent en Côte d'Ivoire). Ses dépenses de santé s'élèvent à 5'000f par année et elle gagne environ 2'000f par jour avec son petit commerce.

L'entretien des vélos et des motos, ainsi que l'essence représentent une part importante du budget des ménages de l'échantillon. Les plus pauvres sont même parfois obligés de couper dans ces dépenses afin de pouvoir subvenir à leurs besoins vitaux: « *Quand je freine même le bruit n'est pas ça, il n'y a pas de bielle ni de vilebrequin, tout est grillé, mais je n'ai pas le choix parce que je n'ai pas les moyens pour réparer. [...] La semaine passée même [...] j'avais eu un contrat à la zone Du Bois [...] On nous a donné 15'000 pour nous deux [lui et son collègue] et chacun devait prendre 7'500 alors que la mobylette a bouffé 2'500 (en réparation), donc c'est 5'000f qui reste. Je me rappelle que ma famille a prit 2'000f et les 3'000f qui restaient, j'ai mis l'essence qui vient de finir.* » (Bernard, p.4) « *Ho par exemple parfois je dépose la moto si je vois que si je mets l'essence la famille n'aura pas à manger je dépose la moto, j'ai un vélo que je peux prendre ou je marche durant deux à trois jours pour utiliser l'argent de l'essence pour autre chose.* » (Mahmadi, p.11). Les maisons étant souvent construites de manière précaire, les frais liés à l'entretien ou aux réparations peuvent être lourdes pour certains ménages : « *[...] Avec le temps la partie a cédé et j'ai payé la porte en tôle à 6'000F et les enfants aussi ont gâté ça, c'est avec le temps. Comme je fais les briques, j'ai pu payer une porte en fer. Quand on avait construit la maison il n'y avait pas de mur, ils ont juste déposé 1'500 F de briques ; j'ai confectionné les briques pour construire le mur et la pluie est venue gâter ; c'est cette année que j'ai payé la porte à 30'000F. J'attends d'avoir du goudron pour mettre sur le mur.* » (Martine, p.6). Quant aux dépenses pour l'alcool ou la cigarette (Albert, Rémy, Ibrahim, Ousséni, Amado, Seydou, Laurent, Ferdinand, Mahmadi), de même que les dépenses dans les jeux de hasard (Amado, Laurent), elles sont relativement rares dans notre échantillon. Elles concernent tant les ménages pauvres que très pauvres.

2. Avoirs et savoirs

Les familles pauvres interrogées disposent d'une manière générale de peu de capitaux, et les membres du ménage qui sont actifs professionnellement ont des niveaux d'instruction bas. Nous allons passer en revue les avoirs et les savoirs des familles interrogées.

2.1 Les capitaux physiques

Tout d'abord, nous notons que la majorité des familles de l'échantillon sont propriétaires, de manière formelle ou informelle : la plupart possèdent une parcelle, en loti ou en non loti. La plupart des pauvres à Ouagadougou semblent donc accéder à une certaine forme de propriété, grâce à la politique sociale du lotissement d'une part, et à l'existence du non loti d'autre part. Il faut souligner que les répondants qui possèdent une parcelle en loti l'ont reçue lors d'un héritage (Abderrahmane, Albert, Bernard, Joséphine, Justine, Mariam, Valérie, Mahmadi, Rémy, Sidonie, Zourata ou encore Marlène) ou l'ont acquise dans une période antérieure plus faste.

Les biens immobiliers, s'ils sont répandus dans l'échantillon, ne sont toutefois pas mobilisés pour améliorer le revenu au quotidien. Les familles pauvres interrogées qui possèdent une parcelle en loti ne la mettent pas en location, parce que les bâtiments sont souvent dans un état de délabrement avancé (Abderrahmane, Adjarratou, Awa, Awa Alimata, Ferdinand, Jean, Justine, Bamory Patrice), ou ne sont pas achevés (Hamed, Bernard, Albert, Amado): « *Q : La parcelle que vous aviez eue est lotie ou non ? R : C'est loti. Q : Donc vous n'avez pas pu construire ? R : Non, j'ai pu faire 16 tôles seulement en banco mais maintenant je cherche la santé* » (Hamed, p.3).

Par ailleurs, les répondants refusent en général de mettre leur parcelle lotie en garantie pour obtenir un crédit, de peur de ne pouvoir rembourser et de se voir destituer de leur logement : « *Ha, si tu n'es pas un fonctionnaire, comment tu vas faire pour avoir un crédit ? Pour moi, bien que la vie soit chère, il n'est pas question que je prenne les papiers de ma maison pour garantir à la banque et prendre un crédit. Si tu n'arrives pas à rembourser, ils vont vendre ta maison et enlever ton argent te donner mais où est-ce que tu vas dormir ? Si tu le fais, peut-être tu ne pourras même pas acheter un non loti* » (Bernard, p.4). Deux répondants se distinguent toutefois de cette tendance générale. Ibrahim envisage d'hypothéquer sa maison : « *De nos jours, si tu n'as pas de travail, ou bien si tu ne connais pas quelqu'un, il faut garantir ta maison pour avoir l'argent, sinon personne ne va accepter [de] te donner de l'argent pour que tu prospères* » (Ibrahim, p.8). Mahmadi a vendu une parcelle dont il était propriétaire, ce qui lui a notamment permis d'acheter une moto : « *J'avais construit quelque part et j'ai vendu la parcelle, et c'est dans ça j'ai enlevé pour payer [la moto]* » (Mahmadi, p.10). Cependant, à cause de l'improductivité des biens immobiliers chez la presque totalité des pauvres, nous ne les comptons pas ici comme des capitaux.

Les motos sont un autre bien dont dispose une part non négligeable des ménages de l'échantillon (14 d'entre eux ont une moto fonctionnelle). Les engins à deux roues ont pour la plupart été hérités (Marlène, Catherine, Amidou), plusieurs propriétaires n'ont pas les moyens de payer l'essence (Marlène, Amidou, Oussef) et ils sont souvent en mauvais état : « *Grâce à Dieu j'ai eu une moto mais c'est comme je l'ai dit, ça vaut deux mois que je l'ai pas fait sortir, si tu n'as pas à manger tu ne vas pas chercher à payer l'essence* » (Oussef, p.4). Les seules personnes qui utilisent leur moto dans le cadre de leur activité sont la femme d'Abdel, qui fait du commerce, et Bernard qui, bien qu'elle soit en mauvais état, utilise sa moto pour se rendre sur des chantiers. Les motos de Catherine et Orphélie sont utilisées par leurs enfants pour se rendre à l'Université. Ainsi, la moto est un objet de consommation (quelque chose qui facilite la vie), plutôt qu'un moyen d'acquérir un revenu. Il semble aussi y avoir une importance symbolique à posséder une moto, tant le regard des autres s'appesantit sur ce signe de richesse (voire Partie II), même si elle n'est pas génératrice de revenu. Nous ne comptons donc pas ici les motos comme du capital.

Quelques répondants, mais il s'agit là de cas isolés, possèdent des terres. Bernard est propriétaire d'un terrain à Ouagadougou, dont il a hérité, et qui lui permet de faire de la maraîchage : « *Nos grands-parents sont restés ici accoucher nos parents qui nous ont accouchés à leur tour. Donc nous sommes les autochtones, voilà pourquoi on a eu les places [...] Q : Ça vaut combien d'hectares ? R : 5 hectares, mais comme c'est la propriété de la famille, tu ne peux que compter sur la parcelle que tu travailles parce que nous sommes nombreux* » (Bernard, p.9). Simon quant à lui possède des terres en Côte d'Ivoire. Elles ne sont pas exploitées pour le moment, mais constituent un filet de sécurité au

cas où la situation deviendrait trop difficile à Ouagadougou : « *Nous avons des champs en Côte d'Ivoire. Sinon, nous voyons qu'ici nous ne pouvons pas vivre, nous retournerons là-bas. C'est parce qu'on n'avait pas arrangé, avec les conflits là-bas, sinon nous avons des champs en Côte d'Ivoire* » (Simon, p.38). Deux ménages (Mahmadi, Eugène) possèdent quelques animaux, mais ne parviennent pas réellement à en retirer un revenu : « *J'ai aussi fait l'élevage, j'ai fait un peu d'élevage avec deux moutons, j'avais aussi payé les poulets mais ça n'a pas donné car ça se perd et ça meurt, deux moutons là aussi il y a deux qui sont sortis et sont perdus, et je n'ai plus eu de nouvelles donc, ça fait que ce travail est difficile un peu* » (Mahmadi, p.2).

D'autres ménages possèdent des outils de travail : des ramasseurs de sable et de cailloux ont des charrettes (Pooko, Adjaratou, Martine, Laurentine, Joséphine), Orphélie a son propre salon de coiffure, quelques artisans ont un atelier (blanchisserie). Comme le note Salif et Ferdinand, l'absence d'outils de travail est un obstacle à l'exercice de certaines activités : « *Je n'ai pas de charrette. Si tu n'as pas de charrette tu ne peux pas ramasser le sable [pour] vendre* » (Salif, p.3). « *La couture, il n'y a pas de couture madame. La couture souvent je peux m'asseoir... Parce que ce n'est pas quelque chose d'organisé comme cela, la couture [que je fais]. Ce sont des réparations que je fais. Ce n'est pas un atelier. Je n'ai pas les moyens d'ouvrir un atelier. Voilà. Je connais la couture mais je n'ai pas les moyens d'ouvrir un atelier. Oui, ce sont des réparations, moi aussi je me débrouille pour que les enfants aient l'argent de la bouillie* » (Ferdinand, p.4).

2.2 Capitaux relationnels, l'accès au crédit

Si peu de familles possèdent des capitaux physiques, quelques familles pauvres interrogées ont des capitaux relationnels : ils ont des parents (ou des amis ou des employeurs) qui les ont aidés à trouver un emploi, à financer un projet, ou ont investi pour accroître leurs compétences⁹. Ainsi, Albert, Marc, Simon, Madi, Herman, Abdou, Joséphine, et la femme de Boureima ont trouvé du travail grâce à des amis, des parents ou des connaissances : « *Bon, moi particulièrement, j'ai commencé, j'ai un frère qui a commencé par l'hôtel Silmandé et il a eu la chance d'être embauché à la Présidence. De là-bas, il a essayé de m'insérer toutes les fois qu'ils lui ont fait signe à la Présidence là-bas et je partais travailler* » (Herman, p.3). Certains proches ont consenti des prêts ou des dons qui ont permis de démarrer ou poursuivre un commerce. Par exemple, la femme de Laurent a été soutenue financièrement par ses amies pour pouvoir poursuivre son commerce : « *R : Elles font vraiment quelque chose pour moi. Entre temps même, je n'avais pas d'argent pour payer le nécessaire et faire mes gâteaux et l'autre là, celle qui est enseignante là, elle est venue prendre un sac de farine pour moi et un bidon d'huile. [...] Q : Quand elles te donnent comme ça, c'est pour rembourser après ? R : Comme je n'ai pas eu la somme pour leur donner [...] elles vont me dire de laisser* » (femme de Laurent, p.11-12). Des connaissances et proches ont aussi aidé des répondants à acquérir des compétences leur permettant de générer un revenu. Ainsi, la famille élargie d'Albert lui a payé son permis de conduire, ce qui lui a permis d'exercer la profession de chauffeur : « *Q : Qui t'a aidé à avoir le permis ? R : C'est lui-même, c'est mon petit papa (oncle) même. C'est lui qui m'a appelé toute*

⁹ En plus, ces relations dépannent souvent en cas de coup dur, comme nous le verrons plus loin ; nous nous intéressons ici seulement aux transactions qui permettent d'améliorer durablement les revenus des ménages.

suite pour me dire de venir parce que... [...] . C'est lui qui m'a pris pour aller payer l'auto-école » (Albert, p.15).

Les propos de Léon et Mahmadi laissent entendre que sans emploi dans le secteur formel, il est difficile, voire impossible d'avoir accès au crédit formel : *« Si c'était un travail formel tu sais qu'à la fin du mois tu as tant de francs oui. Tu peux prendre un crédit mais comme je ne fais pas de travail formel, qu'ajouter encore ? C'est de prier Dieu pour qu'il nous donne la santé » (Léon, p.3).* *« Je ne prends pas de crédit, car si c'est pas, au niveau des crédits on dit qu'il faut quelque chose pour garantir pour avoir crédit, han si tu n'as pas quelque chose pour garantir tu vas faire comment pour aller dire que tu veux crédit ? Peut-être qu'il y a des structures qui octroient des crédits, mais comme on n'a pas connaissance de ces structures, ça fait qu'on ne peut pas dire qu'on a crédits » (Mahmadi, p.2).* Seuls quelques hommes ont obtenu un crédit formel. Laurent, fonctionnaire, a obtenu un premier prêt bancaire pour la scolarité de ses enfants et un second pour acheter une parcelle. Il a perdu une grande partie de l'argent au jeu et rencontre des difficultés pour le remboursement. Seydou, fonctionnaire également, a obtenu un crédit pour construire sa maison et pour la scolarité de ses enfants. Le mari de Marlène avait contracté un crédit de son vivant, mais elle peine aujourd'hui à le rembourser, tout comme Laurentine, dont le mari avait obtenu un crédit pour créer une entreprise. Eugène a ouvert un compte bancaire grâce à son activité de mécanicien. Depuis, il a la possibilité de prendre des crédits, mais ne l'a pas encore fait : *« Avant j'avais ouvert un compte à la caisse et de temps en temps, je partais chercher pour payer un peu de pièces mettre ici. Donc si je veux un petit crédit allant jusqu'à 25.000f, je peux prendre et je verse. Si je finis de rembourser, je prends un autre » (Eugène, p.9)* Enfin, Albert a obtenu un crédit à la banque alors qu'il traversait une période difficile ; il venait de perdre son emploi et son père était malade.

Deux femmes (Valérie et la femme de Rémy) ont eu un prêt dans une association de micro crédit. La femme de Rémy a pu ouvrir son salon de coiffure : *« C'est une association de..., comme c'est une affaire de femmes je ne comprends pas ; c'est comme un groupe, elles sont six et parfois on leur donne des crédits pour travailler, c'est un micro star, oui » (Rémy, p.16) ; « Q : Qu'est-ce qu'elle a pris le crédit pour faire ? R : Bon, elle a payé les mèches pour [son activité de] coiffure. Q : Pour rembourser après ? R : Oui, pour rembourser, elle paye chaque mois durant quatre mois et après elle peut encore prendre le crédit. Q : Elle a pris combien ? R : Elle a commencé avec 50'000F mais maintenant si elle veut elle peut prendre 100'000F » (Rémy, p.17).*

2.3 L'épargne

La plupart des pauvres de l'échantillon ne parviennent pas à mettre de l'argent de côté parce qu'il ne leur est pas possible d'assurer les besoins de base de leurs familles : *« Si tu n'arrives pas à manger à ta faim tu ne peux pas garder l'argent » (Madi, p.32).* Toutefois, un nombre non négligeable de répondants pratiquent l'épargne personnelle qu'elle soit formelle ou informelle. L'épargne formelle (à la banque ou la caisse d'épargne), comme le crédit formel, est rare et ne concerne que des hommes (Eugène, Bernard, Ousseni, Boureima, Seydou, ainsi que Mahmadi et Herman, qui ont récemment dû utiliser la totalité de leur épargne). En revanche, certains répondants, utilisent un système d'épargne non formel nommé le Cauri D'or (Zourata, Amado, Orphélie, Rémy, Catherine, la femme d'Abdel, Mariam, Simon, Awa Alimata, Valéry). Dans ce système, la personne s'engage à remettre une petite somme chaque jour à un gestionnaire, qui passe quotidiennement prendre la

somme promise ; la somme épargnée est rendue à la personne quand l'épargne atteint un montant convenu d'avance, en déduisant un montant pour service rendu pour le gestionnaire. Les femmes pratiquent aussi parfois la tontine, un autre système d'épargne informel (Joséphine, femme de Laurent, Madame Moctar) : un groupe de femmes cotise à intervalle fixe une petite somme, et remet l'ensemble des cotisations à l'une d'entre elles, à tour de rôle : « *Nous faisons nos paries, chaque jour 150f, nous sommes aux nombres de 10, pour 10 personnes, ça fait 4500f, et on ajoute 500 qu'on donne à une personne, donc si c'est à mon tour, je peux arriver ainsi à arranger la cour, sinon, je n'ai pas de moyens* » (Joséphine, p.8).

Dans l'échantillon, l'épargne constituée au travers du Cauri D'or ou des tontines n'ont pas permis de réels investissements. Valérie a acheté un vélo et Joséphine a pu construire sa maison : « *Non !, je n'ai pas eu de l'aide, c'est moi-même qui épargnais mes 50f_50f avec mes consœurs en faisant notre « parie » et c'est quand j'ai pris que j'ai construit la maison. Mais la pluie l'a effondrée* » (Joséphine, p.3). Dans la plupart des cas, ces systèmes servent à mettre de l'argent de côté pour parer à certaines urgences ou permettent d'investir dans des biens de consommations (pagnes, etc.), ou simplement, gérer les dépenses ordinaires du ménage : « *Q : Pourquoi vous faites le Cauri d'Or ? R : C'est pour nourrir la maison. Sinon si tu vas vendre comme cela sans rien garder de côté, tu ne pourras rien acheter. Donc si tu fais et on te donne l'argent à la fin du mois, tu prends pour payer le maïs, si tu veux garder toi-même, tu ne pourras pas. J'épargnais 250f mais depuis son accident je fais 500f pour pouvoir payer le maïs. J'ai dit que je prends 15000f, je dépose les 5000 de côté et si ça ne va pas, je pars payer du médicament avec cette somme. Il y a trois jours, il [Abdel] était malade, je suis partie payer du médicament et y a du mieux maintenant car il peut s'asseoir dehors* » (femme d'Abdel, p.6). « *Si quelque chose se gâte je peux la remplacer, je peux payer l'habit d'un enfant, ou une chaussure pour les enfants ou pour moi-même, ou bien mon habit, oui* » (Mariam, p.13). « *C'est l'année passée que j'ai pris crédit, l'année passée c'était un crédit, j'ai pris un parie et j'ai pris cette somme pour payer la scolarité des enfants* » (Mme Moctar, p.11). Enfin, quelques ménages (Siata, Laurentine, Fawouzia, Amidou, Justine) gardent de petits montants à la maison qu'ils utilisent en cas de nécessité. Adjaratou quant à elle préfère constituer des réserves de nourriture avec l'argent qu'elle a pu mettre de côté : « *Q : Vous ne gardez pas de l'argent ? R : C'est difficile car la porte n'est pas bien. Une fois balayer et déposer l'argent dedans, [les cambrioleurs] sont venus prendre et prendre les papiers de mon enfant en pensant que c'est de l'argent et ils ont déposé à la porte. Donc si je vends, j'achète soit du maïs ou de la farine* » (Adjaratou, p.8).

2.4 Niveau d'instruction et compétences informelles

Si des capitaux relationnels semblent souvent nécessaires pour démarrer une activité génératrice de revenus ou pour trouver un emploi dans cette population pauvre, il faut également posséder certaines compétences pour faire fructifier l'activité ou gérer au mieux le salaire. Ces compétences peuvent s'acquérir de manière informelle, ou par l'éducation formelle, à travers le système scolaire. De ce point de vue, il faut souligner la rareté dans cet échantillon d'adultes ayant atteint le cycle d'éducation secondaire ; les personnes qui ont assez de soutien pour aller à l'école jusqu'au lycée ont en général également assez de soutien pour ne pas se retrouver parmi les personnes les plus pauvres de Ouagadougou, même quand elles sont au chômage. Laurent et sa femme, Amado, Marc, Herman, Seydou, Mahmadi et la femme d'Oussenii sont les seuls répondants à avoir atteint le niveau secondaire. La plupart de ces répondants n'utilisent pas leurs compétences formelles pour générer

des revenus. Ainsi, Mahmadi, qui a été scolarisé jusqu'au secondaire (4^{ème}), pratique l'agriculture à la périphérie de la ville. Les autres répondants plus scolarisés n'arrivent pas à gérer correctement leur revenu. Ainsi, Laurent est l'un des rares membres du panel à avoir obtenu le BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle). Il a également effectué une formation en comptabilité. Depuis 15 ans, Laurent travaille en tant que comptable dans la fonction publique et, malgré la stabilité de sa situation professionnelle et la régularité de son revenu, il est incapable d'assurer le bon fonctionnement de son ménage : les dépenses courantes, telles que le loyer, ne sont pas assurées, une grande partie du salaire est dilapidée dans les jeux de loterie ou la boisson, et le ménage est dans une situation d'endettement avancé : « *Tout ça, c'est la mauvaise gestion je disais, c'est l'année passée. Cette année ça va, vraiment Dieu merci, depuis Nouvel an là, j'ai toujours eu mon argent de condiment (argent donné par le mari pour la nourriture). [Pendant] deux ans là, il fallait que madame (elle parle d'elle-même) se lève à 4h du matin pour faire les gâteaux et puis distribuer dans les boutiques et puis chosiner. Souvent monsieur même n'a même pas l'essence, c'est moi qui lui donnais* » (épouse de Laurent, p.20). Dans ce cas, c'est la femme du chef de ménage (scolarisée jusqu'en 4^{ème}) qui assure les dépenses telles que les frais médicaux ou de scolarité, grâce à son petit commerce de gâteaux et de mangues.

Si les plus instruits sont rares parmi les personnes pauvres (ne serait-ce que parce qu'elles proviennent de familles dotées de certaines ressources), en revanche, le fait de ne pas avoir été à l'école ne conduit pas nécessairement à la pauvreté à Ouagadougou aujourd'hui : il reste possible pour un analphabète de devenir riche, parce que le marché économique informel reste important dans l'ensemble des activités économiques. Quatre répondantes et un répondant citent des exemples de relations qui ne possèdent pas de compétences formelles (elles n'ont pas ou peu été scolarisées) qui sont parvenues à sortir de la pauvreté grâce à leur commerce informel : « *Je connaissais une personne, elle vendait du zom-koom (boisson sucrée à base de mil) petit à petit [...]; elle avait deux enfants à sa charge ; elle a pris l'argent de sa participation [à une tontine] pour construire un hangar au marché, elle a aussi pris des crédits, car si tu as un fond [un compte à la caisse d'épargne] tu peux prendre des crédits... si tu arrives aujourd'hui ahoo ! Elle a payé sa Crypton (marque de moto) et elle est chez elle, elle vend si elle veut, elle prend crédit, si elle ne veut pas aussi, elle laisse, de nos jours elle vit bien* » (Orphélie, p.16). Un autre exemple est celui cité par Aminata. « *Mon amie qui vient de Koudougou balayait le sable pour vendre. Une année, elle et son mari sont partis cultiver l'arachide et ils ont eu beaucoup et ils ont vendu. Ils ont commencé le commerce avec l'arachide et la femme vendait la cola un peu un peu et ils ont eu un hangar ici. Entre temps ça n'allait pas et l'homme voulait vendre le hangar mais la femme lui a dit de ne pas vendre, de venir, ils vont aller cultiver. Ils sont partis cultiver et ils ont vendu ce qu'ils eu. Pendant la saison sèche, ils ont acheté des trucs mettre dans le hangar et commencer à vendre. Petit à petit, la femme vendait le yugyugu [fripérie en provenance des pays du Nord] et elle est rentrée dans les pagnes maintenant. L'homme aussi vendait petit à petit et aujourd'hui, il part en Amérique amener sa marchandise ; même ses deux garçons sont là-bas* » (Aminata, p.14).

Parmi les personnes de l'échantillon aussi, certaines n'ont jamais été à l'école, mais leurs capacités intellectuelles et relationnelles leur permettent de calculer, de budgétiser, d'épargner, d'avoir de bons projets commerciaux, de faire fructifier de petits prêts, ou d'apprendre un métier manuel sur le

tas. C'est notamment le cas de Catherine, non scolarisée, qui depuis le départ de son mari vit seule avec quatre de ses enfants. Catherine est commerçante, elle vend quotidiennement de la nourriture sur le bord de la route. N'ayant pas accès au crédit formel, c'est grâce à un crédit contracté auprès de l'ami d'une voisine qu'elle a pu démarrer son commerce : « [...] *Quand j'ai voulu faire le commerce, je n'avais rien pour commencer. C'est une voisine qui me l'a montré, que si je la vois et lui explique mon problème, elle va me livrer les produits que je commence et la rembourser après. Donc quand elle est venue, je lui ai expliqué mon problème, que j'ai en charge beaucoup de personnes et que je ne peux pas m'asseoir comme cela, que je voudrais vendre la soupe de viande mais je n'ai pas d'argent. En trois jours seulement, elle est venue me donner la viande et des fois même elle me donne dans un autre sachet de [nourriture] préparée pour les enfants. C'est comme cela qu'on a commencé. Et de nos jours, elle vient me livrer la viande ici* » (Catherine, p.10). Bien qu'elle ne soit pas allée à l'école, Catherine fait preuve de beaucoup de compétences dans la gestion de son commerce : « [...] *Il y a un peu de bénéfice mais ça ne suffit pas pour mes dépenses, voilà pourquoi j'ai laissé. En matière de commerce, ce que tu as déjà fait, tu sais s'il y a du bénéfice ou pas mais ce que tu n'as pas fait, tu ne peux pas savoir. Est-ce que je ne vous ai pas cité tout ce que j'ai fait ? Même le savon, j'ai vendu mais le bénéfice ne suffit pas à couvrir mes dépenses. Il y a un peu de bénéfice, mais ça ne suffit pas. S'il se trouve que tu peux avoir 200f par jour et que tu peux garder 100f, tu peux faire n'importe quel commerce* » (Catherine, p.13). Cette capacité à budgétiser se retrouve également dans sa gestion du ménage. Alors que Catherine ne reçoit qu'un soutien symbolique de la part de son mari, elle pratique le Cauri d'or et lorsqu'elle demande un soutien financier à ses connaissances, c'est principalement pour améliorer son activité, de manière à augmenter ses recettes. Ainsi, son commerce lui a permis de scolariser ses six enfants, dont deux sont actuellement à l'Université.

D'autres personnes de l'échantillon, par contre, même lorsqu'elles ont été quelques années à l'école, se débrouillent assez mal lorsqu'il s'agit de trouver un emploi, de le garder, ou de gérer leurs revenus ; ces personnes, si elles se lancent dans le commerce informel, ne réussissent pas. Awa Alimata par exemple a été scolarisée jusqu'au CE1. Elle vend de l'eau et du zoom-koom (boisson sucrée à base de mil) sur le bord de la route. Bien qu'elle vive seule et qu'elle n'ait pas d'enfants à charge (une situation atypique pour une femme à Ouagadougou), elle ne parvient pas à générer des revenus suffisants par son commerce, et elle est à la recherche d'un second emploi dans le nettoyage : « *Je gagne juste pour manger* » (Awa Alimata, p.2) ; « *Je cherche du travail comme les nettoyages pour faire en plus de ma vente d'eau, mais je n'ai pas encore eu* » (Awa Alimata, p.10). De même, Ousseni a été scolarisé jusqu'au CM2. Il ne parvient pourtant pas à faire fructifier son commerce de Nescafé, les clients devenant de moins en moins nombreux : « *Oui avant le commerce marchait bien, maintenant les gens sont plus civilisés et ils préfèrent préparer le café chez eux plutôt que de le prendre dans la rue ce sont les pauvres seulement qui mangent toujours dans rue* » (Ousseni, p.13) ; « *Depuis cinq ans c'est ce que je fais ; il n'y a pas autre métier à exercer ; je vends le matin et la journée je tourne dans la cour* » (Ousseni, p.4).

L'exemple d'Albert, qui vit avec sa mère, sa femme et ses frères est également parlant. Albert et ses frères ont tous été scolarisés, mais pas au-delà du CM2. Pourtant, la gestion du budget du ménage est totalement anarchique : personne ne connaît les dépenses exactes du ménage et aucune planification n'est effectuée : « *Q : Donc si vous achetez le sac de riz et de maïs combien de mois cela*

peut atteindre ? R : Bon, je rentre demander... parce que je ne regarde pas. C'est quand on vient me dire souvent, ah ! Telle chose est finie. Et je dis « oh ! ».[..] . Si c'est le riz aussi c'est la même chose. S'il reste un peu seulement on dit que ceci ou cela... » (Albert, p.4). Albert a des dettes dont il ne connaît même pas le montant. « R : Donc si je gagne le temps pour retourner à la caisse il faut que je paye l'argent de la caisse. Cela, je le sais à cent pour cent que j'ai un crédit de la caisse. Q : D'accord, le crédit de la caisse peut atteindre combien ? R : Bon, je ne peux pas savoir si ce n'est pas qu'ils m'ont dit. Même si on me dit de dire je ne peux pas savoir » (Albert, p.4). Lorsque la situation devient trop critique, Albert et ses frères demandent de l'aide à leurs oncles : « Si c'est difficile, que nous ne pouvons pas, nous partons chez nos parents ; les petits frères de notre père pour leur expliquer notre problème. Ils voient s'ils peuvent résoudre notre problème, ils cherchent ce qu'ils ont pour nous donner » (Albert, p.12). Dans ce cas, contrairement à l'exemple précédent de Catherine, c'est le capital relationnel dont bénéficie Albert (sa famille élargie lui a payé le permis de conduire) qui lui permet de se maintenir hors de l'indigence au moment de l'entretien durant cette période de vaches maigres (il a perdu son emploi de chauffeur).

Dans l'échantillon, ceux qui ont bénéficié de quelques années d'école ne semblent pas avoir plus de compétences par rapport à ceux qui n'ont pas été à l'école du tout : ces deux catégories de personnes semblent disposer de compétences informelles semblables. Cette idée est exprimée par Drissa. « L'objectif de l'école c'est d'avoir du boulot. Par exemple nous autres qui avons fait l'école et on ne sait pas lire c'est parce qu'on n'a pas terminé. Si tu n'as pas le BEPC, tu n'as pas encore fait l'école » (Drissa, p.6).

3. Pauvreté, quartier de résidence, et trajectoire migratoire

3.1 Les ménages pauvres en loti et en non loti

Observe-t-on des différences entre les pauvres vivant dans les quartiers lotis (Kilwin et Tanghin) et ceux qui vivent dans les quartiers non lotis (Polesgo, Nonghin et Nioko 2)? Les ménages en non loti sont plus souvent des ménages très pauvres et dénués de capitaux, et des ménages dont les actifs sont non scolarisés. A contrario, les ménages en loti ont plus souvent des capitaux et des compétences formelles, et sont plus souvent dans une situation de pauvreté moins extrêmes. Ces résultats rejoignent les observations faites à partir des données quantitatives du R0, R1 et R2¹⁰, qui indiquent un niveau de pauvreté plus élevé en non loti. A noter qu'on ne constate pas de différences entre loti et non loti en ce qui concerne les activités des répondants ; même les activités dites rurales, telles que la culture, sont exercées tant en loti qu'en non loti. Cette similitude dans les activités a également été notée dans les analyses quantitatives. Par contre, une part importante de chefs de ménages pauvres en zone non lotie sont nés en milieu rural ; parmi les répondants nés en milieu urbain (21 au total) seuls 6 vivent en non loti ; ce résultat là également confirme ceux des analyses quantitatives.

¹⁰ Rossier C., A. Soura, B. Lankoande, R. Millogo. 2011. Observatoire de Population de Ouagadougou. Données du R0, R1 et R2 : rapport descriptif. www.issp.bf/OPO

Pourquoi les habitants du non loti sont-ils plus pauvres ? Le non loti attire les plus pauvres des citadins, parce qu'on peut y loger gratuitement sur la parcelle acquise (informellement) et construite par un autre ; ces « locataires » qui ne payent rien rendent service au « propriétaire » en occupant la parcelle, parce que leur occupation augmente les chances du propriétaire d'attribution d'une parcelle formelle en cas de lotissement de la zone, et prévient la spoliation. Il n'y a pas non plus de frais d'électricité et moins de frais d'eau en non loti. L'emménagement en non loti s'inscrit donc dans un certain nombre de cas (Adjaratou, Aminata, Seydou, Moctar) dans une trajectoire sociale descendante. Moctar par exemple s'est installé en non loti suite à la perte de son emploi : « *Mais à partir de 2008, c'est cette année là que mon travail s'est gâté, cela était dû au fait qu'il y avait une mésentente entre une personne et moi, et il est allé me calomnier chez mon patron et le patron m'a remercié, c'est ce qui nous a conduit même au non loti ici, sinon, je ne dormais pas ici* » (Moctar, p.11).

Cependant, pour d'autres répondants, et même pour la plupart des habitants du non loti interrogés, l'installation en non loti a coïncidé avec des investissements relativement importants (achat d'une parcelle, construction d'une maisonnette en banco). La plupart des répondants du non loti sont « propriétaires » de leur parcelle. L'installation en non loti peut procéder d'une insertion durable en ville pour des natifs du village (Adama, Dramane, Catherine, Noaga) ou fait suite à la fondation d'une famille (Fawouzia, Bamory). La possibilité de devenir propriétaire, même informel, représente une amélioration des conditions de vie pour de nombreuses personnes (Amado, Assita, Zourata) : « *Nous étions juste derrière ici, non loin du secteur loti à côté de la grande fosse. Nous logions chez quelqu'un, c'est ainsi que j'ai dit à mon mari qu'il fasse tout son possible pour nous trouver notre cour à nous, je ne voudrais plus loger dans la cour de quelqu'un, on a donc payé notre lopin de terre, il y a de cela 6 à 8 ans aujourd'hui, nous étions dans un espace vide. Et depuis lors, nous n'avons plus bougé. Nous avons construit et nous dormions sans porte, tous cela est dû au fait que si tu dors chez quelqu'un, ça fatigue !* » (Zourata, p.10). Dans ces cas de figure, le plus fréquent, l'installation en non loti s'inscrit plutôt dans une trajectoire sociale ascendante.

Pour résumer, on peut dire que les gens du non loti sont plus pauvres que les autres citadins, parce que la gratuité du logement y attire les personnes très pauvres ou désirant réduire au maximum leurs dépenses, et que le moindre coût des parcelles attire les personnes qui n'ont pas les moyens de s'acheter un terrain en zone lotie. Cependant les habitants du non loti sont aussi souvent des gens qui sont en train d'améliorer leurs conditions de vie, parce que la plupart d'entre eux sont des propriétaires informels, et ont investi de manière relativement importante dans l'achat et la construction d'une parcelle de terrain non loti.

3.2 Les ménages pauvres natifs et migrants

Observe-t-on des différences entre les pauvres nés à Ouaga et les pauvres nés ailleurs? On regroupe ici les personnes qui sont nées à Ouagadougou et celles qui sont nées en Côte d'Ivoire. Dans notre échantillon, 21 répondants entrent dans cette catégorie (Annexe 2).

On voit que migrants comme non migrants pauvres possèdent peu de capitaux, et nous ne percevons aucune différence qualitative dans le type de capitaux possédés. Parmi les huit répondants qui ont

un capital relationnel relativement importants (Simon, Madi, Joséphine, Abdou, Herman, Boureima, Marc et Albert) quatre viennent de Ouaga ou de la Côte d'Ivoire. En fait, il est probable que les personnes nées en ville aient un plus grand capital relationnel (puisque le niveau de richesse est supérieur en ville, les personnes nées en ville ont en moyenne des parents plus riches, plus à même de les aider) ; cependant, les personnes nées en ville et qui sont pauvres aujourd'hui sont caractérisées justement par une absence de capital relationnel (leur parenté est pauvre, bien qu'elle habite en ville). Les personnes nées en ville mais qui sont pauvres sont sélectionnées pour leur parenté pauvre.

De même, les profils de scolarisation des natifs de Ouagadougou interrogés ici ne diffèrent pas radicalement de ceux des migrants. Parmi les personnes nées en milieu urbain, 10 sur 21 n'ont pas été scolarisées ou ont suivi l'école coranique ; chez les migrants, 27 sur 36 n'ont pas été scolarisées. Notons toutefois que les quelques répondants qui possèdent un permis de conduire (Albert, Ibrahim, Drissa) sont tous nés en milieu urbain. On constate ainsi que si les personnes nées en ville ont, dans l'ensemble de la population suivie, un niveau de scolarisation plus élevé que les personnes nées en milieu rural, comme le montre les analyses des données quantitatives, ce n'est plus le cas lorsqu'on ne s'intéresse qu'aux personnes pauvres. En d'autres termes, les personnes nées en ville mais qui sont pauvres sont sélectionnées par leur faible niveau scolaire, bien que la relation richesse - scolarisation passe peut-être moins par le travail que permettrait d'obtenir un diplôme que par le fait que ce sont les familles avec des ressources qui scolarisent les enfants longtemps, et les maintiennent ensuite hors de la pauvreté. Notons que certaines personnes pauvres interrogées et qui sont nées à Ouagadougou ont grandi en milieu rural et n'ont été que faiblement ou pas scolarisées de ce fait. C'est le cas de Drissa, né à Ouagadougou et scolarisé au village jusqu'au CE1 : « Q : C'est en quelle année, vous êtes arrivé pour la première fois à Ouaga ? R : En 2001, je suis né ici mais je suis parti faire l'école au village mais ça n'a pas marché. » (Drissa, p.6) ; « C'est par manque de moyen. En plus, le village est différent de Ouagadougou. Il faut que tu amènes chaque fois les bêtes paître. » (Drissa, p.5).

Si les pauvres migrants et natifs se ressemblent à cause de leur déficit en capitaux et en compétences formelles, une différence apparaît dans le type d'activité menée par les citadins pauvres nés en ville par rapport aux citadins pauvres nés au village. Un nombre relativement important de répondants pauvres nés en milieu urbain exercent en ville dans des domaines associés au milieu rural, tels que l'élevage ou l'agriculture (Albert, Awa, Bernard, Salif, Mahamadi, Rémy, Sidonie, Léon). En revanche, parmi les personnes qui ont migré du village vers la ville (soit 36 personnes dans l'échantillon), il n'y a que Martine, la femme d'Amado et celle de Simon qui pratiquent du maraîchage et aucun migrant ne fait d'élevage. Comment expliquer cette différence contre-intuitive ? Il faut se souvenir de l'urbanisation récente de Ouagadougou : il n'y a même pas deux décennies, des champs occupaient la place de nombreux quartiers périphériques. Les personnes nées à Ouaga (autochtones) possèdent encore pour certaines des terres dans des zones agricoles résiduelles (près du barrage à Tanghin, par exemple) ou périphériques (à Polesgo par exemple).

Les migrants qui ont quitté le village jugent les activités agricoles (traditionnelles) trop peu lucratives: « Q : Vous avez dit qu'il faisait bon vivre au village, pourquoi êtes-vous venu à Ouaga ? R : Il ne pleut plus assez au village. Tout ce que je faisais ne marchait plus. Il n'y a pas d'eau et ce que tu

as cultivé, tu bouffes ça sans rien avoir. Donc je me suis dit que peut être si je change de lieu ça pourra aller » (Adama, p.8). « Il ne pleut pas bien et on n'a pas eu beaucoup de moyens pour cultiver. Avant, même si tu étais pauvre, tu pouvais cultiver et avoir à manger mais maintenant, comme les terres sont dégradées, il faut avoir les moyens. Il faut avoir l'engrais et des vaches pour semer. [...] Comme on a eu la parcelle, nous sommes venus » (Hamed, p.6). A cause de ce manque de rentabilité des activités agricoles traditionnelles, les migrants interrogés ont décidé de tenter leur chance en ville en s'exerçant à des activités typiquement urbaines, telles que le commerce, la maçonnerie, la blanchisserie, ou simplement en vendant leur force comme gardien ou manœuvre.

Les migrants interrogés partagent une vision de la ville comme un espace riche en opportunités de génération de revenus. *« Au village, tu ne peux pas vendre au bord de la route comme ici. Par exemple les unités que je vends, j'ai pris avec un petit frère et dans 500f, tu as 30f » (Hamed, p.10). Les activités économiques en ville rapportent souvent plus que l'agriculture traditionnelle au village. Joséphine, dont le mari est retourné au village rejoindre son autre épouse en raison du manque de travail en ville, estime qu'il est plus aisé pour elle de faire vivre sa famille seule en ville plutôt qu'au village avec son mari qui fait de l'agriculture et du gardiennage. Celui-ci ne parvient d'ailleurs pas à gagner suffisamment pour lui envoyer de l'argent : « Q : Qu'est-ce qu'il fait de nos jours comme travail ? R : Hà ! C'est rien que cultiver ! C'est le gardiennage qu'il a eu au dispensaire et qu'il exerce, le travail du village c'est comme vous le voyez, il n'y a même pas un sous, il dit que pour le travail qu'il fait, par mois il est rémunéré à 5'000f, alors que j'ai ma coépouse et ses enfants avec lui, donc dans les 5'000f si je veux qu'il me donne quelque chose, ce serait difficile, moi aussi, je me débrouille ici, je vais bien et je prends soin de mes enfants » (Joséphine, p.3).*

Cependant, s'insérer en ville est difficile, et de nombreux migrants n'y parviennent qu'à moitié. Un cas particulièrement illustratif est celui de Adama, qui prospérait au village, mais peine à trouver des contrats de maçonnerie et à se faire payer depuis qu'il est à Ouaga : *« Mais pendant les 10 ans [depuis son arrivée à Ouaga] je n'ai pas encore eu une bonne somme d'argent. Les gens aussi ne payent pas. Depuis quatre jours que j'ai travaillé, je n'ai rien gagné alors que je comptais sur cet argent. [...] C'est 10'000f qu'on me doit. Je comptais sur cet argent mais quand je suis arrivé, il (le patron) me dit qu'il n'a pas 5F » (Adama, p.2).*

Aucun des migrants interrogés, même lorsqu'ils sont très pauvres, n'envisagent cependant de retourner au village. Oussef et Marc sont les seuls à évoquer un retour au village, et encore, leurs propos semblent indiquer qu'ils retourneraient au village seulement s'ils perdaient tout espoir d'amélioration (ce qui n'est pas le cas) : *« Q : Donc si ça continue de ne pas aller vous allez retourner au village ? R : Si on t'assure que tu vas toujours vivre dans ces mêmes conditions de vie, on retournera au village car au village même s'il n'y a pas d'argent, il y a au moins à manger ; on reste parce qu'on espère à un lendemain meilleur » (Oussef, p.12 - 13). « Bon ça c'est je me suis déplacé pour les études, et puis je me suis retrouvé dans cette situation en tant que telle, voilà donc je me dis que avec le temps ça va aller, si ça va pas je peux retourner au village » (Marc, p.27) Noaga, lui, pourrait envisager un retour temporaire au village, mais pour mieux revenir en ville: *« Là où tu es né et que c'est ton village là, si ça te chauffe trop et que tu n'as plus d'issue, si tu peux en tout cas tu vas y retourner pour essayer de réfléchir [...] tu vas t'asseoir réfléchir pour voir, parce que tu es venu en**

même temps que d'autres en ville mais qu'est ce qui s'est passé pour qu'ils réussissent et pas toi ? Tu peux aller chercher le pourquoi au village, et puis tu reviens en ville » (Noaga, p.20-21).

Plutôt que de retourner au village, certains décident de migrer plus loin. Dans un certain nombre de familles originaires du milieu rural interrogées (où la femme assure seule la direction du ménage), le mari qui n'a pas réussi à s'insérer à Ouagadougou est parti travailler en province sur des chantiers, ou encore en Côte d'Ivoire; certains hommes font également des allers retours entre la ville et le village pour maximiser leurs gains : *«S'il vient ici, des fois, il suit les maçons pour être manœuvre. Pendant la saison pluvieuse, s'il part au village cultiver, nous pouvons avoir un peu de maïs et ça aide» (Assita, p.11).*

Le retour au village des migrants n'est pas envisagé pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il serait difficile d'y obtenir (à nouveau) une terre (Abderrahmane Omar, Amidou, Hamed, Rayim, Madame Moctar). Ensuite, il faut de l'argent pour construire une maison là-bas, et survivre les premiers temps : *« Si tu retournes au village, ça sera tellement dur car tu n'auras pas de provisions pour amener afin de commencer à cultiver. En plus ce n'est pas sûr que tu auras encore ton champs que tu as laissé » (Hamed p. 6).* Mais surtout, comme nous l'avons déjà dit, l'agriculture traditionnelle n'a rapporté grand-chose à ces individus par le passé, et le village n'offre aucune opportunité pour le commerce : *« C'est pas que je ne peux pas retourner au village. Mais si tu as quitté le village pour venir ici, au stade ou j'en suis, je crois que c'est mieux que je reste ici, car ceux même qui sont restés pour cultiver ne gagnent même pas » (Eugène, p.11).*

Les raisons du non-retour sont donc en grand en partie les mêmes que les raisons du départ. Mais certaines personnes interrogées, surtout des personnes très pauvres, donnent comme raison de ne pas partir, la possibilité de pouvoir survivre en ville grâce à l'aide informelle (dons), chose qui serait impossible au village où personne n'a rien à donner. Les extraits suivants en témoignent : *« Comme il y a beaucoup de gens ici, si tu as un problème, les voisins et les amis peuvent t'aider » (Hamed, p. 9).* *« Au village c'est plus dur ; tu peux trouver quelqu'un qui mange et il ne va pas t'inviter (Adjaratou, p. 12).* *« A Ouaga, si tu fais la lessive, tu vas avoir, si tu demandes avec taalebasse on va te donner. A Ouaga, ça vaut mieux qu'au village» (Aminata, p.16).* Quelques répondants disent ne pas penser pouvoir s'habituer (à nouveau) au mode de vie rural (évoquant la nourriture et le fait de devoir moudre le grain à la main) : *« C'est difficile comment ? R : Ha ! (rire) Leur façon de vivre, eux ils ne sont pas encore dans le développement ! Pas du tout ! Parce que eux ils continuent de moudre la farine à la main pour préparer, ha ! » (Joséphine, p.21).* *« Un Ouagalais [même s'il] ne mange pas, sa peau brille plus que celui qui vit au village. Au village ils ont de la nourriture lourde mais pas de bonne qualité » (Dramane, p.9).*

Enfin, certains répondants mentionnent qu'il n'est pas question de retourner au village dans un état de pauvreté, car c'est un signe d'échec personnel (Marc, Arouna, Drissa, Siata, Abdel) ; *« Q : Pourquoi malgré la cherté de la vie de Ouaga, vous ne retournez pas chez vous ? R : Des fois c'est difficile de retourner au village car si tu vas retourner sans rien, les gens vont se moquer de toi et c'est la honte. Alors que même étant à Ouaga, tu ne vaux pas mieux que ceux qui sont restés au village » (Abdel, p.13).* Un retour après s'être enrichi ne semble pas non plus envisageable, puisque on redoute alors de susciter des jalousies dans un milieu resté plus homogène socialement (Amado, la femme de Laurent, Eugène, Aminata, Abderrahmane): *« C'est-à-dire que souvent la compréhension au village et*

ici ce n'est pas la même chose. Parce que si tu es ici, si ce n'est pas ta pauvreté qui te fait souffrir, il n'y a aucun problème. Mais au village, très souvent, on entend que quelqu'un a eu un peu pour aller se fixer au village et en un, deux temps on entend qu'il est décédé. Donc au village, il y a de la jalousie alors qu'ici elle n'existe pas » (Amado, p.19). « Au village les gens ne veulent pas voir la réussite des autres et tu risques de te faire tuer » (Abderrahmane p. 14).

4. Les événements qui précipitent dans la pauvreté

Après l'examen de la situation au moment de l'entretien des familles interrogées, nous nous tournons maintenant vers l'histoire des événements qui ont précipité ces familles dans la pauvreté. Nos données indiquent que les ménages pauvres de l'échantillon ont le plus souvent subi un coup du sort, et mêmes plusieurs. Lorsque les familles n'ont pas les ressources nécessaires pour y faire face, elles voient leurs conditions de vie se dégrader, parfois jusqu'à être dans l'incapacité de subvenir aux besoins primaires du ménage. Ces chocs sont de différentes natures : maladie ou décès d'un actif, perte d'emploi, vol d'un instrument de travail, etc.

4.1 La maladie ou le handicap d'un actif

La maladie ou le handicap du ou des membres actifs du ménage est un événement qui a précipité une part importante des ménages interrogés dans la pauvreté. Amidou en est un exemple ; sa femme et un de leurs enfants sont atteints du VIH-SIDA. Souvent affaibli par la maladie, Amidou ne peut plus travailler régulièrement : « [...] Ainsi, mon état de santé ne me permet pas de travailler pendant un ou deux mois, même la prise de mes produits est difficile, cela fait que je ne peux pas faire un long séjour sur le site aurifère. Parce que si tu prends des produits chaque mois, il t'est difficile de rester sur le site pendant longtemps » (Amidou, p.2). Il a récemment perdu son emploi de vigile en raison de sa maladie : « [...] Quand je suis tombé malade et que j'allais mieux, je suis retourné au service pour travailler et on m'a congédié, ils m'ont demandé de me soigner et que s'il y a une amélioration je pourrais reprendre alors que je suis bien conscient que je souffre » (Amidou, p.16). Les enfants ne vont plus à l'école depuis deux ans, car Amidou n'a plus les moyens d'en assumer les frais : « [...] Je suis obligé de leur dire que c'est parce que j'ai pas d'argent que vous êtes présentement à la maison, quand j'avais l'argent vous étiez à l'école ; maintenant que j'ai plus rien il faut me comprendre, quand j'aurai de l'argent vous irez à l'école » (Amidou, p.8). Amidou est également inquiet en ce qui concerne les frais de santé, il craint de ne pouvoir payer les médicaments nécessaires si l'un de ses enfants devait tomber malade : « Je suis toujours pensif au point que, s'il arrivait qu'un enfant tombe malade une nuit, où je vais rentrer ? Là où je suis présentement, je suis soucieux pour cela, ne parlons pas de ce qui nous mine. [...] » (Amidou, p.6). La famille n'a pas les moyens de préparer plus d'un repas par jour : « En ce qui concerne le bois, souvent avec 100 francs (pour quatre morceaux de bois) si tu payes le bois pour 100f on arrive à préparer une fois pour toute la journée. Si par exemple nous préparons à midi, c'est pour aussi le soir. Et si c'est au soir que nous avons pu préparer, les enfants en consomment jusqu'à demain midi. Parce que nous ne pouvons pas préparer le matin et le soir ; et cela au regard des difficultés de la vie » (Amidou, p.4). Le couple reçoit gratuitement les antirétroviraux, mais n'a aucune aide sur le plan alimentaire. Ils

parviennent parfois à emprunter un peu d'argent pour la nourriture à des voisins ou amis. La famille ne bénéficie d'aucun soutien familial.

Lorsque les ménages touchés par la maladie ou le handicap d'un actif ont des capitaux (relationnels, accès au crédit...) ou la possibilité de pouvoir compter sur un autre actif du ménage pour générer des revenus, ils peuvent se maintenir hors de la pauvreté extrême. La femme d'Abdel par exemple, depuis l'accident dans la mine d'Abdel qui l'a rendu invalide, parvient de justesse à satisfaire les besoins primaires du ménage grâce à son petit commerce: « [...] *Ça va faire 9 mois maintenant, la nourriture c'est la femme qui se débrouille avec son petit commerce pour qu'on ait à manger. [...] C'est du pain seulement que la femme vend, nous deux n'avons pas de travail [salariné]. Donc c'est dur* » (Abdel, p.3). Les deux aînés (10 et 7 ans) sont scolarisés et la femme d'Abdel fait le Cauri d'Or : « *Quand je vends le pain, je fais le Cauri d'Or et à la fin du mois je prends 10'000f, je prends 5'000f pour acheter la nourriture et 5'000f pour acheter les condiments, l'eau, le savon et le bois et j'attends la fin du mois* » (femme d'Abdel, p.6). Abdel et sa femme parviennent à assumer les charges ; cependant, s'il arrivait quoi que ce soit à la femme, la famille tomberait dans l'indigence.

Les répondants perçoivent eux-mêmes le rôle clé que joue la santé dans la génération de revenu, comme le disent par exemple Fawouzia et Moctar. « *Si tu n'es pas en bonne santé, tu ne peux pas travailler et avoir l'argent pour s'occuper de ta personne et t'habiller* » (Fawouzia, p.20). « *C'est quand tu as la santé que tu peux sortir pour chercher mais sans la santé, c'est difficile, on ne peut plus marcher pour chercher de l'argent* » (Moctar, p.15).

4.2 Le décès ou le départ du chef de ménage

Outre la maladie ou le handicap, le départ ou le décès du chef de famille peuvent sonner le glas de la prospérité d'une famille. Nous l'avons vu plus haut, les femmes sont plus vulnérables face la pauvreté, parce elles génèrent moins de revenus : elles ont accès à moins d'activités, et ces activités-là sont souvent moins bien payées que celles auxquelles accèdent les hommes. Elles sont de ce fait souvent dépendantes économiquement de leur conjoint : lorsque celui-ci s'absente sans envoyer d'argent, les quitte ou décède, elles se retrouvent alors dans une situation économique difficile, si la famille élargie ne les prend pas en charge.

Ainsi, Aminata a été abandonnée par son mari, spoliée de tous ses biens, et chassée de son domicile. Depuis, elle vit seule avec ses six enfants et deux orphelins qu'elle héberge. Elle vend des condiments sur la voie et fait la lessive pour des particuliers. En parallèle à son activité, Aminata reçoit parfois un peu d'argent de la part de ses clients : « *Ceux qui ont pitié de moi me donnent plus par exemple 5000f. Si ce sont les femmes et je leur explique mon problème, certaines peuvent me donner du riz ou de la farine et me donner des anciens habits* » (Aminata, p.4). Les quatre aînés ont été déscolarisés prématurément : « *Je vends les condiments seulement et ça a fait que ceux qui étaient à l'école ont abandonné, parce que je ne peux pas vendre l'oseille pour les nourrir et payer leur école* » (Aminata, p.3). Il n'est pas rare que la famille n'ait pas les moyens de préparer le repas pendant plusieurs jours : « *Si on gagne, j'achète du riz préparé ou de la farine pour faire le to. Mais si on ne gagne rien, on dort avec la faim. Moi-même qui suis assise comme cela, ce n'est pas ma vraie corpulence comme cela, c'est la faim, la souffrance, l'inquiétude, tout est mélangé* » (Aminata, p.7). Aminata est même parfois

amenée à mendier pour que ses enfants puissent manger : « *Oui, même actuellement, il n'y a rien, il n'y a pas de nourriture, il n'y a pas d'argent. Le dernier peut pleurer de faim et je l'emmène m'asseoir au film (lieu public où les gens regardent la télévision). Quelqu'un peut demander pourquoi Abdou pleure et je me tais. Et la personne demande pourquoi, je me tais, il va dire qu'il a faim et la personne va lui donner 200f ou 100f d'aller acheter la nourriture. Je fais semblant de regarder le film alors que je pleure* » (Aminata, p.12).

Toutes les femmes veuves ou abandonnées par leur mari (ou dont le mari travaille au loin sans envoyer suffisamment d'argent) interrogées ne tombent pas dans l'indigence. Certaines parviennent à se maintenir hors de la pauvreté extrême. Par exemple, Siata a un petit commerce qui lui permet de compléter l'argent envoyé par son mari qui est parti travailler hors de Ouagadougou : « *Moi j'ai pas, je n'ai pas de travail, c'est la bouillie seulement que je vends ; si mon mari dans son voyage gagne de l'argent, il paye le mil m'envoyer et moi aussi j'enlève le mil faire la bouillie vendre pour scolariser les enfants et que nous aussi on se débrouille pour payer à manger* » (Siata, p.2). Les femmes qui restent cheffes de familles malgré l'absence, le décès ou le départ d'un mari (ou qui remplacent un chef de famille malade, invalide, alcoolique,...) et qui réussissent à éviter l'indigence sont des femmes particulièrement talentueuses, et nous avons déjà mentionné plusieurs d'entre elles jusqu'ici (Catherine, la femme de Laurent, Valérie, Justine).

4.3 La perte d'emploi ou des outils de travail

La perte d'un emploi, ainsi que la dégradation des conditions de travail ou la perte des outils de travail sont également la cause d'un certain nombre de situations de précarité observées dans l'échantillon. Ibrahim par exemple a perdu son emploi dans une auto-école : « *Quand je travaillais les gens (de sa famille) mangeaient bien, les vieilles et les femmes gagnaient des habits et comme je ne travaille plus, il n'y a plus rien* » (Ibrahim, p.5). Seul actif du ménage, il a commencé à vendre les journaux dans la rue, une activité moins rémunératrice, mais qui permet tout de même au ménage de subvenir à ses besoins primaires. Outre la perte d'emploi, la dégradation des conditions de travail peut également être à l'origine d'une dégradation du niveau de vie. Mariam par exemple n'a pas pu poursuivre la vente du riz, faute d'un emplacement sur le bord de la route. « *Le riz là, c'est quand que nous étions ailleurs avant de venir ici, quand on est venus ici, il n'y avait pas la place et c'est pour ça j'ai arrêté sinon la vente du riz était bien pour moi, quand on est venus ici je n'ai pas eu la place pour vendre et je ne voyais pas quel commerce faire, c'est pour ça que j'ai arrêté* » (Mariam, p.20). La perte des instruments de travail est un autre problème récurrent. Par exemple, Noaga s'est fait voler toute sa marchandise lorsqu'il était commerçant, ce qui l'a mis en faillite : « *A vrai dire, le fait d'avoir fait faillite au niveau du commerce m'a vraiment découragé, [...], je revois comment c'est arrivé, ça m'a créé beaucoup de dommages. Je me rappelle que j'étais parti acheter des marchandises et on m'en a volé d'une valeur de plus de 100'000f* » (Noaga, p.14-15). Léon est un autre exemple : alors que l'agriculture était sa seule activité, il s'est vu retirer ses terres : « *Avant je cultivais et maintenant les champs sont devenus des maisons (habités)* » (Léon, p.2).

4.4 L'augmentation de nombre de dépendants dans le ménage

Certains répondants estiment que c'est l'augmentation des charges dans le ménage qui les a précipités dans une situation de précarité. Abderrahmane est devenu du jour au lendemain chef d'un ménage comprenant plus de 10 personnes dépendantes au décès de son père. Abdou doit lui aussi subvenir aux besoins de ses parents qui ne peuvent plus travailler : « *Ce n'est pas pareil parce qu'avant ça allait mieux. Quand le vieux était là comme lui aussi pouvait toujours faire quelque chose. Cela faisait que ce n'était pas obligatoire pour nous de leur donner quelque chose. Mais maintenant qu'il perd ses forces, il ne peut plus faire quelque chose pour se nourrir. C'est donc forcé pour vous de lui trouver de l'argent à manger. Donc à ce niveau ça a changé* » (Abdou, p.11). Rémy a dû prendre en charge ses deux frères et sa mère lorsque son père est décédé : « *Le fait de prendre en charge les gens, bon, quand le vieux vivait, je ne m'occupais pas des enfants, les deux frères ; en ce moment aussi je n'avais pas de femme, donc ça fait que ma vie en ce moment et maintenant sont différentes ; maintenant j'ai une femme, le vieux n'est plus et c'est moi qui m'occupe de mes deux frères, et c'est cela qui m'a mis dans la pauvreté* » (Rémy, p.12).

Bernard, Oussef, Bamory Patrice et Dramane estiment quant à eux vivre dans la précarité depuis qu'ils se sont mariés. Les charges ont en effet augmenté, alors que leurs revenus sont restés les mêmes : « *R : Avant c'était mieux parce que j'étais seul et je faisais ce que je voulais. Mais maintenant c'est dur. Q : Donc vous voulez dire que c'est depuis que vous êtes marié que vous n'avez plus d'argent ? R : Je peux dire que c'est comme cela. [...] Quand j'étais célibataire je gagnais. Sinon, par mois, je pouvais garder au moins 15'000f ou 20'000f, mais actuellement je ne peux rien garder, aussitôt rentré, aussitôt sorti ! (rires)* » (Bamory Patrice, p.5).

Si plusieurs répondants constatent une péjoration de leurs conditions de vie depuis que la famille s'est agrandie (que ce soit par le mariage, l'hébergement de parents ou la naissance d'un enfant), aucun ne considère la venue d'un nouveau membre comme quelque chose de négatif. L'agrandissement de la famille représente souvent au contraire, comme l'illustre le discours de Bernard, une amélioration de leur situation sur des plans autres qu'économiques : « *En tout cas, il y a une grande différence. Quand j'étais seul, mes affaires marchaient bien, je n'avais pas moins de 10'000 ou 15'000f dans ma poche. Mais quand ma femme est arrivée et les enfants sont venus, j'ai toujours ça mais ce n'est plus comme avant. Cependant je remercie Dieu, car notre nombre a augmenté et c'est bien. Même si je meurs aujourd'hui je ne suis pas mort je suis toujours vivant à travers mes garçons et mes filles. J'ai un seul garçon et deux filles et si Dieu va leur donner longue vie, ma lignée ne va pas s'éteindre* » (Bernard, p.10).

On note dans l'échantillon encore quelques autres chocs à l'origine de la pauvreté : le retour précipité au Burkina Faso suite au conflit en Côte d'Ivoire, qui concernent quelques cas, l'effondrement du cours de la carotte, etc. Cette liste, si elle énumère les chocs les plus fréquemment rencontrés, n'est bien évidemment pas exhaustive.

5. Les obstacles à la sortie de la pauvreté

Certaines familles pauvres possèdent quelques capitaux et des compétences formelles. Comment comprendre dès lors leur situation de pauvreté, qui peut être extrême ? Ces familles sont dans une situation de pauvreté suite à un choc ou parce qu'elles ont momentanément trop de charges. Tout porte à croire que ces familles pourront un jour être dans une situation de mieux être économique, au vu des capitaux et des compétences dont elles disposent. L'exemple de Herman est illustratif. Herman était serveur sur appel dans un grand hôtel. L'hôtel en question a connu une diminution de sa clientèle et a cessé de recourir à ses services. En attendant de trouver un nouvel emploi, il travaille sur appel dans plusieurs restaurants. Ses revenus ont néanmoins diminué et sont devenus plus irréguliers encore : *« Bon ! C'est comme je viens de le dire. Il y a certains restaurants qui nous connaissent. Même le personnel de Lybia travaille toujours avec nous. S'il gagne des petits marchés lors des mariages, des baptêmes et consort, il y a des gens comme eux ils sont dans un grand Hôtel là, tu leur demandes de chercher du personnel pour eux ; ils vont s'occuper de leurs mariages et de leurs baptêmes donc, on nous appelle. On fait des voyages même souvent pour organiser des baptêmes »* (Herman, p.3). Il peut toutefois encore compter sur le commerce de sa femme. La situation de Herman a toutes les chances de s'améliorer lorsqu'il retrouvera un emploi, ceci d'autant plus qu'il a déjà pu compter par le passé sur un cousin pour être embauché et qu'il a des compétences et de l'expérience, ainsi qu'un réseau dans le domaine de l'hôtellerie.

5.1 Un défaut de compétences

Certains ménages n'ont pas connu d'événement particulier qui serait à l'origine de leur pauvreté. Dans ces ménages, les obstacles à la sortie de la pauvreté apparaissent de manière particulièrement claire. La précarité y est due à une incapacité à générer des revenus suffisants pour faire vivre la famille, à des revenus irréguliers liés à des activités par nature périodiques, ou à une incapacité à tenir un budget. Alors que d'autres personnes de niveau d'instruction semblable (souvent aucun), dotées des mêmes capitaux (souvent aucun) qu'eux, et qui ont des charges semblables, parviennent à mener une activité qui permet de subvenir aux besoins de leur famille, ces répondants-là n'y parviennent pas, ce qui peut être mis sur leur compte d'un manque de compétences (informelles).

Un exemple est celui de Rayim qui tient une blanchisserie ; sa femme ne travaille pas. Ses revenus sont tout simplement insuffisants pour faire vivre le ménage : *« Dans le mois, on ne peut pas calculer, ça ne me permet pas de garder quelque chose donc ce que je gagne est juste pour manger, donc ce que je gagne est juste pour manger ; si c'était quelque chose qu'on peut épargner, je peux dire que j'ai gagné telle somme mais non ça ne suffit pas pour garder, ce que je gagne est juste pour manger et parfois même ça ne suffit pas »* (Rayim, p.3). Son cas peut être comparé à celui de Issiaka, qui semble s'en sortir mieux, grâce à ses compétences (et ses relations). Issiaka est blanchisseur et sa femme, enfileuse de perles. En parallèle à la blanchisserie, Issiaka est démarcheur dans le cadre de vente de parcelles : *« [...] Hein, pour avoir à manger pour ma famille mais parfois je fais affaire au niveau des parcelles, il y a des fois où quelqu'un veut vendre sa parcelle et vient m'informer, si je trouve des gens qui veulent acheter et qu'on arrive à vendre ils peuvent trouver quelque chose me donner ; voilà »* (Issiaka, p.19). Issiaka et sa femme sont hébergés par une connaissance, et ils ont pu

solliciter la famille au village pour héberger leurs deux enfants, de manière à alléger les charges du ménage.

5.2 Des difficultés d'accès au capital

La quasi-totalité des répondants a un projet qu'ils souhaitent réaliser pour sortir de la pauvreté. Cependant, nous l'avons vu, il reste impossible à la plupart d'accéder à un crédit. Le ménage d'Omar est un exemple de famille où au moins un des actifs a des compétences, mais où la famille n'a pas de capitaux qui lui permettraient d'envisager une sortie durable de la pauvreté. Omar a exercé de nombreuses activités : au village, il faisait du commerce d'ignames, il a travaillé dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire, il a tenu un kiosque à Ouagadougou, il a travaillé dans les mines, il a fait du manœuvre et enfin, il a déchargé des sacs pour un magasin. Actuellement, il fait du gardiennage, une activité qui n'est pas suffisamment rémunératrice étant données les charges de son ménage (il vit avec sa femme et leurs trois enfants) : « [...] Donc, si j'ai l'information sur une offre d'emploi plus rémunérateur, à laquelle je peux postuler, j'abandonnerai le gardiennage ; le gardiennage, je ne le fais pas parce que je le veux mais c'est parce que je n'ai vraiment pas le choix » (Omar, p.2) Il ne bénéficie pas d'un grand soutien familial, mais peut compter sur ses amis et son patron en cas de coup dur. Omar a des compétences reconnues dans le commerce et a la capacité de s'adapter à des situations nouvelles : « Je n'ai pas fréquenté [l'école], mais dans le commerce, j'ai de la chance dans le commerce, c'est parce que je n'ai pas d'argent pour faire le commerce (que je n'en fais pas). Regardez, si je me lève, j'avais un ami qui est à Batar il vend de la cigarette, si j'arrive, il dit Omar tu es arrivé ! Il me dit de le remplacer pour qu'il parte acheter des marchandises au marché, d'ici là qu'il retourne, d'ici là qu'il aille acheter les marchandises et retourne, quand il arrive, je lui remets 10.000f, 15.000f, ce que j'ai fait comme vente en son absence » (Omar, p.18-19). Il manque toutefois à Omar les fonds nécessaires pour se lancer dans le commerce : « Hèèè, si tu gagnes et que cela suffit pour te nourrir, tu peux ainsi mettre un peu de côté pour épargner [...] petit à petit, tu peux prendre ce que tu as épargné pour entreprendre quelque chose, mais si tu n'as pas cela... » (Omar, p.19).

Nous avons vu plus haut (Partie I.2) que les familles de l'échantillon ont rarement des capitaux relationnels, n'arrivent souvent pas à épargner pour investir, et ont rarement accès aux crédits formels. Soulignons que certaines personnes de l'échantillon refusent d'elles-mêmes d'emprunter de l'argent, par crainte de ne pas pouvoir ensuite rembourser et de voir leur situation se péjorer davantage (ce qui rappelle également la crainte de mettre son bien immobilier en hypothèque) : « Vous savez, si tu n'as pas de protecteur, il faut savoir se protéger. Si tu vas emprunter de l'argent, [et on vient] pour réclamer votre argent, ce sont les gens qui vont nous assister, c'est cette honte que je refuse et par conséquent je n'accepterai jamais de prendre un crédit, je ne voudrais jamais avoir un prêt sur moi » (Zourata, p.8).

6. Les soutiens institutionnels

Les familles pauvres ont besoin de soutiens extérieurs pour acquérir les compétences et les capitaux qui leur permettraient de sortir de la pauvreté ; elles ont aussi besoin de soutiens pour prévenir ou faire face aux événements négatifs qui mettent à mal leur équilibre fragile. Dans cette section, nous allons décrire en détail les soutiens institutionnels dont bénéficient les familles pauvres interrogées, en distinguant trois catégories de soutiens institutionnels : les soutiens étatiques (école, eau et assainissement, santé, justice, autres), les soutiens d'Organisations Non Gouvernementales, et les soutiens des Eglises.

6.1 Accès à l'école publique

L'instruction est perçue par tous les répondants comme une voie de sortie de la pauvreté. Toutes les familles interrogées veulent scolariser leurs enfants, pour espérer sortir de la pauvreté un jour, et le font au prix de sacrifices importants : *« L'importance de l'école ? Nous pouvons prendre l'exemple de tout le monde qui met leurs enfants. Tu ne peux pas mettre au monde un enfant de nos jours et ne pas le mettre à l'école. C'est ce qui fait que nous aussi nous forçons pour mettre nos enfants à l'école. Qu'ils étudient peut être qu'ils pourront devenir des gens de demain (réussir). Sinon nous-mêmes si on n'a pas étudié, nous ne voulons pas mettre au monde un enfant sans le mettre à l'école. Nous aussi nous le poussons jusqu'à ce qu'il puisse savoir écrire son nom. Si on lui dit c'est ceci, qu'il puisse savoir que cela. Si tu le pousses jusqu'à la fin de tes moyens, si l'enfant a les moyens d'avancer qu'il parte. S'il n'en a pas, qu'il abandonne, parce que ce que lui aussi a su est suffisant pour faire quelque chose. »* (Simon, p.15). Madi est le seul répondant qui a une vision négative de l'école, car sa fille y est tombée enceinte : *« Vous avez pas vu des gens qui savent lire A et I et qui se vendent en ville ; c'est ceux qui ont été à l'école qui se vendent, je me demande ce qu'on leur enseigne à l'école »* (Madi, p.45). Ainsi, les enfants ne sont déscolarisés que dans les familles les plus pauvres, comme chez Amidou et Orphélie qui n'ont plus les moyens de financer la scolarité de leurs enfants. *« Ce qui a vraiment fait que je n'ai pas pu payer la scolarité des enfants, c'est la maladie même, là, je ne peux pas vous le cacher, la maladie m'a vraiment terrassé et cela m'a vraiment affecté, si c'était que j'avais la santé, tout irait pour le mieux, la maladie me rend inactif, même le gardiennage que je fais, si tu pars aujourd'hui et tu pars pas demain, si tu t'absentes un jour, il y a risque qu'on te renvoie, alors que tu es malade, c'est en réalité ce qui a contribué à l'échec scolaire des enfants »* (Amidou, p.10). *« L'école a beaucoup d'avantages ; si vous voyez que souvent un parent ne scolarise pas son enfant ; c'est par manque de moyens, sinon s'il en tient qu'à moi, mon garçon là même ne ferait pas de cours du soir ; si un enfant va loin dans ses études, s'il réussit, il peut venir en aide à ses parents pour sortir de la pauvreté »* (Orphélie, p.6). L'école publique occasionne des frais de scolarisation beaucoup moins élevés que les écoles privées, en tout cas au primaire, comme l'illustre les propos de Barkissa. *« Il y en a un qui est à l'école publique. On paye seulement la scolarité qui ne dépasse pas 1'500f et c'est le gouvernement qui leur donne les fournitures. Pour celui qui est au privé, on paye 19'000f (et il faut payer les fournitures scolaires) »* (Barkissa, p.3-4). Malheureusement, les familles pauvres interrogées n'ont souvent pas accès à l'école publique, où le nombre de places est limité. L'accès à l'école publique est encore plus difficile pour les familles des zones non loties, à cause du

défaut d'investissements publics dans ces quartiers. Ainsi, Aminata, une des personnes les plus indigentes de l'échantillon et qui loge en non loti, scolarise son enfant dans le privé (avec le soutien d'une relation), étant loin de toute école publique. « *[Une relation] a demandé pourquoi il ne part pas à l'école et je lui ai dit que je n'ai pas l'argent pour l'inscrire à l'école Untel qui est privée et qui est chère. Les écoles publiques sont très loin d'ici* » (Aminata, p.10).

Les coûts élevés des écoles privées, souvent les seules accessibles, peuvent amener le ménage à s'endetter. « *Bon, ici à Ouaga, le privé là est cher, il y a des coins où c'est 30'000F et dans les coins où il y a faveur, c'est 20'000F, ça même c'est une aide, mais, bon, comme ils sont deux, parfois c'est difficile pour moi ; et cela fait que quand ils étaient ici, je m'endettais pour payer la scolarité mais [...] si tu es beaucoup endetté, haa, le sommeil là même, pour te coucher c'est compliqué* » (Issiaka, p.7). Une autre option consiste à envoyer les enfants au village, où ils ont pu être inscrits, comme nous l'avons déjà vu dans son exemple. L'inscription dans une école coranique, où les frais sont moindres, constitue une autre solution. Ainsi, Moctar a opté pour l'école coranique. « *C'est vrai, c'est à partir de 2011 que j'ai arrêté de travailler [...] ma femme, je lui ai dit que je vais déscolariser deux enfants, pour les mettre dans l'école coranique (madrassa), c'est pour amoindrir les coûts, parce qu'à l'école coranique, [...] même si tu as 3'000f, ou 2'500f tu peux aller payer, il n'y a pas d'emmerdement, pas question de mettre un enfant dehors parce que son père n'a pas payé* » (Moctar, p.11).

6.2 Accès à l'eau et à l'assainissement

De nombreux répondants, surtout ceux qui résident en non loti, vivent entassés dans des logements délabrés, jouissent de quantités limitées d'eau, n'ont pas de latrines adaptées, et se soucient peu de la gestion des ordures. « *Quand c'est difficile, souvent j'appelle la barrique d'eau chaque trois jours. Mais il arrive que cela ne soit pas comme cela. Je demande aux enfants d'aller chercher l'eau avec des bidons. C'est comme ça* » (Ferdinand, p.14). « *R : Il n'y a pas de robinet [...]. Il y a beaucoup de choses qui nous manquent déjà, n'en parlons pas d'avoir un robinet (rires) tout ça c'est parce qu'il n'y a pas de moyens. Il n'y a pas d'argent. Q : L'eau vous en achetez à quel prix chaque jour ? R : Chaque jour c'est 200 francs. Mais ce n'est pas tous les jours. Si nous achetons aujourd'hui, c'est après demain nous achetons une autre barrique d'eau. Après demain dans la barrique tout est fini. [...] il faut qu'on se débrouille et dès qu'il pleut on recueille l'eau et le jour où il ne pleut pas c'est un problème. Oui* » (Léon, p.4-5).

Les descriptions suivantes, rédigées à la fin des entretiens, sont illustratives de l'insalubrité du lieu de vie de nombreux répondants. « *Le logement est dans un état de délabrement très avancé parce qu'il a servi de porcherie avant. L'hygiène environnementale n'est pas entretenue et la cour est pleine d'ordures* » (Madi, description du lieu de vie). « *Présence d'une latrine construite mais mal entretenue avec des eaux usées stagnantes visibles aux alentours. Il n'y a pas de portail et l'état de délabrement du banco qui a servi à construire la maison est très avancé. [...]. Des ordures traînaient partout. La cour sert aussi de stockage de cailloux à la femme qui en ramasse pour vendre. [...] Assise à moins de trois mètres des toilettes, l'odeur très désagréable arrivait jusqu'à nous* » (Bamory Patrice, description du lieu de vie). Les conditions d'hygiène sont certes moins bonnes dans les quartiers non lotis ; cependant, il apparaît que les lacunes en termes de services publics existent également dans

les ménages pauvres habitant les quartiers lotis. Ces résultats issus de l'observation des lieux de vie des répondants sont corroborés par les données quantitatives des caractéristiques de l'habitat (Rossier et Soura, 2011, déjà cité).

6.3 Accès aux services publics de santé

Aucunes personnes interrogées ne recourent aux soins offerts par des structures privées, ce qui souligne le rôle primordial joué par le système de santé publique pour les pauvres. Les personnes interrogées utilisent les services de santé gratuits ou subventionnés pour les enfants et les femmes enceintes (vaccinations, accouchement) ; ils bénéficient là d'une forme d'aide étatique dans le domaine de la santé. Ce résultat montre que ces personnes, bien que souvent sans instruction, sont conscientes des bénéfices du recours aux soins modernes, et le font dès que le service leur est accessible, c'est-à-dire gratuit ou fortement subventionné. Les personnes interrogées ne manifestent pas une préférence pour des soins traditionnels. « *Premièrement, on l'amène au dispensaire et si on voit maintenant qu'on n'a pas d'argent, on le ramène à la maison pour voir ce qu'on va faire ; si on a l'argent on paye les ordonnances mais si on n'a pas l'argent, on vient soigner traditionnellement* » (Ousseni, p.6). Mais le recours à un praticien traditionnel est parfois utilisés en complément aux soins dispensés à l'hôpital, comme dans le cas du mari d'Orphélie : « *Vous connaissez nous les noirs, si on t'informe qu'il y a quelqu'un qui a un médicament, si tu ne pars pas on dira qu'on t'a dit mais que tu n'es pas parti, bon ! À l'hôpital aussi on suivait les traitements normalement ; chez les tradipraticiens aussi on part expliquer ; si tu ne part on va dire que tu n'as pas soigné le malade et si par malheur il meurt on va t'accuser de tous les maux, c'est ce qui fait que je faisais tout ce qu'on me demandait.* » (Orphélie, p.10) L'indigénat semble particulièrement efficace pour le traitement des maladies mentales. « *Ma femme ! Vraiment, ma femme est souffrante,[..] en réalité quand nous nous sommes mis à chercher les remèdes, ils nous ont dit qu'elle est possédée par des esprits, on a grouillé et on m'a conseillé de lui faire suivre une cérémonie traditionnelle [cérémonie qui consiste à dompter les esprits afin quelle soit libérée]! J'ai dû emprunter de l'argent chez un ami* » (Moctar, p.16). « *Pour moi ça a commencé en 2008 et on partait soigner à l'hôpital, si on part on dit de mettre du sérum si on met de retour à la maison c'est un problème, si on met et qu'on rentre la maladie s'aggrave et on dirait que j'allais mourir et on a dit de faire le médicament traditionnel car c'est mieux, et c'est là-bas qu'on a su que ce sont les génies et j'ai commencé à suivre les procédures un peu un peu.* » (Madame Moctar, p.8).

En dehors des soins subventionnés mentionnés (santé maternelle et infantile), les répondants ne reçoivent aucune aide publique pour d'autres problèmes de santé, de telle sorte que, faute de moyens, certaines familles renoncent parfois à aller consulter, surtout dans le cas des adultes. « *Ma femme doit faire un examen, mais il n'y a pas d'argent pour le faire et la date est déjà dépassée, on ne trouve pas de travail et il n'y a pas l'argent ; si tu n'as pas l'argent pour manger où en trouver pour aller à l'hôpital ?* » (Oussef, p.2). Pourtant, d'autres ont conscience de l'importance de consulter rapidement, afin de limiter les frais médicaux : « *Il y a pas à regarder deux jours [avant de se rendre à l'hôpital], non, moi-même ne conseille pas quelqu'un ainsi, encore moins moi-même ; dès que ça commence il faut aller à l'hôpital car si tu pars là-bas plutôt que... je crois que le prix des*

médicaments sera moins chers par rapport à quelqu'un qui va s'asseoir et la maladie s'aggrave ; si tu arrives les ordonnances coûteront plus chères, mais si tu commences tôt, si c'est le palu et que tu vas vite ayi, les médicament parce qu'il y a des médicaments à 200F par exemple paracétamol, si ce n'est pas qu'il est fébrile et ils vont l'injecter et tu paye 1000F je ne vois pas, en ce moment les dépenses sont moindre, [...] » (Mahmadi, p.7). Les répondants semblent aller dans une structure de soins quand leurs enfants sont malades (la consultation dans le public ne coûte que 100 FCFA), mais renoncent à acheter (tous) les médicaments prescrits ou s'endettent pour le faire. « Dans le domaine de la santé, des fois il y a beaucoup de maladies, (souples) et quand c'est comme cela, c'est difficile. Si ton enfant est malade, tu ne peux pas ne pas aller au dispensaire parce que tu n'as pas d'argent. Si tu pars et tu prends l'ordonnance, tu paies un peu, un peu » (Barkissa, p.4). « Tout récemment quand on est parti là (à l'hôpital), ça vaut 15'000F qu'on a dépensés pour soigner l'enfant et je peux dire que jusqu'à présent je n'ai pas fini de rembourser la dette, oui, même que je n'ai pas fini de payer » (Rayim p.8). En ce qui concerne les dépenses de santé, les ménages pauvres font également appel à leur réseau informel (amis, voisins) ou familial afin de pouvoir assumer les frais (voir *Partie II. 8. Les soutiens des autres relations sociales*).

Faute de moyens pour payer les médicaments de la médecine moderne, beaucoup de ménages pauvres ont recours aux médicaments de la rue ou pratiquent l'automédication traditionnelle. « R : S'il tombe malade, on part au dispensaire et si je n'ai pas l'argent pour payer l'ordonnance, on le lave avec les feuilles des arbres. Q : S'il y a l'argent qui paye l'ordonnance ? R : C'est moi, mais quand il n'y en a pas, je pars en brousse chercher les tisanes pour le laver et pour qu'il boive » (Ibrahim, p.4). Ces stratégies alternatives entraînent souvent un retard dans le recours aux soins. « On n'a pas toujours l'argent sur nous et on essaye de soigner d'abord à la maison, si ça ne va toujours pas on l'amène à l'hôpital » (Jean, p.4). « Quand un enfant a la fièvre, on achète les médicaments avec les vendeurs ambulants. Oui. S'il arrive qu'il y a beaucoup de fièvre on l'emmène chez les malades (à l'hôpital) » (Léon, p.5). « On attend deux jours pour voir car comme il n'y a pas l'argent, si ça persiste maintenant on part au dispensaire. Si on lui donne le médicament et ça va on ne part plus, mais si ça persiste qu'on part. En ce moment même si on doit emprunter, on le fait » (Awa, p.4).

Une seule famille indigente interrogée a bénéficié des soins gratuits en se présentant avec le malade. « On m'avait demandé à l'hôpital si j'avais des moyens pour les soins et qu'on devait nous amener à la pédiatrie, là où on soigne les enfants et que là-bas on soigne bien, et comme je voulais la guérison de mon enfant et qu'on prenne soin, j'ai répondu que oui, j'avais de l'argent et nous sommes allés, alors que je n'avais pas de moyens. Une fois installés, les ordonnances ont commencé à venir et j'étais stupéfait, c'est ainsi que je suis allé voir un médecin qui m'a donné un mot avec lequel je suis allé à l'Action Sociale, c'est eux qui mon aidé avec des médicaments, en tous cas, l'action sociale a beaucoup contribué, sans eux, l'enfant serait décédé » (Amidou, p.11). D'autres tentent de se présenter avec l'enfant malade en espérant des soins gratuits : « Q : Que faites-vous lorsqu'un enfant tombent malades? R : Je l'amène à l'hôpital car même si on a pas l'argent l'infirmier peut soigner par pitié. » (Jean, p.7)

Près du quart des ménages de l'échantillon ont déjà utilisé des méthodes contraceptives modernes, que ce soit pour espacer les naissances ou ne plus avoir d'enfants (Ousséni, Herman, Boureima, Amado, Siata, Rayim, Abdel, Adjaratou, Seydou, Safi, Drissa, Awa Alimata, Laurent) ; il s'agit des

ménages les plus instruits de l'échantillon et 6 d'entre eux sont nés en milieu urbain. La raison la plus souvent évoquée est le manque de moyens pour assumer un enfant supplémentaire : « *Hum déjà avec trois, pour leur trouver de quoi manger ce n'est pas facile, n'en parlons pas si d'autres s'y ajoutent. Comme ça, là déjà ça suffit avec ce dernier si on arrivait à l'inscrire à l'école et s'occuper de sa santé et de tout ce qu'il y a, c'est déjà dur, n'en parlons pas avoir d'autres, c'est comme ça* » (Safi, p.14). « *Moi si c'est pas qu'il [mon mari] va guérir, je ne veux plus accoucher, je vais m'occuper de ceux qui sont là d'abord car il y a la pauvreté* » (femme d'Abdel, p.15). Awa Alimata, Ousséni, Amidou et Sidonie (qui ne pratique pas la planification familiale actuellement) sont les seuls répondants à faire allusion à la santé de la mère comme une raison d'utiliser la contraception : « *[...] Si tu enfantes plus que tu ne peux en prendre soin, c'est difficile mais si c'est deux ou trois enfants cela te permet de mieux s'occuper d'eux et de prendre soin de leur maman, donc c'est mieux de faire le planning que de les accoucher au hasard* » (Ousséni, p.20). Quelques répondants (Bernard, Jean, Abderrahmane et Marlène) ont recours à des méthodes contraceptives naturelles: « *Madame, je peux faire une année sans chercher une femme (sans avoir de relations sexuelles). En plus si la femme connaît ses jours dangereux (fertiles), ça aide. Si j'ai envie de ma femme et elle me dit que ce n'est pas possible, je ne l'empêche pas, mais si le jour dangereux passe, pour que je ne me décourage pas avec elle, c'est elle-même qui va venir vers moi.*» (Bernard, p.17).

Les répondants qui n'utilisent pas la contraception disent ne pas en avoir (encore) besoin (n'ont pas encore eu d'enfant, ou seulement un ou deux) ou disent s'en remettre à la volonté de Dieu pour le nombre de naissances ; cependant une part non négligeable de personnes dans cet échantillon de personnes peu instruites et pauvres n'utilisent pas la contraception, bien qu'ils ne veuillent pas d'enfant dans l'immédiat, et bien qu'ils reconnaissent qu'un enfant de plus augmente les charges, et donc la pauvreté. Pour ces personnes, un enfant est vu aussi comme un don de Dieu, une possibilité de sortie de la pauvreté, un bienfait potentiel ; un enfant augmente certes (un peu) les charges, mais il pourrait aussi potentiellement sortir ses parents de la pauvreté plus tard (voire un développement plus long sur cette question dans 9.2 *Vision de la mobilité sociale*).

Il est intéressant de noter que le manque de moyens financiers pour se procurer les contraceptifs n'est évoqué que par un seul répondant : « *Quand vous êtes venue, on était en train de parler de la planification familiale. Ma femme me disait tout de suite de grouiller d'avoir l'argent pour qu'elle puisse le faire. Là où je suis, je ne veux plus d'enfants, les trois me suffisaient et je demande à Dieu d'avoir l'argent pour faire la planification familiale. L'homme est différent de la femme, et nous ne pouvons pas vivre ensemble sans faire des rapports sexuels et si on le fait, une grossesse peut survenir et on ne peut plus retourner en arrière. Selon moi, si c'est pas un accident, je peux dire que le troisième même était un accident, sinon les deux nous suffisaient. Donc je fais tout mon possible pour éviter un quatrième enfant et pratiquer la planification familiale* » (Bamory, p.9). La question financière n'apparaît donc pas comme un obstacle à l'accès à la contraception dans cette population pauvre urbaine. Par ailleurs, Zourata est la seule femme qui dit manquer d'informations à propos du planning familial, ce qui montre bien que les campagnes d'information sont parvenues à toucher également ces populations pauvres. Ainsi, il semble que toutes les personnes de l'échantillon désireuses d'espacer les naissances ont su où se renseigner (on leur en a souvent parlé à la clinique après un accouchement) et ont pu prendre en charge les frais. Régina, Aminata et Mariam ont souhaité utiliser une méthode contraceptive mais en ont été empêché par leur mari : « *Q : On dit que si quelqu'un veut sortir de la pauvreté, il faut pratiquer la planification familiale, scolariser ses enfants*

et les pousser. Que pensez-vous de cette affirmation ? R : Selon moi elle est claire parce que bien que je n'ai pas fait l'école quand je me suis mariée, je ne voulais pas plus de quatre enfants. Il me frappait pour que je tombe enceinte, voilà pourquoi mes enfants sont nombreux. Il avait tracé son plan. C'est bien de faire la planification familiale et celui qui va refuser de le faire va regretter après » (Aminata, p.25).

6.4 Accès à la justice

La police et la justice sont des services de base fournis par l'Etat. Les pauvres de notre échantillon semblent y avoir difficilement accès. Le fait de ne pas posséder de papiers d'identité peut être une explication aux difficultés d'accès aux institutions judiciaires, mais les entretiens ne fournissent pas les informations suffisantes pour l'affirmer. La plupart des enfants de l'échantillon possèdent des papiers d'identité et lorsque cela n'est pas le cas, les parents dont les enfants n'ont pas de pièces d'identité ont pour la plupart dans la plupart des cas l'intention de s'en procurer. « Q : Les enfants qui ont 15ans ont-ils des pièces d'identité ? R : Non, ils n'ont pas encore fait ; je vais leurs demander » (Jean, p.3) Certains adultes, lorsqu'ils tentent de produire leur pièce d'identité rencontrent des obstacles de type administratifs, comme Abdou. « Q : Où est ce que tu étais quand on établissait les pièces d'identité ? R : J'étais à Bobo. Je n'ai pas emmené un extrait de naissance là-bas. Donc cela a fait que je n'ai pu établir la pièce. Quand je suis venu aussi, le patron m'a dit qu'il viendra me remplacer un jour pour que je puisse aller l'établir. Mais il est allé se renseigner pour cela et on lui a signifié qu'avec les troubles, on n'a pas encore ouvert une nouvelle séance » (Abdou, p.20) Les personnes pauvres de l'échantillon ont donc conscience de l'importance de posséder des papiers d'identité.

Le principal obstacle à l'accès au système policier et judiciaire semble être le manque de moyens ou de relations dans les institutions concernées. Cette discrimination est illustrée par le discours d'Issiaka : « De nos jours, héé, dans les commissariats ou dans les gendarmeries, [...], si tu n'as pas d'argent, parfois même si [tu as une] connaissance il faut que tu lui donnes de l'argent, alors qu'on dit qu'on construit le commissariat pour tout le monde que tu sois riche ou pauvre. [...] Si vous avez un problème et que vous arrivez là-bas [...] si tu n'as rien, même si ta raison est aussi grande que Ouagadougou, on ne parle pas de toi, peut-être même qu'on te frappe bien et on t'emprisonne, en ce moment-là je ne comprends pas ça » (Issiaka, p.16).

Plusieurs répondants ont eu des problèmes dans les relations de travail (non-paiement du salaire, fausses accusations de vol...) (Abdou, Moctar, Laurentine, Abderrahmane) sans pouvoir recourir à la police et à la justice. Des différends avec leur employeur ont entraîné leur licenciement et une péjoration de leur situation financière, mais ils n'ont eu aucun moyen de se défendre de ce qu'ils disent être de fausses accusations. Les employeurs profiteraient de leur vulnérabilité et de leur incapacité à réagir pour commettre des abus : « Quand les entrepreneurs ne veulent pas payer ils créent des faux problèmes. Ils profitent des petits problèmes sur les chantiers tels que le vol pour refuser de vous payer. Même si vous êtes innocents vous ne pouvez rien faire. Madame, rien d'autre à part l'injustice n'entraîne les conflits dans un pays » (Abderrahmane, p.6).

D'autres personnes interrogées ont été volées ou spoliées par leur famille, et n'ont pas non plus pu recourir à la police et à la justice. Par exemple, Noaga a été cambriolé à deux reprises. Alors qu'il était commerçant, il a été agressé et toute sa marchandise a été volée. Suite à cet événement, son commerce a fait faillite et il a dû se reconvertir en ramasseur de cailloux. Pour cette activité, il utilisait une charrette, qui a été elle aussi volée. Pourtant, Noaga ne s'est pas rendu à la police. Un autre exemple est celui d'Aminata. Son mari a fui en emportant tous ses biens ; il exige ensuite qu'elle quitte le domicile avec ses enfants pour vendre la parcelle. Faute de moyens pour prendre un avocat, elle n'a pas pu le poursuivre en justice : *« Mon mari n'est pas mort, il a fui et il a pris une autre femme. J'ai appelé sa famille et on a amené l'affaire en justice en vain. On m'a dit de prendre un avocat mais je n'ai pas de moyens. Je suis orpheline de père et de mère et je n'ai pas quelqu'un d'important pour m'aider. Je n'ai même pas à manger n'en parlons pas de prendre un avocat. [...] »* (Aminata, p.3) ; *« L'avocat devait m'aider à le faire s'occuper des enfants. Même s'il ne veut pas de sa femme, il ne doit pas chasser ses enfants. »* (Aminata, p.6) Suite à cette tentative avortée d'amener l'affaire en justice, un inconnu pénètre à plusieurs reprises dans son domicile la nuit pour la menacer et lui dire de quitter la maison. Devant les menaces, Aminata s'est rendue à la gendarmerie, qui ne réagit pas. Ce sont ses enfants et les voisins qui ont finalement fait fuir l'homme qui la harcelait ; mais elle quitte son domicile pour avoir la paix.

6.5 Autres appuis étatiques

Quelques personnes de l'échantillon bénéficient d'autres aides étatiques. Jean et Régina, victimes des intempéries du 1er septembre 2009, ont bénéficié de l'aide du gouvernement : *« [...] La cour que vous voyez, c'est ma femme et moi qui avons construit les briques pour sa construction. Le gouvernement aussi m'a apporté un soutien en ciment et en tôles lorsque la pluie a fait tomber ma maison mais j'ai vendu le ciment pour acheter des briques en banco »* (Jean, p.5). Joséphine, Awa et Rayim ont reçu moins d'aide à cette occasion : *« Je n'ai rien reçu, je n'ai rien eu, c'est une fois, que nous avons été convoqués à la mairie et nous avons reçu des couvertures, des nattes, et du riz environs 4 fois, et du maïs environs 3 fois, depuis cela, je n'ai rien reçu »* (Joséphine, p.4). La fille d'Orphélie bénéficie d'une bourse du FONER (Fond National pour l'Éducation et la Recherche) pour poursuivre ses études à l'Université. Seydou, qui est fonctionnaire, s'est vu rembourser une partie des frais de santé suite à un accident de travail qui l'a précipité dans la pauvreté. Enfin, Marlène reçoit une pension de retraite suite au décès de son mari, qui était fonctionnaire. Les autres veuves n'ont pas été soutenues par l'Etat : Laurentine, Orphélie, Sidonie, Awa, Justine, Adjaratou, Zourata et Valérie n'ont bénéficié d'aucun soutien. Les maris de Orphélie et Valérie étaient eux aussi fonctionnaires, mais elles n'ont pourtant reçu aucune pension : pour la première, le mariage n'avait pas été célébré, pour la seconde, son mari était trop jeune pour qu'elle puisse toucher une pension de retraite ; elle a toutefois reçu une somme de la part de l'assurance car son mari est décédé dans un accident de la route.

6.6 Soutien des institutions internationales, des ONG, des associations

Quelques personnes seulement de l'échantillon bénéficient d'un appui de la part d'organismes non gouvernementaux. Ainsi, Abderrahmane a reçu une aide alimentaire de la part du Programme Alimentaire Mondial : « *Q: Durant combien de mois a duré l'aide ? R: J'ai reçu deux à trois mois d'aide. J'étais absent. Ma petite sœur mariée en a reçu et a emporté une partie à sa mère. Une autre vieille de la cour a aussi reçu l'aide. [...]. Chaque femme a reçu quatre plats de mil, du savon et de l'huile. On avait la possibilité d'aller dans une boutique et choisir soit du riz soit de l'huile* » (Abderrahmane, p.6). Le fils de Martine a pu bénéficier d'une formation prodiguée par l'UNICEF au cours de laquelle il apprend la couture et la soudure. Une association a pris en charge la scolarité d'un enfant de Madi : « *R : La compassion c'est un coin (une structure) où on prend les enfants des pauvres. [...] Et on leur trouve des amis blanc (parrainage d'enfant), donc ce sont leurs amis qui leur payent la scolarité et les fournitures. Q : En dehors de l'école ils ne font rien pour les enfants ? R : En [dehors] de l'école par exemple quand août arrive, ils peuvent envoyer 10 kg de riz et le Noël ce sont eux qui lui payent ses habits de fête, c'est ainsi* » (Madi, p.11). Deux femmes ont bénéficié de micro-crédit (peut-être de la part d'ONG) ; nous les avons déjà décrites dans la Partie I. 2.

Le soutien des organismes non gouvernementaux semble plus important dans le domaine du VIH : certaines ONG ou associations soutiennent les personnes vivant avec cette maladie. Adjaratou et Amidou, les deux personnes de l'échantillon atteintes du VIH-SIDA, reçoivent gratuitement les antirétroviraux : « *En tout cas, je ne vais pas mentir, on nous aide avec les médicaments ; c'est quand un médicament n'est pas dans leur dépôt qu'on me donne une ordonnance. Ils m'ont suivie pour connaître chez moi (visite à domicile) et même si c'est le palu, s'ils ont le médicament, ils me donnent* » (Adjaratou, p.7). Adjaratou est également intégrée au sein d'une association qui propose des groupes de discussion, ainsi qu'une aide matérielle : « *Chaque mois ou chaque trois semaines, on fait des réunions, et si quelqu'un a des difficultés, tu expliques et chacun te conseille. Ces derniers temps, j'ai des maux de cœur qui s'aggravent si je pédale, ce qui fait que je ne pars pas aux réunions. Mais si je gagne la santé je vais participer car ça m'aide beaucoup.* » (Adjaratou, p.10-11). Adjaratou dénonce cependant le manque d'aide pour la nourriture, ce qui rend difficile la prise de ses médicaments : « *[...] Avant on gagnait de la nourriture mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Depuis qu'on m'a mise sous traitement, c'est deux plats seulement et un sac de couscous que j'ai eu ; alors que si on prend le médicament et on ne mange pas c'est pas bien. Si je sors j'ai des vertiges seulement mais je respecte les heures de prise. Je suis allée leur dire que j'ai faim et on m'a montré le magasin vide. C'est cette fois-ci on a inscrit nos noms et on a eu deux plats deux plats. Mais deux plats avec trois enfants ?* » (Adjaratou, p.4).

6.7 Soutien des Eglises

Nous l'avons vu, les bénéficiaires des soutiens de la part des organismes non gouvernementaux sont rares dans l'échantillon, et les soutiens publiques sont largement insuffisants. Les Eglises (et mosquées certainement même si nous n'avons pas rencontré de cas dans l'échantillon) semblent en revanche jouer un rôle non négligeable dans l'aide aux plus démunis dans les quartiers suivis. « [...]

Les protestant sont solidaires, si tu pars à l'église seulement parfois si ça ne va pas et tu pars voir le pasteur même s'il va enlever un peu de ses vivres pour te donner, il donne. [...] » (Orphélie, p16). L'aide apportée vise principalement à assurer les besoins de base, soit l'alimentation, la santé et la scolarisation des enfants. Sidonie, Zourata et Bibata reçoivent une aide alimentaire de la part d'Eglises protestantes : « Q : Mais hormis l'achat, vous n'avez pas quelqu'un qui vous donne par exemple des céréales comme ça ou de la farine ? R : Ce sont les gens de l'Eglise protestante qui m'en donnent [...]. Comme je ne peux pas préparer le tô c'est le riz qu'ils me donnent d'habitude. » (Sidonie, p.7). Amado, Bibata, Sidonie et Justine ont reçu de l'aide des Eglises pour régler des frais médicaux : « [Je vais dans] les pharmacies qui sont moins chères, comme chez les « ma sœur » (les religieuses), sinon si c'est chez les autres là, vraiment, il te faut serrer la ceinture. » (Justine, p.11). Enfin, Valérie, Marlène, Abderrahmane, Sidonie et Aminata ont pu scolariser leurs enfants grâce à l'aide d'une église : « R : Vraiment je suis partie pleurer jusqu'à ce que le protestant, le directeur m'a dit qu'ils vont prendre l'enfant en charge. Elle a eu son CEP et son entrée en sixième là-bas sans que je ne paye 5 f. Je suis partie les remercier et ils l'ont inscrite à Saaba, mais cette année je n'ai pas eu l'argent pour la payer. » (Aminata, p. 12)

La plupart des répondants qui ont bénéficié d'une aide de l'Eglise sont des personnes très pauvres (Sidonie, Bibata, Aminata Zourata, Amado, Abderrahmane). Les bénéficiaires de ce type de soutien vivent tant en loti qu'en non loti. Dans le cas de Zourata, Valérie et Marlène, l'aide est survenue après le décès de leurs maris et a ainsi pallié à l'absence de soutien institutionnel. Il est intéressant de noter que les personnes porteuses d'un handicap de l'échantillon (Bibata, Abdel, Sidonie et Safi) ne reçoivent aucun soutien étatique (ni de la part des organisations non étatiques d'ailleurs), et plus souvent l'aide des Eglises (Bibata et Sidonie).

Partie II. Entraide et perceptions de la pauvreté

7. *L'entraide familiale*

En préambule, on peut dire que nous n'avons observé aucune différence dans les *mécanismes* de l'entraide familiale entre résidents du loti ou du non loti, bien qu'une étude quantitative serait évidemment nécessaire pour investiguer d'éventuelles différences quant au montant et à la fréquence de telles aides. Par ailleurs, de nombreuses personnes interrogées ici, qu'elles soient nées au village ou en ville, ont une partie de leur parenté au village et une partie en ville. Seuls Abdou, Albert, Bernard ou Awa n'ont aucun lien avec un village. A l'inverse, certains migrants sont les premiers à arriver en ville, et ont donc leur famille entièrement au village. Les configurations de l'entraide familiale sont fortement liées à la localisation des différentes parties de la famille, et l'effet de cette dernière dimension sur l'entraide familiale (plutôt que celui du lieu de naissance des répondants) est discuté dans ce qui suit.

7.1 Les familles soutenues par leur parenté élargie

Rares sont les personnes dans cet échantillon qui bénéficient d'un soutien important de la part de leur famille, un soutien qui permet d'améliorer durablement leur revenu (voire Partie I.2) : en effet, les personnes qui bénéficient d'un tel soutien ne sont en général pas pauvres. On citera les exceptions suivantes, toutes dans une situation de pauvreté que l'on peut penser transitoire : Albert, Drissa, Herman, Jean, Boureima qui sont originaires du milieu urbain ainsi que Simon et Marc qui ont migré du village vers la ville.

Dans la grande majorité des familles interrogées, les familles élargies (du mari comme de la femme) se mobilisent pour apporter un soutien en cas d'urgence. Ainsi, Sidonie, Awa Alimata, Joséphine, Valérie et Eugène demandent de l'aide à leur famille lorsqu'elles n'ont plus les moyens d'acheter de la nourriture. « [...] Pour cela, il y a la cour de mon père qui est à Tanghin, si je vois qu'on n'aura pas la nourriture pour tel ou tel jour, je n'accepterai jamais de laisser mes enfants affamés, dès que je reviens du travail, je pars chez ma maman, ce que je gagne là-bas, je nourris mes enfants avec » (Joséphine, p.8). Les familles interviennent également fréquemment en cas de problèmes de santé (Valérie, Abdel, Mariam, Hamed, Awa, Catherine, Boureima, Mahmadi, Salif, Abdou). « Q : [...] Si un membre de votre famille tombe malade, qu'est ce que vous faites ? R : Si ça dépasse nos capacités, ce sont nos grands frères qui s'en occupent » (Hamed, p.4). La famille peut encore intervenir dans le domaine du logement ou de la scolarité (Bamory, Zourata, Adama, Orphélie): « C'est mon petit frère qui m'a donné la maison. Il l'a achetée. [...] J'ai demandé trois sacs de ciment à un oncle maternel et je suis venu construire » (Bamory Patrice, p.3). « Quand à celui [l'enfant] qui fait le médersa (l'école coranique), c'est son oncle maternel qui l'a pris. La mosquée lui appartient, c'est-à-dire que c'est lui qui a construit l'école. Donc je n'ai pas de dépense sur lui » (Adama, p.5).

On note un soutien réciproque des familles interrogées envers leur propre parenté en difficulté (qu'elle soit en ville ou au village). Par exemple, Madi donne parfois un peu d'argent à sa fille mariée : « Haa, comme c'est eux avec leur problème de famille car c'est avant-hier nuit que l'enfant

est venu ici, j'avais 1000F et au nom de la parenté je le lui ai donné » (Madi, p.4). Abdou et Ousséni, tous deux nés à Ouagadougou apportent une aide financière à leurs parents qui résident en ville : « Ce n'est pas pareil parce qu'avant ça allait mieux. Quand le vieux était là comme lui aussi pouvait toujours faire quelque chose. Cela faisait que ce n'était pas obligatoire pour vous de leur donner quelque chose. Mais maintenant qu'il perd ses forces, il ne peut plus faire quelque chose pour se nourrir. C'est donc forcé pour vous de lui trouver de l'argent à manger. Donc à ce niveau ça a changé. » (Abdou, p.11). « Comme ça ne va pas aussi chez nous, c'est quand ça va un peu qu'on lui [son père, qui a eu 16 enfants] donne quelque chose, c'est lui qui se débrouille. » (Ousséni, p.9).

Bien que la plupart des familles sont soutenues par leur parenté, au moins moralement, quand cette dernière est pauvre, les aides financières peuvent être dérisoires par rapport à l'ampleur des besoins générés par la vie en milieu urbain (coût de la scolarité des enfants dans le privé, ordonnances volumineuses en cas de maladie, coût de l'alimentation, etc.) Pour les migrants dont la famille élargie réside en milieu rural, ce sont plutôt eux les « riches » de la famille, à même de soutenir ceux qui sont restés derrière. « Q : Si vous avez des difficultés, est-ce que vous avez des gens à qui vous pouvez aller dire pour qu'ils vous aident ? R : Non, on n'en a pas car toute notre famille est au village. Si tu pars au village, ils vont dire que comme tu es à Ouaga tu vaux mieux qu'eux » (femme d'Abdel, p.11). Mais les natifs ont également souvent une famille élargie qui est pauvre, bien qu'elle réside en ville. Dans ces circonstances, les ménages ne reçoivent aucun soutien financier de la part de leur famille, alors même que les relations familiales demeurent bonnes. « J'ai des grands frères mais ils sont jusqu'à Tanghin, mais eux et moi c'est pareil. [...] Personne ne peut arranger les problèmes de l'autre, eux et moi c'est la même chose. » (Noaga, p.4). « Parce que parfois tu peux partir et on va t'aider mais parfois aussi tu pars et ils disent qu'ils en n'ont pas, tu ne peux pas forcer, ce n'est pas ça ? » (Mariam, p.5).

L'aide familiale peut aussi se manifester par des échanges de personnes entre ménages ou des accueils. « Quand j'étais malade, la coépouse de ma mère est venue ici. [...] Elle est venue rester une année pour s'occuper de moi » (Bibata, p.18). Il n'est pas rare que la famille interrogée ait envoyé un ou plusieurs enfants (parfois la mère de famille si elle est malade) résider avec des parents, et cela toujours en milieu rural. Dans le cas de Siata, elle-même et la deuxième épouse de son mari alternent les séjours entre Ouagadougou et le village pour limiter les charges : « On vient ici à tour de rôle ; si je viens rester une année, je retourne au village pour qu'elle aussi vienne. C'est parce que l'on ne possède pas [grand-chose] seulement [que nous faisons cela] » (Siata, p.2). Le transfert épisodique des dépendants vers le milieu rural s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, les unités familiales sont plus grandes en milieu rural, et une personne qui a besoin d'aide temporairement (par exemple une mère de famille avec un bras cassé) peut y être prise en charge. En ce qui concerne les enfants, ils coûtent moins cher en milieu rural ; ils peuvent y contribuer à la production agricole, et soit on renonce à les scolariser, soit ils ont accès à l'école publique, comme l'explique Issiaka : « Là-bas c'est le lieu forcé pour [mes enfants] ; mon père est toujours là-bas ainsi que ma mère, de plus la scolarité là-bas est plus facile » (Issiaka, p.10). Les parents biologiques qui vivent en ville continuent le plus souvent à s'occuper financièrement des enfants ainsi confiés. Par exemple, les frères de Martine hébergent deux de ses enfants : « C'est parce que je suis seule qu'ils l'ont pris pour me soutenir, c'est pourquoi. Mais je fais [des] dépenses toujours sur lui ; parfois il vient ici et je lui donne

l'argent pour partir à l'école ; il aide son grand-papa à ramasser le sable pour faciliter sa scolarisation. » (Martine, p.3). Le confiage arrange la famille de départ (elle paye moins), et l'enfant ne pèse pas trop sur la famille d'accueil.

Les familles urbaines, y compris celles de notre échantillon, accueillent aussi souvent de la parenté : des parents venus du milieu rural pour faire quelque chose en ville (se soigner, rendre visite,...), ou alors des parents dépendants, provenant de ménages qui se sont dissouts. Parmi les ménages pauvres interrogés, certains accueillent des orphelins de parents décédés, ou prennent en charge des personnes âgées ou des parents qui ont un handicap mental, ce qui peut être un facteur de précarisation supplémentaire (voire Partie I.4 « L'augmentation de nombre de dépendants dans le ménage »). Cependant, on observe que les familles pauvres de notre échantillon n'envoient pas leurs enfants (ou d'autres dépendants) chez des parents en ville, certainement parce que la charge ainsi imposée à autrui serait lourde, que le gain à escompter serait faible (l'enfant coûtera toujours aussi cher), et qu'aucun impératif (tel un décès) ne dicte un tel transfert de responsabilités.

7.2 Des familles sans soutien familial : veuves ou séparées avec enfants

Si le schéma le plus répandu est celui de l'entraide familiale, plusieurs répondants (Moctar, Abderrahmane, Madi, Adjaratou, Fawouzia, Omar, Ferdinand) déclarent que un ou plusieurs membres de leur famille refusent de les aider, et cela pour des raisons qui ne sont pas financières : « *R : Au niveau de la famille... au niveau de la famille... Je suis malade comme cela, la famille s'en fout ; si mon mari aussi est malade, ça nous regarde, ça ne regarde pas la famille* » (femme de Moctar, p.21). Les raisons de ce désaveu familial sont variées : ainsi, Adjaratou dit avoir été rejetée parce qu'elle a le VIH ; Madi parce qu'il s'est converti au protestantisme ; dans le cas de Fawouzia, il s'agirait de disputes entre enfants de co-épouses ; d'autres répondants ne donnent pas de raisons pour la distance qui existe entre eux et leurs familles. Plusieurs répondants évoquent ce proverbe quand on leur demande s'ils reçoivent de l'aide de leur famille: « *Un bon ami est souvent mieux qu'un proche parent* » (Justine, p.2), un adage qui rend compte du caractère non systématique de l'entraide au sein des relations familiales.

Au-delà des cas de refus d'entraide familiale évoqués ci-dessus, aux raisons variées, ou alors, non explicitées, on peut repérer des cas de ruptures des liens familiaux plus récurrents dans l'échantillon. Un premier cas de figure relativement commun est celui du refus de la belle-famille (les frères du défunt mari) de soutenir une veuve. Coutumièrement (chez les Mossi), à travers la pratique du lévirat (remariage de la femme avec un parent de son défunt mari), les veuves et leurs enfants étaient pris en charge par leur belle-famille. Or, cette pratique semble tombée en désuétude aujourd'hui, du moins en milieu urbain, et d'autres formes de solidarités familiales envers les veuves semblent avoir du mal à se développer. Zourata et Fawouzia sont en effet les seules femmes de l'échantillon concernées par la pratique du lévirat. Zourata s'est remariée avec le frère de son défunt mari, qui vit en Côte d'Ivoire. Elle est satisfaite de cet arrangement, mais n'a encore reçu aucune aide de sa part. Fawouzia a eu un enfant avec le frère de son mari, qui l'a ensuite chassée. Elle s'est alors remariée et installée à Ouagadougou. En revanche, Orphélie, une autre veuve, ne s'est pas remariée dans sa belle-famille ; elle est entrée en conflit avec ses beaux-frères à propos de sa gestion de l'héritage de

son défunt mari : « [...] J'ai montré l'argent du capital décès aux parents de mon mari, mais après j'ai entendu le petit frère de mon mari se plaindre [...] il se promenait pour raconter que je dépense l'argent sans compter mais qu'il attend que je vienne lui demander même 500F pour qu'il me dise les quatre vérités » (Orphélie, p.6). Depuis, elle n'a reçu aucun soutien de la part de sa belle-famille : « Ah ! Avec les parents de mon mari, vous savez que de nos jours si tu perds ton mari il faut s'armer de courage car tu vas tout voir ; ils vont te causer sale. Après deux mois du décès de mon mari ça n'allait pas et j'ai envoyé un enfant demander à manger au grand frère de mon mari et il a dit que moi je vau mieux car lui-même n'arrive pas à subvenir aux besoins de sa famille et il m'a rien donné » (Orphélie, p.6). A la mort de son mari, Laurentine ne s'est pas non plus remariée dans sa belle-famille ; cette dernière a fait main basse sur tout l'héritage, ce qui l'a poussée, elle et ses enfants dans une situation de précarité. Awa, qui ne s'est pas remariée après la mort de son mari, n'a jamais reçu de soutien de la part du reste de sa belle-famille, bien qu'elle prenne en charge sa belle-mère : « Depuis, personne n'est encore venu donner même si c'est deux plats de mil pour la vieille » (Awa, p.9).

Une autre catégorie de ruptures des liens familiaux qui semble assez fréquente dans l'échantillon est le cas des femmes abandonnées par leur mari. Coutumièrement (chez les Mossi), en cas de rupture conjugale, la femme laisse les enfants dans la famille de son mari et peut se remarier ou retourner chez ses parents. Aujourd'hui, surtout en milieu urbain, les enfants ne restent pas forcément avec leur père ou sa famille en cas de rupture conjugale ; d'autres arrangements sont possibles, créant un flou juridique autour de l'enfant. Comme il ne revient ni à la famille du mari ni à la famille de la femme de se charger de ces enfants dans le droit coutumier (c'est au père de le faire s'il est vivant), et que personne ne peut forcer ce dernier, les femmes abandonnées avec leurs enfants se retrouvent souvent seules à assumer la charge des enfants. C'est le cas de Sidonie, qui raconte ainsi son histoire : « [...] Mon mari m'a abandonnée et est retourné à Bouls, c'est son village et il m'a délaissée et comme je n'ai pas de main [elle est handicapée] je suis venue m'installer avec mon père et ma mère, et mon père est décédé laissé ma mère, et ma mère aussi est décédée et laissé mon frère, et mon frère aussi, vous ne voyez pas sa maison qui est là? » (Sidonie, p.2) Elle ne reçoit aucun soutien de son mari ou de sa belle-famille. Aminata, elle, a été abandonnée par son mari après 20 ans de mariage (seule une cérémonie religieuse musulmane avait été célébrée). Il l'a chassée de son domicile et lui a pris tous ses biens : « [...] Un jour, nous avions vu un huissier qui est venu avec des voitures et des fusils et ils nous ont chassés. Ce jour-là, tout le quartier nous a regardés et je demandais (au domicile des) gens pour dormir » (Aminata, p.5). Actuellement, il ne lui envoie aucune aide financière, ni pour elle ni pour leurs enfants. Pour Joséphine, dont le mari est reparti au village, c'est sa propre famille qui est réticente à l'aider, estimant que leur subsistance est du ressort de son mari : « Même s'ils peuvent m'aider, le fait que mon mari soit encore vivant, ils diront qu'ils ne vont pas venir construire pour moi pendant que mon mari est vivant. De ce point de vue, l'aide devient difficile » (p.17). Adjaratou, elle aussi abandonnée par son mari, a hésité à lui laisser les enfants, avant de se raviser : « Je me suis énervée et j'ai pédalé mon vélo jusqu'à chez lui. J'ai trouvé une très vieille femme et je lui ai dit que je viens laisser les enfants et partir. Ma petite sœur même m'avait dit d'aller laisser les enfants comme je suis malade. [...] Mais les enfants vont dire que leur mère n'a pas pitié d'eux, donc je ne vais pas les laisser » (Adjaratou, p.5). Son mari refuse de prendre les enfants chez lui et ne contribue pas aux frais qu'ils encourent.

Qu'ils s'agissent de veuves non soutenues ou de femmes abandonnées avec des enfants à charges, ces ménages ont une probabilité forte de se retrouver dans une situation de pauvreté, comparativement à des ménages dirigés par des hommes et touchés par un événement négatif (par exemple un homme dont la femme meurt ou part), en cas de défection de la famille élargie, et vu le peu de possibilités ouvertes aux femmes pour générer des revenus. Par exemple, Madi, qui est le seul homme de l'échantillon à vivre seul avec ses enfants suite au décès de sa femme, a trouvé un emploi de gardien, ce qui lui a permis de sortir d'une situation d'indigence, malgré qu'il ne reçoive pas de soutien familial (à cause de sa conversion au protestantisme).

Pour résumer, s'il est évident que les solidarités familiales demeurent fortes dans les ménages pauvres de l'échantillon et qu'elles leurs permettent de faire face à de nombreux aléas, ces témoignages reflètent aussi une certaine faiblesse des solidarités familiales en ville. Les mécanismes qui concourent à cette faiblesse des solidarités familiales sont multiples : tout d'abord, les transferts familiaux lorsqu'ils proviennent de familles pauvres sont parfois dérisoires face aux besoins urbains. Ensuite, les parents en ville semblent moins prompts à prendre en charge des dépendants, dont le coût est plus important, et dont l'arrivée peut précariser un ménage comme nous le constatons dans l'échantillon. Par ailleurs, rien ne vient forcer les gens à aider leurs parents en ville : les propos de nos répondants montrent qu'on n'encourt aucune sanction (tel que le stigma, la perte de statut, ...) lorsque on n'aide pas un parent en milieu urbain. Enfin, l'abandon de certaines règles coutumières dans le domaine matrimonial (lévirat, prise en charge des enfants par le père en cas de rupture conjugale), un abandon facilité par la faiblesse du contrôle social communautaire en ville, et cela dans un contexte où la loi moderne reste encore peu appliquée, fait que des personnes économiquement dépendantes (femmes et enfants) se retrouvent livrées à elles-mêmes suite à un décès ou une rupture conjugale.

Une part non négligeable de familles « très pauvres » sont des personnes qui tombent dans ces trous du filet de sécurité familial (Amidou, Aminata, Safi, Bibata, Adjaratou, Assita, Fawouzia). Les pauvres « transitoire », nous l'avons vu, bénéficient souvent du soutien d'une famille élargie relativement nantie qui peuvent les aider. Dans le contexte de faiblesse institutionnelle qui caractérise Ouagadougou, les liens familiaux étendus (ou leurs absence) constituent encore pour l'instant des voies majeures de la sortie et de l'entrée dans la pauvreté.

8. *Le soutien dans les autres relations sociales*

On peut dire pour commencer que, quel que soit le type de soutien fourni par d'autres relations (hébergement, crédit pour la nourriture, paiement des ordonnances,...), on ne constate pas de différence dans l'échantillon entre les personnes résidant en zones loties et en zones non loties. Seul le fait pour les voisins de nourrir les enfants n'est observé que dans les quartiers non lotis, peut-être parce que c'est précisément dans ces quartiers que vivent les personnes les plus démunies. Il est cependant possible que la fréquence de l'aide ou son importance varie entre loti et non loti : des voisins plus aisés pourraient aider plus ou plus souvent. Cependant, les amis et connaissances, qui ne

vivent pas forcément dans le voisinage jouent également un rôle essentiel dans le soutien informel ; par ailleurs, les échanges ne sont en aucun cas obligatoires, et les habitants des quartiers lotis, mêmes s'ils sont plus riches, donnent peut-être moins souvent. Aminata est la seule qui relève un contraste entre la ville et le non loti, mais dans ce cas, il s'agit plutôt d'une différence entre un quartier qu'elle connaissait et un nouveau quartier : « *Depuis que je suis venue ici, c'est pire que quand j'étais en ville, car en ville c'est différent d'avec les périphéries. En ville comme les voisins étaient habitués à moi, même si je fais 10 jours sans préparer [à manger], ils donnent à manger aux enfants mais ici nous sommes tous des étrangers, et ceux qui font le commerce rentrent en ville chaque matin. Donc tu n'as personne à qui demander pour ton enfant* » (Aminata, p.11).

Ensuite, on ne constate pas de différence au niveau du soutien informel entre les personnes nées en milieu urbain et les migrants, à part une réticence plus grande de ces derniers à demander de l'aide. Seul Bernard affirme que son statut d'autochtone (il est né dans le quartier) est un avantage en ce qui concerne le soutien informel. « *Q: Est-ce que vous avez des personnes que vous pouvez aller voir si vous avez des problèmes ? R : [...] Je peux aller voir les voisins mais si [mon besoin] dépasse les 5'000f, 10'000f ou 15'000f, tu peux patienter pour que Dieu te donne la chance. Q : C'est quel voisin ? Je vous ai dit que dans tout le six mètres [rues], de gauche à droite ce sont mes camarades, on n'est pas de la même famille car il y a des Mossi, des Bissas, des Yaarsés et on ne vient pas du même village. Je suis né ici et j'ai grandi ici, je suis un autochtone et j'aime tout le monde et je pense que tout le monde m'aime parce que si tu n'as pas fait du mal à quelqu'un, on ne doit pas te haïr ; donc si tu as un problème et tu les vois, ils peuvent t'aider* » (Bernard, p.12). Fawouzia est la seule migrante qui déclare explicitement que le fait de ne pas être née à Ouagadougou est un handicap : « *[...] Si j'étais une native ou bien si je connaissais quelqu'un, je pourrais aller lui demander et elle va m'aider mais je ne connais personne ici à qui demander de l'argent pour commencer le commerce* » (Fawouzia, p.19). Il est ainsi possible que la fréquence de l'aide ou son importance varie entre migrants et non migrants (seule une enquête quantitative pourrait trancher), même si les mécanismes d'entraide informelle sont identiques pour les deux catégories de personnes.

8.1 Les soutiens des voisins, amis, et relations professionnelles

Les soutiens entre relations non familiales sont encore plus universaux que les aides entre parents dans notre échantillon. En effet, tout le monde bénéficie et pratique l'aide entre relations, y compris les personnes qui ne bénéficient pas de l'aide de leur famille. Quelques personnes de l'échantillon ne reçoivent pas de soutien de la part du voisinage (seulement de leurs amis). Dans tous les cas, il s'agit de personnes qui vivent en célibataires, sans enfants présents (Awa Alimata, Abdou, Ousséni, Boureima, Marc) : « *Je ne peux pas dire que je peux compter sur eux car depuis qu'on est là, aucun voisin n'a amené quoique ce soit pour nous donner parce qu'on est célibataire* » (Ousséni, p.16). L'aide informelle, en particulier celle des voisins, semble ainsi conditionnée par une certaine vision du besoin : un adulte sans charge et qui peut travailler n'a ainsi aucune raison de se faire aider. L'aide informelle est effectivement plus importante pour les personnes les plus démunies de l'échantillon. Bibita est la seule répondante dans une situation d'indigence qui ne bénéficie pas d'un tel soutien.

Handicapée moteur, il lui est difficile d'entretenir des relations de voisinage : « *Comme je reste dedans, si ce n'est ces maisons, comme je ne sors pas je n'en sais pas grand-chose* » (Bibita, p.14).

Comme dans le cas de l'entraide familiale, le soutien informel se manifeste avant tout en situation d'urgence, comme l'explique Simon : « *Je pense que ... quand les hommes d'ici donnent de l'argent comme cela, c'est quand les difficultés sont grandes. Ce n'est pas se lever et aller voir quelqu'un comme cela et prendre de l'argent. Ils n'acceptent pas cela* » (Simon, p.29). Typiquement, Amado compte sur ses voisins seulement pour gérer d'éventuelles urgences s'il vient à s'absenter : « *Je peux laisser les enfants et la femme et quand je reviens, qu'il y a eu un problème, ce sont les voisins qui s'occuperont d'elle jusqu'à mon retour. Ça ne dépasse pas cela. Même à l'accouchement de celui-là, celui qui marche, ceux de l'autre cour, avant mon arrivée, je suis venu trouver qu'ils l'ont emmenée à l'hôpital* » (Amado, p.12). En plus de son caractère ponctuel (urgence), l'aide informelle dont bénéficient les personnes de notre échantillon n'engage pas, le plus souvent, des montants importants. Ainsi, Oussef explique justement qu'il ne serait pas pauvre s'il avait une relation qui pouvait investir des sommes importantes en sa personne : « *Q : Si aujourd'hui vous avez un projet que vous voulez réaliser, il y a-t-il quelqu'un qui puisse vous aider à le réaliser ? R : S'il y avait cette personne, [...] cette personne m'aurait fait quitter de cette... [...] Par exemple je fais la mécanique, cette personne m'aurait aidé à ouvrir un atelier où je vendrai aussi des pièces détachées* » (Oussef, p.8).

Les voisins et amis aident notamment lorsqu'un problème de santé survient dans la famille (Justine, Joséphine, Hamed, Drissa, Albert, Aminata, Barkissa, Bernard) : « *L'aîné a eu le palu au mois d'août de l'année passée et pendant 4 jours, il vomissait sans arrêt. Donc je l'ai amené au dispensaire et il s'est évanoui et on a mis le gaz. Je suis venue voir les voisins et ils m'ont prêté de l'argent* » (Aminata, p.4). Le soutien informel peut également se manifester sous forme d'aide ponctuelle à la scolarité, pour de la nourriture ou le logement (Omar, Zourata, Joséphine, Marlène) : « *Les fournitures aussi, c'est mon voisin qui m'a aidée en me donnant 10 cahiers. Le reste je me suis débrouillée pour payer* » (Marlène, p.6).

Les employeurs dépannent aussi souvent en cas d'urgence, en consentant un prêt ou en faisant des dons (Abdou, Adama, Amado, Aminata, Barkissa, Omar) : « *De nos jours, si j'ai un problème c'est difficile. Si ce n'est pas avec le patron que je vais voir* » (Abdou, p.14). L'aide est également fréquente dans les rapports entre clients et commerçants. Il peut s'agir de prêts d'argent ou de vente de nourriture à crédit, le tout sans intérêt (Siata Amado Amidou, Dramane Justine Martine Ousséni, Pooko, Herman, Mariam) : « *Ah c'est parce qu'on est voisin, elle est assise à côté de la route pour vendre ; je pars payer avec elle, comme j'ai l'habitude de payer avec elle, si je pars lui dire que je n'ai pas d'argent et de me donner pour que je lui rembourse après, elle me donne* » (Mariam, p.7).

Il arrive que le soutien soit plus durable. Ainsi, les voisins nourrissent les enfants lorsqu'ils remarquent que la famille est dans une période critique. Ce type d'aide n'est prodigué dans l'échantillon qu'à des ménages indigents (Adjaratou, Barkissa) : « *Ce sont les voisins même qui préparent et donnent à mes enfants. Des fois aussi, elles enlèvent l'eau pour moi* » (Adjaratou, p.10). Par ailleurs, plusieurs répondants sont logés gratuitement, et ce tant en loti qu'en non loti (Marc, Madi, Sidonie, Aminata, Amidou) : « *Non je ne paye pas [le loyer] ; ce sont des amis [qui m'héberge] en même temps nous sommes originaires de la même province ; on s'est connus ici* » (Marc, p.3).

Les voisins et amis sont présents lors des événements tragiques ou joyeux, et cette présence est perçue comme le signe d'une bonne entente : « *Vraiment, depuis mon arrivée, on ne s'est jamais bagarré. Même au décès de mon enfant, ce sont les voisins qui se sont occupés de lui et l'ont enterré. C'est le soir que son père est arrivé* » (Assita, p.8). Enfin, l'aide informelle semble largement disponible sous la forme de soutien moral (Bibata, Herman, Abdou, Rayim, Omar Marlène, Fawouzia, Drissa, Amidou, Bernard) : « *Oui. Par exemple le blanchisseur qui est à côté ici. Si j'ai des problèmes, si je veux des conseils, savoir s'il y a lieu de dire de faire ça ou faire ça, en tout cas, il est disponible. Il y a un jeune aussi ici, juste en face là. Je le vois aussi pour avoir des conseils* » (Herman, p.16).

Notons que pour bénéficier de soutien informel, des compétences sociales ainsi qu'un certain savoir-vivre sont requis. Ce point est relevé par quelques personnes pauvres interrogées (Barkissa, Drissa, Justine, Noaga, Adama) : « *Je ne fais rien à part rentrer les saluer. Tu n'es pas venue nous trouver ensemble ? On cause et c'est intéressant. Des fois je vais en ville sans mon enfant, je le laisse avec mes voisines. Et si je reviens on s'entend toujours. C'est contredire l'autre qui amène les palabres. Même si l'autre ne dit pas ce qui est vrai, tu te tais seulement et tu ris, ça finit comme cela et vous continuez à vous entendre* » (Barkissa, p.4). « *Comme moi je n'ai rien, c'est moi qui veux qu'on s'entende. Je suis le plus âgé des deux mais je me déplace pour aller chez eux à la maison, donc il ne peut pas y avoir de bagarre. Par exemple si je me plains qu'un tel ne vient pas chez moi, il va me dire de disparaître, que je n'ai rien pour qu'il vienne chez moi et la bagarre va commencer comme cela* » (Drissa, p.7). Pour obtenir de la nourriture à crédit chez les commerçants, il est également nécessaire d'établir une relation de confiance : « *[...] Quand tu vas pour payer à chaque moment un sac [de sorgho], deux sacs, quant tu te fidélises, tu lui dis que tu n'as pas d'argent et tu lui demandes de te donner à crédit par ce que tu n'as pas d'argent, si tu es honnête et que tu paies tes crédits, c'est ainsi que naît la connaissance et il vient nous ravitailler* » (Justine, p.19)

Certains répondants relèvent les limites de l'entraide entre relations. Tout d'abord, celui qui reçoit perd de sa dignité ; il doit exposer ses problèmes au grand jour, et montrer son incapacité à les régler, donnant ainsi l'occasion aux autres de se montrer supérieurs. De ce fait, certaines personnes interrogées évitent de demander de l'aide (Herman, Siata, Madi, Orphélie, Hamed, Fawouzia). « *Si tu n'as pas à manger si tu demandes aux voisins, c'est de petites paroles (mesquineries) ; comme je sais que la faim ne tue pas quelqu'un, j'attends le lendemain* » (Orphélie, p.7-8). « *Je ne veux pas aller demander à quelqu'un parce que mon mari ne m'a rien donné [...] Si je pars demander à quelqu'un, la personne ne va rien te donner et elle va savoir ce que vous vivez et ça va gêner (ternir) le nom de mon mari ainsi que mon nom. [...] Il ne faut pas que les enfants partent chez quelqu'un et envier leur nourriture ; tu grouilles leur donner ce que tu as pour qu'ils mangent et qu'ils sortent s'amuser. S'ils sont rassasiés et ils sortent voir la nourriture chez quelqu'un d'autre, ils ne regardent pas, mais s'ils ont faim et ils partent chez quelqu'un, ils vont vouloir leur nourriture* » (Fawouzia, p.3). Les répondants qui sont réticents à avoir recours au soutien entre relations – même si certains en bénéficient tout de même – vivent tant en loti qu'en non loti. On retrouve cependant une proportion plus importante de migrants parmi eux : Herman est en effet le seul répondant né en ville qui exprime une réticence à demander du soutien à ses voisins. Ce résultat est le seul signe que nous avons repéré d'une moindre intégration sociale des migrants en ville.

Comme nous l'avons déjà signalé dans le cas de l'entraide familiale, certains répondants déplorent un manque d'aide de la part de leurs relations, soit parce qu'elles n'aient rien à donner (Abdel, Zourata, Oussef, Noaga, Ferdinand) soit qu'elles ne veuillent pas donner ; ainsi, certains répondants soulignent l'individualisme qui règne en ville, et même la malveillance des autres (Safi, Arouna, Amado, la femme d'Abdel). Arouna par exemple se méfie des conseils qu'il peut recevoir : « *Mais comme on est à Ouagadougou ici, peu de gens veulent ton bien. Certains peuvent te pousser dans un précipice (te donner des mauvais conseils qui vont aggraver ta situation). C'est à toi-même de réfléchir pour voir ce qui convient à ta vie* » (Arouna p. 14). Cependant, d'autres répondants disent, au contraire, que l'aide informelle est une particularité urbaine, et la citent comme un avantage de la ville par rapport au village (voire partie 3.2 *Les ménages pauvres natifs et migrants*).

8.2 Les réseaux de relations des hommes et des femmes

De manière générale, en ce qui concerne l'aide entre relations, on remarque très peu d'échanges entre un homme et une femme. L'entraide se pratique au contraire plutôt entre hommes ou entre femmes. C'est d'ailleurs également le cas dans les solidarités familiales, mais de manière moins marquée : les femmes ont plus tendance à se tourner vers les femmes de leur famille, de même pour les hommes. Les hommes, quel que soit leur degré de pauvreté, forment un réseau d'aide informel puissant, comme l'exprime Simon : « *Comme on discute ensemble... l'amitié des hommes ce n'est pas comme les autres amitiés. Si tu te lèves, tu peux dire : un tel, donne-moi ceci. Si vous mangez ensemble pendant un bout de temps, ah c'est l'amitié seulement* » (Simon, p.13). Ces réseaux sont mobilisés pour faire face aux dépenses imprévues, faire des investissements au niveau du logement, prendre de la nourriture à crédit, etc. (Abdel, Oussef, Marc, le mari de Mariam, Madi, Issiaka, Arouna, Herman, Abdou, Rémy, Moctar, Rayim, Adama, Abderrahmane, Amado, Bamory Patrice, Ibrahim, le mari de Barkissa). Par exemple, lorsqu'Abdel a été hospitalisé, il a bénéficié du soutien de l'un de ses amis qui lui donnait de petites sommes d'argent. Cette aide est réciproque, dans la mesure où Abdel amène de nouveaux clients dans son commerce : « *Quand j'étais malade, j'ai un ami qui est à Kossodo et qui venait me rendre visite au dispensaire. S'il vient, des fois, il me donne 2'000f. [...] Donc je ne peux pas l'oublier. [...] Q : Comment vous vous êtes connus ? R : J'ai amené quelqu'un qui a payé une tôle chez lui et il m'a donné 1'000f ce jour. Celui que j'ai accompagné m'a donné 500f et mon ami m'a dit de continuer à lui amener les gens qui veulent les tôles. A partir de ce jour je passais lui dire bonjour et causer avec lui. S'il a des difficultés et que je peux l'aider, je l'aide* » (Abdel, p.12).

Les réseaux masculins sont constitués d'amis, de relations d'églises, de patrons, de boutiquiers, ... Les lieux où sont nouées ces relations sont variés, mais sont souvent situés dans la sphère publique (le monde du « dehors », par opposition à la sphère domestique). Ainsi, Oussef a fait connaissance d'une personne qui le soutien dans un bar : « *J'ai pris crédit pour soigner ma femme et je ne l'ai pas encore remboursé car il n'y a pas d'argent que faire ? [...] C'est une simple connaissance avec qui je cause souvent mais lui vend le poisson braisé et a une buvette ; quand je lui ai expliqué la situation de ma femme il m'a donné l'argent.* » (Oussef, p.6). Ibrahim avait un ami connu à l'Eglise : « *R : J'avais l'aide aussi d'un certain protestant tout près mais il est maintenant en Europe. S'il y a un malade et*

on part lui dire et il nous donne l'argent pour payer les médicaments. Q : Vous remboursez après ? R : Non, il nous aide pour Dieu seulement (gratuitement)» (Ibrahim, p.4).

Quelques répondants masculins ont un cercle d'amis plus aisés, qui ont apporté une aide plus conséquente à leurs amis (Drissa, Ibrahim, Issiaka, Marc, Oussef). « *Je parle de mon ami Issa. Avant qu'il ne parte à la chambre de commerce, il conduisait un taxi. C'est son grand frère là-bas qui l'a aidé à passer le permis. On était tous pauvres de la même manière. Au moment où il conduisait le taxi et je ne faisais rien, c'est lui qui me payait le Nescafé et quand on lui a retiré le taxi et moi je conduisais, c'est moi qui dépensais pour lui. De nos jours, c'est lui qui dépense pour moi, donc je crois qu'il est sorti de la pauvreté » (Drissa, p.9).*

Les femmes entretiennent elles aussi un réseau de solidarité important (Pooko, Valérie, Zourata, Aminata, Catherine, femme de Laurent). Pooko explique les avantages des relations entre femmes : « *J'ai une grande sœur que je pars voir souvent. Si elle, elle en a, elle me donne. J'ai également aussi le parent à mon mari, mais comme c'est éloigné et que c'est un homme, ce n'est pas bien de le forcer. Entre nous les femmes, on se donne des coups de mains aussi, c'est beaucoup plus intéressant » (Pooko, p.16).* Les propos de la femme de Laurent illustre le force des « coups de mains » entre femmes : « *A la fin du mois, chacun dit, ah, Monique toi tu n'as pas (tu es nécessiteuse), c'est la fin du mois, prends 5'000, prends comme ça. [...] Il y avait un baptême, c'est moi qui n'en ai pas [qui étais la plus pauvre] entre les autres femmes, mais si on me voyait là, on va dire c'est moi j'en ai [qui suis riche]. Ma tenue, c'est ma copine qui a cousu pour moi, je te l'ai expliqué. Ça c'est le dialogue ! La tête [coiffure], tu as vu, c'est bien fait comme ça là, je n'ai pas mis quelque chose là-bas, c'est 500f seulement, parce que ça m'a été fait gratuitement, parce que elles aussi elles savent que, moi aussi je les aide, même si c'est pas financièrement. Par exemple les enfants que je suis allée chercher à l'école, je suis partie pour moi et puis continuer [...] pour ma copine. [...] C'est une aide, donc tout ça là, dans la vie là, il faut savoir qui fréquenter » (femme de Laurent, p.20). Au-delà de coups de main donnés dans la sphère domestique (enfants, parure, etc.), la femme de Laurent est aidée par ses amies dans l'exercice de son activité économique (comme la femme d'Abdel et Catherine), comme nous l'avons déjà dit plus haut dans la partie sur les capitaux relationnels (2.2 *Les capitaux relationnels et l'accès au crédit*).*

Les femmes cheffes de ménages en rupture conjugale (veuves ou divorcées) font particulièrement attention à entretenir des réseaux strictement féminins, pour garder une bonne réputation. Ainsi, Aminata explique : « *Les hommes ne peuvent pas m'approcher car comme le savez, les gens vont dire que c'est parce que mon mari n'est pas là. Donc s'ils veulent me donner quelque chose, ils remettent à leur femme pour moi. Q : Pourquoi vous dites que les hommes ne vous approchent pas ? R : Comme mon mari n'est pas là, si les hommes m'approchent, les gens vont dire qu'ils me font la cour et moi aussi je ne m'approche pas d'eux. Dans le voisinage, il faut faire attention, sinon si tu t'approches trop du mari de quelqu'un on va dire que vous sortez ensemble. Ça fait que mon intégrité augmente » (Aminata, p.12). Ces propos soulignent la distance qui sépare les réseaux informels féminins des réseaux informels masculins à Ouagadougou aujourd'hui.*

8.3 L'engagement dans des associations communautaires

Les soutiens entre voisins, amis et relations de travail décrits ci-dessus peuvent être formalisés dans le cadre d'associations de quartiers, d'associations de femmes ou (rarement dans cet échantillon) d'associations entre collègues. En tout, huit répondants participent à de telles associations. Les activités de ces associations semblent limitées à une dimension conviviale, puisqu'il s'agit de se cotiser pour les événements malheureux ou heureux des membres, et d'organiser quelques festivités. Ainsi Valérie, Valéry, Noaga et Pooko sont membres d'associations de quartier. Ils cotisent de petites sommes, de manière à pouvoir organiser des fêtes ou à rendre visite aux femmes qui ont récemment accouché : « Q : Et comment vous faites pour le revenu ? L'argent que vous gagnez dans la vente du savon vous faites quoi avec ? R : On met dans la caisse ; à chaque fin d'année on fête ensemble et on coud des uniformes » (Valrie, p.6). Noaga faisait partie d'une association de quartier similaire : « Quand ils se rencontraient c'était pour permettre à tous les habitants du quartier de se connaître et s'entraider en cas de problème. C'est comme ça qu'ils ont commencé et ça se tenait le 20 de chaque mois ; mais ils ont laissé tomber entre temps » (Noaga, p.18). Joséphine, elle, est membre d'une association de femmes : « Pour diriger l'association, j'ai été responsabilisée, donc je suis la présidente de notre association ; [...] nous n'avons pas encore bénéficié de soutien. En ce qui concerne les prêts, les femmes souhaitent avoir des prêts, mais moi je ne milite pas pour le prêt. [...] Chaque fin de mois, nous cotisons 600f par personne, nous épargnons les 500f et les 100f servent de contribution quand il y a les cas d'événements heureux comme des baptêmes, soobo (dances), fouri (mariage)... Quand l'année finit, nous prenons le reste pour aller faire des achats de pagnes, pour faire des uniformes de la fête, nous invitons les maires et les autorités à s'associer à nous pour la fête, ça ne dépasse pas cela » (Joséphine, p.21). Bibata et Safi sont toutes deux membres d'associations pour les femmes handicapées, qui ne semblent pas les aider à améliorer leur situation économique : « R : Dans le centre qui est juste à côté il y'a une association de personnes handicapées, dans laquelle il y a une association de femmes. C'est là-bas on a adhéré mais ça a commencé seulement l'année passée. Q : Qu'est-ce qu'ils font ? R : Aye, il n'y a pas de travail comme ça » (Safi, p.12). Boureima est membre d'une association de son village d'origine : « Association ? bon il y a une association de ressortissants de notre village pour l'amour et l'entente de la jeunesse, c'est dans cette association que je milite [...] Dans l'association, bon, ce que nous faisons, c'est annuellement nous pouvons partir au village faire des reboisements et nous demandons de l'appui pour la construction d'écoles, pour avoir des fonds et construire des écoles au village » (Boureima, p.21) Seul Mahmadi, qui est agent de santé communautaire (il a lui-même créé une association professionnelle les regroupant), semble trouver dans le monde associatif une voie de promotion sociale personnelle. Régina et Orphélie expliquent que la participation à une association représente un investissement financier que tous ne sont pas en mesure de faire et que les bénéfices sont souvent faibles : « Q : Êtes-vous membre d'un groupement ou association ? R : Non. Q : Pourquoi ? R : Parce que je n'ai pas l'argent. Q : A-t-on besoin d'argent pour faire parti d'un groupement ? R : On a besoin d'argent pour payer les cotisations. » (Régina, p.10). « R : Bon, j'étais membre du groupe des femmes du séjour [bruit d'enfants], mais je ne pars plus car ceux qui sont devant bouffent l'argent sans nous donner, alors que nous aussi espérions avoir quelque chose pour payer de quoi mettre dans la sauce. Q : c'était un groupe de musique ? R : C'est un groupe ou on fait des paries, comme ce sont des yadessé, ils chantent donc ils ont fait sortir leur cassette en 2001 ? Moi-même j'ai chanté, mais je n'ai rien eu de vente des cassettes. » (Orphélie, p.17)

9. Les visions de la pauvreté

Les perceptions de la pauvreté sont une dimension importante de la lutte pour l'amélioration de ses conditions de vie, parce que les gens agissent en fonction de leur espoir et de leur vision de la sortie de la pauvreté. Nous allons examiner ici trois dimensions des perceptions de la pauvreté : tout d'abord, qu'est-ce qu'une personne ou une famille pauvre pour les personnes concernées ? Ensuite, quelle est leur vision de la mobilité sociale ? Enfin, quelle est la vision des inégalités sociales en ville ?

9.1 Perceptions des indicateurs de la pauvreté

La possession de moto semble être pour de nombreux répondants un élément clé qui permet de distinguer une famille pauvre d'une famille non pauvre. « *Quand je dis que quelqu'un me ressemble, bon je peux dire qu'on a à peu près les mêmes situations ; si la personne roule sur un vélo je peux dire qu'on est dans une même situation [de pauvreté], si la personne n'a pas de maison en tant que telle pour dormir je peux dire qu'on est dans une même situation* » (Marc, p.13). « *Moi je suis assis avec mon vélo mais toutes les personnes ici ont de bonnes mobylettes. Rien qu'en regardant cela, tu sais déjà que vous n'êtes pas la même chose.* » (Eugène, p.8). « *Une cour que je trouve mieux que moi ? Je regarde comment ils vivent, il y a des gens chez qui il y a deux à trois motos et ils n'ont pas de problèmes de nourriture, ou soit le mari et sa femme travaillent, je peux dire que cette cour vaut mieux que moi* » (Rémy, p.11).

A part le moyen de transport, deux autres éléments sont souvent mentionnés dans la description du niveau de pauvreté des autres par les répondants. Tout d'abord, le fait d'être propriétaire d'une parcelle de terrain et de pouvoir y construire et y maintenir une habitation en bon état est une marque de mieux-être économique. « *Parce que moi j'ai un chez soi, alors que d'autres n'en ont pas. Je vaud mieux que ceux qui vivent en location car c'est aussi parce qu'ils n'ont pas l'argent qu'ils vivent en location* » (Abderrahmane, p.13). « *En regardant les cours seulement tu sais que telle cour est meilleure par rapport à telle cour. [...] Oui, les cours où c'est bien construit, on sait également que ce sont des cours où manger n'est pas un problème* » (Simon, p.21). Ne pas être propriétaire de sa propre cour (ou être « propriétaire » en non loti) est vécu comme une situation d'incertitude par les répondants, comme l'exprime Adama : « *Je suis assis sans rien, et on est dans un non loti. Quand ils vont recenser, tu peux avoir comme tu peux ne pas avoir. Si tu n'as pas d'argent, c'est difficile d'avoir une parcelle parce que c'est le monde des affaires, les gens se font la force, ils peuvent te chasser pour donner à un autre qui a plus d'argent que toi. Donc je ne peux pas dire que c'est ma maison parce que je peux ne pas avoir la parcelle si Dieu ne m'aide pas.* » (p.10).

La sécurité alimentaire est le troisième indicateur de bien-être économique. L'insécurité alimentaire se matérialise par l'impossibilité de pouvoir préparer les repas de la famille à domicile, parce que les dépenses requises pour la cuisine (bois, céréales, condiments pour la sauce,...) dépassent les moyens journaliers à la disposition des familles. Dans ce cas, chaque membre du ménage se débrouille pour acheter de quoi manger auprès de vendeurs de nourriture dans la rue. « *Elles sont avec leurs maris, elles préparent à manger [à domicile] et elles font ce qu'elles veulent. Alors qu'ici il faut que je me débrouille pour manger [à l'extérieur]. Si je sors le matin, si c'est pas la nuit je ne rentre pas ; alors qu'elles sont assises chez elles, et elles causent* » (Awa Alimata, p.12). La possibilité d'avoir des provisions est considérée par les répondants comme un indicateur de richesse, ainsi que la possibilité

de pouvoir préparer plusieurs repas par jour et de pouvoir offrir de la nourriture variée. « *Oui, celui qui a les moyens paye un sac de riz à maison, alors que toi [tu] vas payer en détail, tu vas te mettre à l'esprit que la personne est mieux que toi. [...] Il y en a aussi qui le matin préparent les omelettes et le pain donner à ses enfants alors que toi tu ne peux en avoir et tu te mets à l'esprit qu'il vaut mieux que toi* » (Siata, p.10). « *Parce que la femme est avec son mari et à la fin du mois il achète du maïs et du riz amener et lui donne l'argent des condiments. Il est là-bas avec sa femme et ses enfants et ils rient ensemble* » (Aminata, p.18).

La plupart des répondants estiment ainsi qu'on peut juger du niveau de pauvreté d'une famille en considérant son moyen de transport, son logement, et ses pratiques alimentaires. Il est intéressant de noter que l'accès aux soins ou l'état de santé n'est que rarement mentionné lorsque l'on demande aux répondants de se situer par rapport à d'autres familles, plus ou moins pauvres. Hamed, Justine, Laurentine et Régina sont les seuls répondants qui mentionnent à ce moment de l'entretien l'accès aux médicaments ou à la santé comme un indicateur de richesse. « *Le fait que je ne peux même pas donner à manger à ma famille me travaille (chagrine), mais comme Dieu a fait que ma femme peut avoir pour nous [sa femme a un revenu], et acheter la nivaquine si quelqu'un est malade, c'est bien* » (Hamed, p.8). « *Q : Avez-vous des voisins dont vous estimez qu'ils sont dans les mêmes conditions de vie que vous ? R : Oui. Q : Pourquoi ? R : Il ya des familles où aucun enfant n'a été scolarisé et ou il n'ya pas la santé je dirais que ... [rire] je ne pas bien compris la question.* » (Régina, p.7-8). Nous avons vu cependant que la santé est une dimension très importante de la pauvreté (voire 4. *Les événements qui précipitent dans la pauvreté*).

9.2 Perceptions de la mobilité sociale

La quasi-totalité des répondants pensent que la mobilité sociale à Ouagadougou est possible. Ce n'est pourtant qu'une minorité qui mentionne le travail ou les capacités de gestion comme moyen pour un pauvre de devenir riche. Parmi ceux-ci, on retrouve autant des personnes pauvres que de personnes très pauvres, mais une majorité de personnes nées en milieu urbain (Rémy, Ousséni, Abderrahmane, Ibrahim, Herman, Justine, ainsi que la femme de Laurent, Marc, Drissa, Issiaka). Les citations suivantes illustrent cette vision de la mobilité sociale. « *Q : Est-ce que vous pensez que le pauvre à Ouaga peut un jour sortir de sa pauvreté ? R : Oui. Je suis né trouver mon père sans vélo et j'ai payé un vélo pour lui et pour moi-même. Q : Qu'est-ce que le pauvre peut faire pour sortir de la pauvreté ? R : Il faut qu'il travaille seulement* » (Ibrahim, p.9). « *Q : Pensez-vous qu'il est possible pour un pauvre vivant à Ouagadougou de devenir riche, lui ou ses enfants ? R : [...] On dit que le crapaud ne grossit pas plus que sa peau ne peut contenir (qu'il faut vivre selon ses moyens) [...] Où je suis là, si je prends pagne et chaussure et savon à crédit alors que je dois manger et le loyer est là, ça sera difficile ; il faut faire doucement [...]; un pauvre peut devenir riche mais ça dépend de sa gestion* » (Orphélie, p.16). « *Si tu dis « les gens ne veulent pas t'aider »... Non ! il faut aller vers le travail, il faut faire quelque chose. Peut-être que quelqu'un va te voir dans ça et puis bon, il va te lancer dans quelque chose. Si tu es là, « on ne m'aide pas »... Non ! Tu culpabilises les autres, on ne doit pas cultiver ça. Il faut commencer par soi-même. Il faut te battre* » (Herman, p.22).

Cependant, la plupart des répondants, pensent que la mobilité sociale, si elle est possible, ne dépend pas d'eux-mêmes, mais de l'extérieur : ils pourront sortir de la pauvreté si Dieu les aident, s'ils gagnent au loto ou s'ils reçoivent une aide extérieure (Omar, Joséphine, Valéry, Ferdinand, Fawouzia, Barkissa, Assita, Abdel, Adama, Drissa, Boureima, Bernard, Bamory Patrice, Awa Alimata, Awa, Bibata, Abdou, Arouna, Madi, Noaga, Madame Moctar, Moctar, Pooko, Rémy, Salif, Sidonie, Simon, Zourata, Valérie, Siata, Régina, Rayim, Laurent, Valéry, Hamed, Abdou, Aminata). Les extraits suivants illustrent ce point de vue : « *C'est Dieu qui t'a créé et tant que tu respirez, continue de louer Dieu en espérant qu'un jour ça va aller, même si ça va passer par la main de quelqu'un* » (Barkissa, p.8). « *Q : Qu'est-ce que ces gens ont fait pour quitter la souffrance ? R : Non, c'est la Providence seulement (sababo en mooré). C'est la providence. Quelqu'un peut être assis et son ami peut venir lui tendre quelque chose et s'est parti comme cela* » (Ferdinand, p.14). « *Selon moi, je ne vois pas [comment on peut sortir de la pauvreté] à moins qu'il ne gagne de l'aide. J'ai cherché toutes les solutions et je ne vois pas. A moins que tu ne rencontres quelqu'un qui est humanitaire, parce que Dieu a ses pouvoirs, il crée des gens humanitaires. Sinon si c'est toi-même c'est dur* » (Aminata, p.14). Les personnes qui mentionnent le rôle de la chance ou de Dieu dans leurs propos sur les voies de sortir de la pauvreté sont aussi souvent originaires du milieu urbain que du milieu rural. Ainsi, pour la grande majorité de notre population, la réussite sociale lorsqu'on a peu de compétences et de capitaux doit forcément être initiée par un phénomène externe. Ce ne sont que quelques répondants, plutôt originaires du milieu urbain, qui mettent (aussi) l'accent sur les capacités individuelles.

Les deux positions ne sont d'ailleurs pas incompatibles. Certains répondants mentionnent les deux facteurs d'ascension sociale, comme Fawouzia, qui attend tout de Dieu, mais précise : « *Dieu n'aide pas le paresseux. [Mais] même si c'est la terre que tu vas ramasser, Dieu va t'aider à avoir de quoi manger* » (Fawouzia, p.19). De même, plusieurs répondants qui ont placé le travail au centre de leur vision de la sortie de la pauvreté précisent que c'est Dieu qui donne le travail, comme Issiaka. « *Tu es à présent pauvre, et Dieu te donne du travail, et le travail va te permettre de devenir meilleur que d'autres qui valaient mieux que toi* » (Issiaka, p.14).

La réussite des enfants est mentionnée souvent comme un vecteur de mobilité sociale. La plupart des répondants voient la scolarisation comme un moyen de sortir de la pauvreté (voire 6.1 Accès à l'école publique). « *Sinon un enfant d'un pauvre peut devenir riche [...] ça veut dire quand on dit que les études sont importantes, tu peux faire des études de comment avoir la richesse, [...] haa, si tout le monde à accès à la formation il y aura un moment où il y n'y aura pas de pauvres* » (Mahmadi, p.19). « *Q : Est-ce que vous pensez qu'un pauvre à Ouagadougou peut sortir un jour de la misère lui-même ou ses enfants ? R : Il peut sortir. Par l'aide de Dieu, si les enfants sont travailleurs à l'école ; grâce à ces enfants ils peuvent s'en sortir. [...] A cause de tes enfants, on a l'espoir en tout cas* » (Marlène, p.34-35). Dieu ou la chance sont souvent évoqués là aussi, car la réussite d'un enfant ne dépend pas seulement de son travail. « *Ha ! Un pauvre peut, par la grâce de Dieu sortir de sa pauvreté et devenir un riche, oui, c'est une affaire de Dieu, si Dieu estime que vous n'allez pas rester dans votre pauvreté, Dieu peut faire en sorte qu'un enfant de la famille se hisse à un niveau pour améliorer les conditions de vie de la famille* » (Joséphine, p.22).

Aucune tendance particulière ne se dégage des propos des quelques répondants qui ont achevé leur formation primaire. A noter toutefois que Seydou, scolarisé jusqu'en première, est le seul répondant

à mentionner spontanément la planification familiale (qui conduit à une diminution des charges) comme un moyen de sortir de la pauvreté : « [...] Est-ce qu'un pauvre qui vit à Ouagadougou peut un jour sortir de la pauvreté lui-même ou ses enfants ? R : S'il s'organise. Q : S'organiser comment ? R : S'organiser, peut-être faire moins d'enfants et [...] pouvoir régler des trucs les plus importants, voilà » (Seydou, p.21). Cependant, lorsqu'on leur pose la question de nombreuses personnes interrogées s'accordent pour penser que la réduction des naissances est également un moyen de diminuer la pauvreté (voir 6.3 Accès aux services publics de santé). Dans le discours des répondants, surtout les moins instruits et ceux venant du milieu rural, ces deux représentations des enfants – une bouche supplémentaire à nourrir et un espoir de réussite pour la famille – cohabitent. On retrouve dans les propos de Omar et Jean au sujet du planning familial la présence de ces deux idées : « Bon ! L'espacement des naissances, l'espacement des naissances, c'est vrai mais ce qui est là, en espaçant les naissances, il se peut qu'on n'ait pas l'enfant que Dieu nous a envoyé pour nous sauver des souffrances de la vie. Il se peut qu'en pratiquant l'espacement de naissance, ce soit l'enfant que Dieu allait t'envoyer pour prendre soin de toi, et tu le sautes par la méthode, et il ne naît pas, vous voyez ! » (Omar, p.21). « R : Même 100 enfants je voudrais, j'aime le monde. Je connais l'importance d'avoir beaucoup d'enfants. Ce sont mes frères et sœurs me soutiennent. Q : Autant d'enfants que Dieu vous donne. R : Oui. Q : Avez-vous pratiqué le planning familial ? R : Non, mais parfois on fait attention sinon ma femme aurait déjà accouché tous les enfants de son ventre. Il au moins deux ans entre les enfants. 500f ne suffit pas pour nourrir la famille. Q : Qu'allez-vous faire ? R : Je vais amener ma femme à l'hôpital pour choisir une méthode de contraception. [...] Si moi j'avais deux enfants, je n'aurais pas autant de difficulté; lorsque les enfants dépassent cinq, c'est pas facile. On a pris conscience de l'importance du planning familial, mais c'est trop tard. La vie a changé » (Jean, p.8-9). Nous l'avons vu précédemment, une part non négligeable de répondants n'utilisent pas de méthode de contraception, ceci bien que presque tous en reconnaissent les avantages en matière de réduction de la pauvreté. Il semble qu'on assiste ici à une appropriation partielle des idéaux de famille limitées par cette population pauvre.

9.3 Perceptions des inégalités sociales en ville

Les répondants ne contestent pas les inégalités sociales observées en ville : « Q : Qu'est-ce que dans la ville d'Ouagadougou ne vous plait pas ? R : Je ne me préoccupe pas de la vie de Ouagadougou, moi je vie en fonction de mes moyens et de mes principes, je ne crois plus en l'amitié, je reste chez moi. [...] Moi, rien ne me dérange ; ce qui me préoccupe, c'est pouvoir m'occuper de ma famille » (Jean, p.17). « Bon ! Le monsieur dont je parlais toute suite là, Bon il a eu l'argent quand il avait cinquante ans. Donc je ne peux pas dire cela. Si un homme de cinquante ans gagne de l'argent ce ne sont pas nous les jeunes de la vingtaine qui ne pouvons pas avoir de l'argent. C'est à nous de nous accrocher et avec l'aide de Dieu, tout se passera bien » (Abdou, p.18). « Q : Mais qu'est ce qu'il y a à Ouagadougou que vous ne comprenez pas et que vous récusiez ? R : Il n'y a pas de plaintes à cela. De nos jours c'est un problème mondial. Ce n'est pas ici seulement. Il n'y a plus de travail. Si tu t'asseois et tu ne fais rien, ce n'est pas facile. Mais si tu fais quelque chose un peu, un peu ça pourra un jour aller » (Pooko, p.22). « Q : Qu'est ce que vous ne comprenez pas dans la vie de Ouaga et que vous

condamnez ? R : *On est forcé de vivre seulement. On ne comprend rien mais on vit seulement* » (Fawouzia, p.29) Seule une minorité exprime un sentiment de révolte à leur égard. La condamnation des inégalités prend trois formes. Tout d'abord, certains déplorent l'absence de répartition des richesses entre nantis et pauvres et l'accaparement des richesses par un petit nombre (Mahmadi, Madi, Abderrahmane, Dramane, Abdou, Simon). « *Les riches possèdent tout mais les pauvres n'ont rien. Si tu ne connais personne et tu n'as personne, tu ne peux même pas avoir du travail, n'en parlons pas d'argent* » (Dramane, p.2). « *Il y a des gens qui sont là entraînés de souffrir, pendant qu'il y a des parents qui sont là et ont beaucoup d'argent. Et il y a des gens qui sont assis et n'ont rien à manger* » (Simon, p.37).

D'autres répondants s'indignent de l'absence de la satisfaction des besoins primaires pour tous, en citant les besoins les plus urgents : ces répondants trouvent révoltant que le prix des aliments de base ne soit pas contrôlé et que les plus pauvres n'aient pas accès gratuitement aux soins d'urgence (Abderrahmane, Ibrahim, Marlène, Bamory Patrice). « *Je prie pour que Dieu change le cœur des hommes afin que les autorités publiques se soucient de trouver des solutions à la vie chère, comme par exemple assurer la justice et le respect de droit des citoyens, assurer la nourriture pour toute la population. Eux, ils sont riches, ils travaillent, ils ont des millions et construisent leurs étages. Mais nous, on n'a rien* » (Abderrahmane, p.5). « *Si je tombe malade aujourd'hui et je n'ai pas quelqu'un pour m'aider je vais mourir. Si tu pars au dispensaire et tu n'as pas l'argent, on te laisse mourir* » (Ibrahim, p.10).

Enfin, d'autres personnes interrogées sont révoltées par le manque de justice et de protection de droits des plus faibles (travailleurs, veuves et orphelins) (Abderrahmane, Dramane, Orphélie, Issiaka). « *Vous-même vous savez qu'au Burkina, c'est grave. [...] C'est comme si tu es dans la mer, ou les plus gros poissons mangent les petits. Des gens peuvent vous amener pour du travail mais certains [travailleurs] reviennent à pied par manque de [d'argent pour le] transport [ils ne sont pas payés pour leur travail]. Donc c'est ce qui fait que des fois tu refuses du travail* » (Dramane, p.8).

L'expression d'un sentiment de révolte, relativement rare, concerne tant les migrants que les personnes nées en milieu urbain, les résidents du loti que du non loti et les répondants scolarisés jusqu'au niveau secondaire que les personnes peu ou pas scolarisées. Le sentiment d'injustice semble présent chez des répondants qui ont eu des destins particulièrement contrariés. Par exemple, Mahmadi, issu d'une famille d'agriculteurs de la périphérie de Ouaga, était un bon élève, il a obtenu une bourse et a pu aller au secondaire ; malheureusement, il ne s'est pas appliqué au lycée, et a ainsi raté sa chance de faire autre chose de sa vie que d'être agriculteur comme son père. Ou encore, Abderrahmane, né à Ouaga mais qui a grandi en milieu rural, vivait bien en province où il pratiquait l'agriculture ; à la mort de son père, il a hérité de la parcelle familiale en loti, a dû revenir en ville, et se retrouve à subvenir aux besoins des veuves de son père et de la famille de son frère malade, tout en n'ayant rien d'autre à vendre que la force de ses bras.

Il est par ailleurs intéressant de noter qu'aucun de ces répondants qui dénoncent les inégalités sociales, à l'exception de Zourata, n'est engagé dans un mouvement pour lutter contre celles-ci : « *Moi qui suis là, si je vous dis que je suis en marge des manifestations politiques, je mens ! La dernière fois, nous avons porté des foulards, pour aller chez Blaise [le président], si j'entends parler de*

la mairie allez ! Je suis partante. Je sais ni lire et écrire, mais le problème du pays où qu'il soit, je prie Dieu pour une solution meilleure. » (Zourata, p.15).

Conclusions

La description de la situation vécue par les personnes pauvres et de leurs trajectoires (Partie I de ce rapport) nous amènent à faire les mêmes constats que toute autre étude portant sur des personnes pauvres dans un pays en développement. Ces constats sont les suivants :

- Les plus démunis doivent être soutenus dans la satisfaction de leurs besoins primaires (prix fixes et subventionnés des aliments de base, accès subventionnés aux soins d'urgence, bourses scolaires, logements sociaux).
- L'accès à l'instruction pour tous est une dimension incontournable du développement économique.
- L'accès à l'épargne et au micro-crédit sont des dimensions incontournables du développement économique.
- Les femmes et les jeunes étant défavorisés dans la génération de revenus, leur accès à l'instruction et aux crédits est à promouvoir de manière particulière.
- La limitation de la taille de la famille est à promouvoir car elle diminue les charges.
- Le recours de tous aux techniques de médecine préventive est à développer afin de réduire les chocs qui précarisent les ménages.
- Les assurances et mutuelles santé, les assurances vieillesse, chômage, invalidité, et décès sont des dispositifs institutionnels à promouvoir, et avant tout auprès des plus pauvres, afin d'atténuer l'effet des chocs sur le niveau de vie des ménages.

Notre description montre l'importance de ces différentes dimensions de la pauvreté dans le contexte de la périphérie de Ouagadougou. Notre analyse indique comment chacune de ces dimensions s'actualise dans le contexte précis des populations pauvres de Ouagadougou, et comment les populations essayent de les contourner. Par exemple, on apprend que l'épargne personnelle se pratique couramment par le Cauri d'or, une espèce de banque informelle. Ou encore, on voit dans quelles activités certaines femmes peu qualifiées et sans capitaux se lancent (ramasser du sable, faire la lessive pour d'autres, enfiler des perles). On apprend que le niveau BEPC semble être minimum pour bénéficier des retombées positives de la scolarisation dans ce contexte. On apprend que les plus pauvres préfèrent parfois scolariser leurs enfants en milieu rural, tant l'offre d'école publique est insuffisante dans le non loti. On apprend que migrants comme natifs semblent faire un bon usage des services subventionnés offerts par le système de santé publique. Etc. Ces détails sont utiles pour la conception de programmes visant à lutter contre la pauvreté à Ouagadougou. Toutefois, les conclusions que nous tirons de la première partie de cette étude sont valables également au niveau national, et bien connues des décideurs et intervenants dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Les objectifs programmatiques énoncés ci-dessus ressemblent fort au programme national de lutte contre la pauvreté.

D'autres dimensions de la pauvreté, par contre, sont spécifiques aux villes d'Afrique du sud du Sahara. Des problèmes et des atouts particuliers se présentent en effet dans les quartiers étudiés, que l'on ne trouve pas en milieu rural, tout en étant existant certainement dans une certaine mesure à d'autres villes du continent. Nous allons ici nous étendre plus longuement sur ces aspects

spécifiques de la pauvreté en milieu urbain africain, qui restent mal connus. Les pauvres à Ouagadougou se distinguent des pauvres en milieu rural par une série de problèmes propres, mais aussi par certains avantages spécifiques, qui peuvent être mobilisés dans la lutte contre la pauvreté. Les programmes de la lutte contre la pauvreté dans les villes d'Afrique du Sud du Sahara, s'ils doivent remplir les objectifs incontournables décrits plus haut, doivent aussi être adaptés pour tenir compte des problèmes et des avantages spécifiques du contexte urbain.

Les problèmes spécifiques au milieu urbain

Beaucoup de pauvres urbains sont des migrants du milieu rural

En Afrique du Sud du Sahara, une part importante des populations pauvres urbaines viennent du milieu rural. Le phénomène de l'exode rural est particulièrement important dans les pays du Sahel, où la pression démographique, alimentée par des taux de fécondité élevés, est importante, et où l'environnement qui se dégrade rend l'agriculture de moins en moins productive. Cette caractéristique des villes africaines pourrait constituer un désavantage dans la lutte contre la pauvreté (si les migrants sont vulnérables du fait de manque de qualifications, d'une désorientation, d'un isolement, etc.) mais pourrait représenter aussi un atout (si les migrants sont particulièrement dynamiques) ; tout dépend des caractéristiques des flux migratoires et de leurs conditions d'insertion en ville. Qu'en est-il dans le cas de Ouagadougou ?

Les données quantitatives de l'OPO indiquent que les migrants résidants dans les quartiers suivis sont moins instruits en moyenne, et donc plus souvent pauvres, que les natifs. La présente étude montre qu'à niveau d'instruction et de pauvreté égal, les migrants présentent relativement peu de particularités dans leur rapport à la vie urbaine, comparés aux natifs en termes d'activité économique, d'utilisation des services et de vision du monde. On peut mettre cette homogénéité sur le compte du tissu relationnel très dense qui unit les habitants de cette ville, qu'ils soient migrants ou natifs¹¹. Parce que les migrants s'intègrent rapidement dans les réseaux de relations urbains, ils adoptent également rapidement les connaissances, normes et pratiques de leur nouveau lieu de vie. Par exemple, ils semblent utiliser autant que les natifs les soins subventionnés pour la mère et l'enfant. Cependant, dans certains cas, cette appropriation n'est que partielle, comme dans le cas de l'utilisation de la contraception, où dans la vision de l'importance des capacités personnelles dans la sortie de la pauvreté. La forte proportion de migrants à Ouagadougou constitue ainsi un handicap moins important qu'on ne pourrait le penser dans la lutte contre la pauvreté en ville : les migrants ont certes souvent un niveau d'instruction plus faible que les natifs, mais adoptent plutôt rapidement des visions et pratiques adaptées à la vie en ville, en abandonnant les activités rurales au profit des activités urbaines par exemple.

Mais, peut-on aller plus loin, et dire que cette population de migrants, particulièrement dynamique, constitue un atout pour le développement de Ouagadougou, bien qu'elle soit peu qualifiée ? Nos

¹¹ Il faut souligner que nous n'avons interrogé ici que des migrants parlant suffisamment le Moré ou le français ; les migrants moins bien insérés linguistiquement (et donc socialement) n'ont pas été investigués ici.

données indiquent que les migrants peu qualifiés sont motivés à réussir, parce qu'ils veulent éviter l'échec d'un retour au village et qu'ils sont venus pour tirer parti des opportunités de la ville. Mais nos données montrent que les pauvres nés à Ouagadougou sont tout aussi désireux d'améliorer leurs conditions de vie. En définitive, nous observons que certains migrants pauvres comme certains natifs pauvres réussissent assez médiocrement dans leur activité économique (ne savent pas planifier ou budgétiser, ne soignent pas les rapports commerciaux, sont peu créatifs en termes d'activités génératrices de revenu, etc.)

Beaucoup de pauvres urbains vivent dans des quartiers informels

Les quartiers informels occupent une part importante du paysage des villes africaines, et leurs habitants sont plus pauvres que les habitants du reste de la ville. L'existence de tels quartiers peut-elle être un avantage dans la lutte contre la pauvreté ? Nos analyses nous incitent à répondre par l'affirmative. En effet, ces quartiers permettent d'offrir un accès à une (modeste) propriété au plus grand nombre, et de réduire les charges liées aux logements pour les urbains pauvres. On peut se demander ainsi s'il ne faut pas considérer ces quartiers comme des zones de logements sociaux. Une officialisation et un aménagement minimal de ces zones seraient-ils possibles, de sorte à maintenir la possibilité d'un logement et d'une propriété à bas coût à Ouagadougou ?

Cependant, la concentration de pauvreté dans les quartiers non viabilisés pose également des défis particuliers à la lutte contre la pauvreté. Les données collectées dans l'OPO indiquent que, dans le cas de Ouagadougou, les zones non loties posent des problèmes surtout en ce qui concerne les enfants. En effet, les analyses quantitatives montrent que ces quartiers informels sont habités surtout par de jeunes ménages qui viennent de s'installer ; ces quartiers sont donc peuplés de beaucoup de petits enfants (Rossier, Soura et al. 2011¹²). Or, les zones non loties sont dépourvues de services publics. Dans la présente étude, nous constatons un grave déficit d'école publique pour les habitants des zones non loties, qui doivent mettre leurs enfants dans le privé, qui est très cher, alors même que ces populations sont les plus pauvres de la ville. Cette situation particulière (une très grande densité d'enfants en bas âge et très peu d'école publique) requiert une attention de la part des autorités.

Les enfants des non lotis sont également particulièrement désavantagés dans le domaine de la santé : les quartiers non lotis, de par leur manque d'assainissement et leur forte densité par endroits, sont insalubres, ce qui est dangereux pour les enfants en bas âge, vulnérables aux maladies infectieuses. Les données quantitatives montrent que la mortalité de 1 à 4 ans est presque deux fois plus importante dans les quartiers non lotis par rapport aux quartiers lotis suivis (Rossier, Soura et al. 2011). Les résultats d'analyses quantitatives, confortés par la présente étude, montrent que les habitants des zones non loties accèdent toutefois aux soins préventifs et curatifs pour les enfants, et que l'utilisation des paquets subventionnés (accouchement, etc.) est particulièrement bonne. La distance aux centres de santé ne constitue pas un handicap pour les populations des quartiers non

¹² Rossier C., A. Soura, B. Lankoande, R. Millogo. 2011. Observatoire de Population de Ouagadougou. Données du R0, R1 et R2 : rapport descriptif. www.issp.bf/OPO

lotis (Nikiema et al. 2011¹³). L'accès aux soins facilité en ville explique que la mortalité des enfants dans le non loti reste plus basse que la mortalité en milieu rural. Cependant, la situation sanitaire est à suivre attentivement dans ces zones densément habitées qui ne sont pas à l'abri d'une épidémie, et des actions d'assainissement préventives sont à l'ordre du jour.

Un point intéressant à signaler ici, montré par les analyses quantitatives de l'OPO, est le fait que les quartiers non lotis de Ouagadougou ne sont pas dangereux : on y enregistre peu de violences. Par ailleurs les adultes plus riches souffrent de certains maux comme les accidents de la route, les maladies cardiovasculaires et le VIH ; de ce fait, les adultes pauvres, qu'ils habitent dans les zones non loties ou loties, sont moins défavorisés que l'on pourrait s'y attendre du point de vue sanitaire par rapport aux adultes plus riches (Rossier, Soura et al. 2011 b¹⁴). A cause de l'importance des maladies chroniques chez les adultes en ville, pauvres comme riches, il semble crucial de développer une médecine préventive et curative orientée de manière plus importante vers ce fardeau sanitaire en milieu urbain.

Un déficit de contrôle social en ville

En milieu rural, l'ordre est assuré encore principalement par le contrôle social communautaire. Une personne qui transgresse une norme (par exemple, un mari qui maltraite ou abandonne femmes et enfants) fait l'objet de sanctions sociales (stigma, perte de statut social) ; ces sanctions motivent les gens à rester dans le droit chemin, du moins en apparence (évidemment, de nombreuses transgressions et arrangements se font à l'abri du secret ; par ailleurs, les transgresseurs peuvent toujours quitter le village ; plusieurs personnes de l'échantillon ont quitté le village après avoir transgressé une norme villageoise). En ville, l'ordre ne peut être assuré par la communauté, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, en ville, une personne qui subvient à ses propres besoins, si elle a fait quelque chose qui suscite la désapprobation sociale, peut fort bien couper les ponts d'avec ses relations sociales antérieures ou réduire fortement les interactions avec elles, au besoin en déménageant dans un autre quartier ; elle évite ainsi les conséquences de l'opprobre sociale. De ce fait, certaines transgressions des normes coutumières sont possibles en ville : notre étude montre en particulier que les abandons de veuves et d'orphelins, et les abandons du foyer conjugal par les maris sont des pratiques relativement fréquentes en ville. Deuxièmement, la vie en ville est caractérisée par des domaines de vie qui n'existent pas au village, et qui ne sont donc pas régulées par le droit coutumier : nous parlons ici des relations de travail entre employeur et employé et de la circulation. Enfin, comme les gens ont plus de biens en ville, la protection contre le vol pose un problème particulier en milieu urbain.

Dans tous ces domaines de la vie publique propres à la ville, la police et à la justice moderne sont censées assurer l'ordre. Cependant, les résultats de cette étude montrent que le recours à la police

¹³ Nikiema A., C. Rossier, R. Millogo, V. Ridde. « Inégalités de l'accès aux soins en milieu urbain africain : le cas de la périphérie nord de Ouagadougou ». communication présentée à la 6^{ème} Conférence de la Population Africaine, Ouagadougou, 5-9 décembre 2011.

¹⁴ Rossier C. A. Soura, B. Lankoande et al. "Poverty and health at the periphery of Ouagadougou", paper accepted at the IUSSP seminar *New Approaches to Urban Health and Mortality during the Health Transition*, Sevilla, Spain, 14-17 December 2011.

et la justice par les personnes victimes de leurs proches ou de leurs employeurs semblent voués à l'insuccès pour les pauvres. Par ailleurs, des résultats d'analyses quantitatives dans l'OPO montrent que les accidents de la circulation sont une des principales causes de décès chez les adultes¹⁵ (Soura et Duthé 2011), et que les vols sont fréquents. Ces résultats indiquent un déficit d'ordre public et de justice en ville, un déficit qui crée des chocs qui précipitent nombre de familles dans la pauvreté.

Un affaiblissement de l'entraide familiale

Les résultats de notre étude indiquent que l'entraide familiale, si elle reste importante en ville, pourrait être plus faible qu'en milieu rural, à la fois parce que les charges en ville sont plus lourdes, parce que les familles élargies sont en milieu rural, et à cause d'un moindre contrôle social. Les résultats de cette étude indiquent toutefois que l'entraide informelle (entre collègues, amis, voisins) semble prendre le relais de l'entraide familiale en ville.

Une vie urbaine complexe

Notre étude montre qu'une partie des personnes pauvres interrogées manquent de compétences nécessaires à la réussite économique en milieu urbain : ils ne savent pas budgétiser et planifier, ont peu d'aptitudes dans la gestion des relations de travail, ne sont pas toujours conscients de l'importance de la prévention des maladies, de la scolarisation et de la planification des naissances. Plus profondément, elles sous-estiment la force de leurs propres capacités à changer leurs destins. Pour ces personnes, qu'elles viennent du milieu rural ou qu'elles soient nées en ville, la simple insertion dans des réseaux de relations urbains ne semble pas suffire pour acquérir ces compétences relativement complexes.

Si ces compétences ne sont pas une condition suffisante pour sortir de la pauvreté, elles sont néanmoins une condition souvent nécessaire. Ce résultat suggère que des programmes d'éducation à la vie en ville pour adultes non ou peu scolarisés seraient un grand atout dans la lutte contre la pauvreté. Ces programmes pourraient s'appuyer sur les réseaux sociaux existants en ville.

Les avantages spécifiques au milieu urbain

Si le contexte Ouagadougou présente certains problèmes particuliers dans la lutte contre la pauvreté, il offre également des avantages et des opportunités qui pourraient être mises à profit, ou qu'il faut préserver pour ne pas aggraver la situation des pauvres urbains.

Une entraide informelle importante

Notre étude a mis en avant l'intensité du tissu social dans les quartiers étudiés. Ces réseaux de relations semblent être typiquement urbains, dans le sens où les relations sont basées sur des liens

¹⁵ Duthé G. et A. Soura. 2011. « La mortalité dans les zones de l'OPO », atelier des chercheurs de l'OPO, 18-20 juillet 2011, Ouagadougou : ISSP.

autres que l'appartenance au même village ou au même groupe culturel. Les relations se tissent entre voisins, entre collègues, à l'Église, dans les lieux publics. Ces réseaux d'entraide viennent en soutien aux indigents (tout comme l'entraide familiale) et aident les familles à surmonter certains chocs. Ils pallient (avec l'entraide familiale) à l'absence de système formel de sécurité sociale.

Ces réseaux pourraient être mis à profit de manière plus intensive par des actions de lutte contre la pauvreté, par exemple en renforçant le soutien aux associations existantes dans la ville et l'encadrement au travail de bénévoles dans le cadre de programmes d'éducation pour adultes non scolarisés.

Une acceptation des inégalités

Cette étude montre que de manière générale, les personnes interrogées pensent que l'aide Dieu ou de la chance sont décisives pour réussir, mais restent positives quant à la possibilité que la chance ou Dieu les aident un jour. Les personnes interrogées acceptent pour la plupart les inégalités qu'elles constatent en ville. La vision des jeunes vivant dans une situation de précarité n'a pas été investiguée ici : les nouvelles générations pourraient être moins conciliantes.

Cette disposition d'esprit est un atout pour le développement économique, parce qu'il garantit la paix sociale. Il revient aux autorités de préserver cette vision des populations urbaines en s'assurant qu'un transfert minimum de richesse ait lieu pour éviter les inégalités révoltantes (contrôle du prix des aliments de base, accès aux soins et bourses scolaires pour les plus démunis). Les actions envers les plus démunis, surtout envers les plus jeunes, sont particulièrement importantes en ville, où le fossé entre riches et pauvres est grand, pour éviter de créer un sentiment de révolte.

Une concentration d'Églises, d'organismes non gouvernementaux et de services étatiques

Enfin, notre étude montre enfin que les pauvres à Ouagadougou sont soutenus par certains services publics (en particuliers les soins subventionnés et parfois par l'école publique), les Églises et mosquées, et parfois d'autres organismes. La ville offre une concentration particulière d'offre de services variés pour les plus pauvres. Cet avantage pourrait être mis à profit en aidant les populations plus démunies à accéder aux services existants, dont elles n'ont pas toujours connaissance, la ville de Ouagadougou étant fort grande, et les connaissances par rapport aux différentes offres non systématisées.

ANNEXE 1

OBSERVATOIRE DE POPULATION DE OUAGADOUGOU

Dimensions sociales de la pauvreté
Enquête qualitative Grille d'entretien
17 juin 2011

I. QUESTION D'ENTREE

Est-ce que la « vie chère » (l'augmentation des prix) vous affecte vous et votre famille personnellement ?

II. SITUATION ECONOMIQUE ACTUELLE (Activité ; revenu mensuel ou annuel ; obligation de s'endetter ; épargne)

NB : voir l'épouse du répondant si possible sur ces questions

1. Parlez-nous en détails de votre ménage (résidents ou non-résidents)

Relances :

- Possédez-vous un certificat de mariage
- Pour tous les membres de + de 15 ans ont-ils les pièces administratifs acte de naissances, carte d'identité et livret de famille)
- Et les non-résidents ? Expliquer la situation

2. Quels sont les membres qui exercent des activités ?

Relances :

- Types et revenus de chacun (revenu mensuel du ménage)
- Epargne : mettez-vous de l'argent de côté (épargne : tontine, coris d'or, micro finance) et pourquoi faire ? Y a-t-il des difficultés pour épargner ?
- Emprunt : avez-vous des crédits non remboursés ? Dans quels domaines et pour quelle raison ? Conditions, difficultés de remboursement ? Les emprunts sont-ils fréquents ?

3. Quels sont les membres adultes qui ne travaillent pas ? Pourquoi ?

4. Dépenses du ménage par rubrique

Logement/habitat :

- Propriété (hébergement, location par mois);
- Observation (Etat des Toit ; Porte ; Clôture ; Latrines ; Evacuation des eaux usées) ;
- Eclairage ;
- Existence de soutien ou emprunt ? Raconter le dernier emprunt dans les détails, le dernier soutien extérieur dans les détails.

Alimentation :

- La nourriture (céréales et condiments) : pour le repas par jour ou mois ;
- Eau ; bois/gaz ;

- Existence de soutien ou emprunt ? Raconter le dernier emprunt dans les détails, le dernier soutien extérieur dans les détails.

Santé :

- Malnutrition (observation) : statut de nutrition visible des enfants
- Soins (traitements) que faites-vous quand vos enfants de moins de cinq ans sont malades (simple ou compliqué) ;
- Grossesses et accouchements assistés ;
- Vaccination ?
- Planning ? (pratique seulement)
- Coût total mensuel ou annuel des soins ;
- Qui paie les dépenses en santé
- Y a-t-il un soutien extérieur ou emprunt ? Comment rembourse-t-on ? Raconter le dernier emprunt ; le dernier soutien extérieur dans les détails.

NB : si les membres du ménage sont rarement malades

Vous dites que votre famille tombe rarement malade / tombe malade de temps en temps : pensez-vous que c'est grâce à des choses que vous faites-vous que votre famille ne tombe pas plus souvent malade ? (

Hygiène (observation) :

- Hygiène corporelle négligée,
- Hygiène vestimentaire négligée
- Hygiène à l'intérieur de la cour (environnementale) ;
- Etat de l'évacuation des eaux usées

Education :

Tous les enfants en âge d'être scolarisés le sont-ils ?

- Non scolarisé : nombre et pourquoi ?
- Abandon ou retrait : nombre et pourquoi ?
- Toujours scolarisés : nombre et pourquoi ? Aide scolaire, qui paie quoi ? Il Y a-t-il un soutien extérieur ou emprunt ? Comment rembourse-t-on ? Raconter le dernier emprunt ; le dernier soutien extérieur dans les détails.

Quelle est l'importance de l'école pour vous ? Voulez-vous que les enfants aillent loin à l'école ? Comment comptez-vous vous débrouiller pour que votre enfant étudie jusqu'à la fin ? Raconter le dernier emprunt dans les détails, le dernier soutien extérieur dans les détails.

Transport :

- Type de moyen ; Taxi ; Autres
- Y a-t-il un soutien extérieur ou emprunt ? Comment rembourse-t-on ? Raconter le dernier emprunt ; le dernier soutien extérieur dans les détails.

5. Quand la situation est difficile, qu'est-ce qu'on coupe ? Raconter le dernier cas de pénurie dans les détails (obligation de s'endetter).

6. Dans votre entourage, à qui vous comparerez-vous quand vous pensez à des familles dans une situation pire que la vôtre ? Une situation meilleure que la vôtre ? Une situation un peu comme la

vôtre ? (demandez un exemple concret dans chaque cas, et demander pourquoi il a choisi cette famille ou personnes)

III. L'ENTREE DANS LA PAUVRETE

1. Avez-vous toujours été dans cette situation ? Comment en êtes-vous arrivés là ?
2. Suite des événements qui ont mené à la situation d'aujourd'hui (Rappel du choc puis poser la question)
3. Caractéristiques des membres fondateurs du ménage
 - Origine des membres fondateurs du ménage (le mari et l'épouse) ?
 - Date de l'arrivée à Ouaga de tous les membres adultes du ménage ?
 - Niveau d'éducation des membres adultes du ménage
 - Jamais été à l'école et pourquoi ?
 - Abandon ; exclu et pourquoi ils ont arrêté ?
 - **Formation non formelles des adultes :**
 - Tous les adultes ont-ils reçu ?
 - Laquelle ? Pourquoi
 - Les anciennes activités menées par les membres et pourquoi ils ne mènent plus ces activités ?

IV. LES SOUTIENS EXTERIEURS

1. En cas de problème : y a-t-il ou y avait-il des gens vers qui vous pouvez vous tourner ?
 - Pouvez-vous nous décrire ces personnes, comment vous les connaissez ?
 - Comment vous faites pour entretenir la relation jusqu'à aujourd'hui ?
 - Il y a-t-il eu des événements, des circonstances qui ont nui à vos relations ? Pouvez-vous me les raconter dans le détail ?
2. Pour recevoir des conseils : y a-t-il ou y avait-il des gens vers qui vous pouvez vous tourner ?
 - Pouvez-vous nous décrire ces personnes, comment vous les connaissez ?
 - Comment vous faites pour entretenir la relation jusqu'à aujourd'hui ?
 - Il y a-t-il eu des événements, des circonstances qui ont nui à vos relations ? Pouvez-vous me les raconter dans le détail ?
3. Si vous avez un projet, il y a-t-il des gens vers qui vous pouvez vous tourner pour de l'aide ?
 - Pouvez-vous nous décrire ces personnes, comment vous les connaissez ?
 - Comment vous faites pour entretenir la relation jusqu'à aujourd'hui ?
 - Il y a-t-il eu des événements, des circonstances qui ont nui à vos relations ? Pouvez-vous me les raconter dans le détail ?
4. Certaines personnes vous veulent-elles du mal, ou vous ont-elles nui par le passé ?
5. Comment appréciez-vous vos relations avec les voisins ? (famille isolée ou soutenue ; peu intégrée)
6. Comment appréciez-vous vos relations avec votre famille ? (famille isolée ou soutenue ; peu intégrée)

7. Comment appréciez-vous votre relation avec votre conjoint?
- Communication
 - Dépendance/autonomie pour les prises d'initiatives ?
 - Quels sont vos points de désaccord ?
 - Ses rapports avec les enfants
 - Votre conjoint(e) est-il/elle alcoolique ; drogue, cigarette autres ?
8. Etes-vous membre d'une mutuelle ou association ou autre ? Détails.

V. LA SORTIE DE LA PAUVRETE

1. Pensez-vous qu'un pauvre à Ouagadougou peut un jour sortir de la misère (pauvreté), lui-même ou ses enfants ? Comment ? Pouvez-vous me donner un exemple ?
2. Avez-vous déjà essayé certaines choses pour améliorer votre situation économique ? Racontez dans le détail le dernier essai, en creusant pourquoi ils n'ont pas trouvé de solutions aux obstacles.
3. Il y a-t-il des activités que vous pensez non rentables ?
4. Pour des raisons éthiques ou parce que vous êtes un homme / une femme, il y a-t-il des activités que vous ne souhaiteriez pas faire ?
5. Avez-vous, vous-même aujourd'hui des plans pour améliorer votre situation économique ?
6. Essayez-vous de mettre de l'argent de côté ? Pour faire quoi ? Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?
7. (Même si vous n'aviez pas d'argent aujourd'hui) Pouvez-vous penser à un plan réaliste, qui demanderait un investissement modeste ?
8. Est-ce que la vie à Ouagadougou vous paraît incompréhensible par certains points de vue ou alors condamnables ?
9. Est-ce que la situation est telle qu'il vous semble vain de faire des plans? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?
10. Que faites-vous personnellement pour garder le cap à Ouagadougou?
11. Pour ceux qui viennent d'ailleurs : pourquoi ne retournez-vous pas au village / d'où vous venez ?
12. Il est dit que pour sortir de la misère il faut pousser les enfants à l'école et pratiquer la contraception pour avoir peu d'enfant. Qu'est-ce que vous en pensez ?
13. Utilisez-vous la contraception ? Pourquoi (arrêter, espacer) ? Pourquoi pas ? Combien d'enfants voulez-vous avoir en total ?

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

A insérer avant la transcription (à remplir par l'assistant qui a réalisé l'entretien)

Identifiant de l'habitation :

Prénom (fictif, respecter religion)

Sexe

Statut matrimonial

Age

Niveau d'instruction

Ethnie

Niveau de pauvreté

Quartier

Date de l'entretien

Durée

Lieu

Nom de l'assistant

Langue de l'entretien

Description des conditions de recrutement

Description physique du répondant et de sa famille et de son lieu de vie

Déroulement de l'entretien

Ce que le répondant a dit après l'entretien

ANNEXE 2

Tableau descriptif des répondants

Prénom	Sexe	Age	Degré de pauvreté	Lieu de naissance	Niveau d'éducation	Profession	Nombre de personnes dans le ménage	Mobylettes fonctionnelles dans le ménage	Vélos fonctionnels dans le ménage	Logement
Abdel (Nioko2)	Masc.	30 ans	Très pauvre	Zitenga	Ecole coranique	Invalide. Sa femme fait du commerce de pain et ramasse occasionnellement du sable	Sa femme, leurs 3 enfants.	1 (sa femme l'utilise pour son commerce)	1	Propriétaire en non loti
Abderahmane (Tanghin)	Masc.	44 ans	Très pauvre	Né à Ouagadougou, scolarisé au village.	CE1	Maçonnerie, creuse des fossés, fabrication de briques.	Sa femme, leurs 3 enfants, son frère, les 2 enfants de son frère et les 2 veuves de son père.	Non	Non	Propriétaire en loti, habitation délabrée
Abdou (Tanghin)	Masc.	20 ans	Pauvre	Ouagadougou	CEP	Travaille dans une maison de jeu	Célibataire	Non	Non	Dort sur son lieu de travail
Adama (Nonghin)	Masc.	43 ans	Très pauvre	Kaya	Non scolarisé	Maçonnerie	Sa femme et leurs 4 enfants.	Non	1	Propriétaire non loti
Adjaratou (Nioko2)	Fém.	36 ans	Très pauvre	Konbissiri	Non scolarisée	Ramassage de cailloux	Ses 3 enfants.	Non	1	Propriétaire non loti, habitation délabrée
Albert (Tanghin)	Masc.	30 ans	Très pauvre	Ouagadougou	CE2	Chauffeur au chômage. Maraîchage avec sa femme	Sa mère, sa femme, 3 frères, 2 sœurs.	Non	Plus d'un.	Propriétaire d'une parcelle en loti qui est en

										construction
Amado (Tanghin)	Masc.	40 ans	Très pauvre	Boussé	3ème, n'a pas eu le BEPC	Aide-maçon. Sa femme fait du maraîchage.	Sa femme, leurs 2 enfants, son neveu.	Non	1	Propriétaire d'une parcelle non aménagée en non loti. Il vit chez son neveu en attendant que sa maison soit construite
Amidou (Nonghin)	Masc.	46 ans	Très pauvre	Gourcy	CM2	Il est gardien, actuellement en arrêt pour des raisons de santé. Sa femme fait du commerce	Sa femme, leurs 4 enfants.	1 (héritée) Il n'a pas les moyens de payer l'essence.	1	Hébergé
Aminata (Nioko2)	Fém.	43 ans	Très pauvre	Ziniaré	Non scolarisée	Lessive, vente de condiments	Ses 6 enfants et deux enfants qu'elle héberge.	Non	1	Hébergée
Arouna (Nonghin)	Masc.	36 ans	Pauvre	Tiam	Non scolarisé	Aide-maçon	Sa femme et leurs 3 enfants	Non	1	Propriétaire en non loti
Assita (Nioko2)	Fém.	31 ans	Très pauvre	Zorgho	Non scolarisée	Transport de barriques d'eau	Ses 3 enfants et les 2 enfants de sa co-épouse.	Non	1	Propriétaire non loti
Awa (Tanghin)	Fém.	NSP	Très pauvre	Ouagadougou	Non scolarisée	Maraîchage	Ses 2 filles, sa belle-mère.	Non	1	Propriétaire en loti, habitation insalubre
Awa Alimata (Tanghin)	Fém.	44 ans	Très pauvre	Ouagadougou	CE1	Commerçante	Vit seule.	Non	1	Propriétaire en loti (son

										mari), habitation insalubre
Bamory Patrice (Nonghin)	Masc.	44 ans	Pauvre	Né à Ouagadougou, a grandi au village (Boussé)	Non scolarisé	Blanchisseur, sa femme ramasse les cailloux	Sa femme et leurs 3 enfants.	Non	1	Propriétaire en non loti, habitation délabrée
Barkissa (Nonghin)	Fém.	38 ans	Très pauvre	Koudougou	Non scolarisée	Enfileuse de perles, lessive	Ses 3 enfants, deux frères de son mari.	Non	Non	Propriétaire en non loti
Bernard (Tanghin)	Masc.	50 ans	Très pauvre	Ouagadougou	Non scolarisé	Maraîchage, maçonnerie	Sa femme, leurs 3 enfants, 2 neveux.	Une moto en mauvais état, qu'il utilise pour se rendre sur les chantiers.	Non	Propriétaire d'une parcelle non aménagée en loti
Bibata (Polesgo)	Fém.	45 ans	Très pauvre	Manga	Non scolarisée	Ne travaille pas. Son mari est gardien.	Son mari et leurs 2 enfants	Non	1	Propriétaire en non loti
Boureima (Kilwin)	Masc.	NSP	Très pauvre	Né en Côte d'Ivoire, a grandi à Ouahigouya	Non scolarisé	Convoyeur de marchandises, petits boulots à la gare	Vit seul, sa femme et ses enfants sont au village.	Non	1	Hébergé par son frère.
Catherine (Nonghin)	Fém.	44 ans	Pauvre	Nanoro	Non scolarisée	Restauratrice	Ses 4 enfants.	1 (héritée, son fils l'utilise pour aller à l'université)	2	Propriétaire en non loti
Dramane (Nonghin)	Masc.	45 ans	Très pauvre	Dapeolgo	Ecole coranique	Il est maçon. Sa femme ramasse le sable	Sa femme et leurs 5 enfants.	Non	1	Propriétaire en non loti
Drissa (Kilwin)	Masc.	37 ans	Très pauvre	Ouagadougou, scolarisé au	CE1	A la recherche d'un emploi	Sa femme et leurs 2 enfants.	Une moto non fonctionnelle	Non	Locataire

				village						
Eugène (Nonghin)	Masc.	41 ans	Très pauvre	Boussé	3 ans d' « école rurale »	Il est mécanicien et gardien. Sa femme vend du charbon.	Sa femme, leurs 3 enfants, une nièce.	Non	2	Propriétaire non loti
Fawouzia (Nioko2)	Fém.	41 ans	Très pauvre	Kalsaka	Non scolarisée	Femme au foyer, mendicité	Ses 5 enfants.	Non	Non	Propriétaire en non loti
Ferdinand et Valérie (Kilwin)	Masc.	42 et 35 ans	Pauvre	Koudougou (la famille de Valérie est en CI)	Non scolarisés	Il est tailleur. Sa femme fait du commerce	Leurs 6 enfants, le frère de Ferdinand et sa femme.	Non	1	Propriétaires d'une parcelle en loti, habitation délabrée
Hamed (Tanghin)	Masc.	44 ans	Très pauvre	Dapéolgo	Non scolarisé	Il vend des unités téléphoniques. Sa femme est commerçante.	Sa femme, leurs 3 enfants, les 5 enfants de son frère décédé.	Non	1	Propriétaire d'une parcelle en non loti. Hébergé par son frère
Herman (Tanghin)	Masc.	30 ans	Pauvre	Côte d'Ivoire	BEP 2 ^{ème} année en comptabilité	Il est serveur contractuel. Sa femme fait du commerce.	Sa femme et leur enfant.	1	1	Hébergé par son oncle, en loti / Propriétaire en non loti, la construction n'est pas achevée
Ibrahim (Tanghin)	Masc.	28 ans	Très pauvre	Ouagadougou	Non scolarisé	Vente de journaux.	Ses parents, ses 4 frères, sa femme, leur enfant.	Non	3	Son père est propriétaire en loti
Issiaka	Masc.	NSP	Très	Toubyédé	Non scolarisé	Il est blanchisseur	Sa femme et son	Non	1	Hébergé

(Nonghin)			pauvre			et démarcheur de parcelles. Sa femme est enfileuse de perles.	frère. Les 2 enfants sont scolarisés au village.			
Jean et Régina (Kilwin)	Masc. Fém.	41 et 36 ans	Très pauvres	Ouagadougou	Non scolarisés	Tailleur	Leurs 7 enfants.	Une moto qui appartient au père de Jean	1	Propriétaires en loti, habitation délabrée
Joséphine (Kilwin)	Fém.	47 ans	Très pauvre	Village	CM2, a eu le CEP	Brigade verte, vente de tabac, ramassage de gravillons	Ses 5 enfants.	Non	1	Propriétaire en loti
Justine (Kilwin)	Fém.	Entre 40 et 45	Pauvre	Ouagadougou	Non scolarisée	Transformation du mil	Ses 3 enfants.	Non	Un vélo qui doit être réparé	Propriétaire en loti, habitation délabrée
Laurent (Kilwin)	Masc.	44 ans	Pauvre	Ouagadougou	BEPC + formation en comptabilité	Il est comptable dans la fonction publique. Sa femme fait du commerce.	Sa femme, leurs 4 enfants, 2 neveux.	Une moto et une P50.	NSP	Locataire en loti
Laurentine (Nioko2)	Fém.	44 ans	Très pauvre	Sanba	Non scolarisée	Lessive, ramassage de gravillons	Ses 5 enfants, sa co-épouse, ses 3 enfants, les 3 enfants d'une co-épouse décédée.	Non	2	NSP
Léon (Kilwin)	Masc.	45 ans	Pauvre	Ouagadougou	CEP2	Il est mécanicien. Sa femme vend du bois	6 personnes (non précisé)	1	NSP	Propriétaire en loti
Madi (Nioko2)	Masc.	45 ans	Pauvre	Manga	Non scolarisé	Fabrication de briques,	Ses 5 enfants	Non	1	Hébergé

						gardiennage				
Mahmadi (Nioko2)	Masc.	NSP	Pauvre	Ouagadougou	4ème, n'a pas eu le BEPC	Agriculture, élevage. Sa femme fabrique des briques	Ses deux femmes, ses deux enfants et sa mère	1	1	Propriétaire en non loti (héritage)
Marc (Tanghin)	Masc.	30 ans	Pauvre	Bam	1 ^{ère}	Enseignant vacataire	Il vit seul.	Non	1	Hébergé par un ami
Mariam (Tanghin)	Fém.	32 ans	Pauvre	Yombari	Non scolarisée. Son mari a fait le CE1.	Lessive, vente de bois. Son mari est chauffeur.	Ses 5 enfants	Non	1 (doit être réparé)	Propriétaire en loti (héritage)
Marlène (Kilwin)	Fém.	44 ans	Pauvre	Ouahigouya	CM 2	Femme au foyer	Ses 5 enfants.	1 (héritée, n'a pas les moyens de payer l'essence)	4	Propriétaire en loti
Martine (Nioko2)	Fém.	42 ans	Très pauvre	Katenga	Non scolarisée	Fabrication de briques, maraîchage, ramassage de sable	Ses 4 enfants.	Non	1	NSP
Moctar et sa femme (Nonghin)	Masc. Fém.	45 ans et 33 ans	Pauvres	Ouagadougou et Zorgho	Ecole coranique et CM2	Gardien au chômage et vente de bois	Leurs 4 enfants.	1 (en mauvais état)	1 (en mauvais état)	Propriétaires en non loti
Noaga (Nonghin)	Masc.	49 ans	Pauvre	Ziniaré	Non scolarisé	Ramassage de sable, confection de briques	Sa femme et leurs 3 enfants	Non	Il vient de vendre son vélo. Il en a emprunté un.	Propriétaire en non loti
Omar (Nonghin)	Masc.	38 ans	Très pauvre	Dapelgo	Non scolarisé	Il fait du gardiennage. Sa femme ramasse du sable.	Sa femme, leurs 3 enfants.	Non	1	Hébergé

Orphélie (Kilwin)	Fém.	40 ans	Très pauvre	Bobo	CEP	Coiffure et confection de vêtements pour enfants	Ses 2 enfants.	1 (payée avec le capital décès de son mari, utilisée par son fils pour se rendre à l'université)	Non	Propriétaire en non loti, habite en location en loti
Oussef (Nonghin)	Masc.	35 ans	Pauvre	Leyargo	Ecole coranique	Mécanicien	Sa femme.	1 (n'a pas été utilisée depuis 2 mois par manque d'argent pour l'essence.	Non.	Propriétaire en non loti
Ousseni (Tanghin)	Masc.	27 ans	Très pauvre	Ouagadougou	CM2 (sans CEP). Sa femme a été scolarisée jusqu'en 5 ^{ème} .	Il vend du café et décharge des camions. Sa femme ne travaille pas.	Sa femme, leur enfant (9mois), ses deux frères	Une moto non fonctionnelle	Non.	Hébergé. Son père est propriétaire de la cour en loti. Un locataire occupe un bâtiment.
Pooko (Kilwin)	Fém.	50 ans	Pauvre	Ouagadougou	Non scolarisée	Ramassage de cailloux	Ses 4 enfants, un neveu, un petit-fils.	Non	Non	Propriétaire en loti
Rayim (Nioko2)	Masc.	31 ans	Pauvre	Zorgho	Non scolarisé	Blanchisseur	Sa femme, leurs 2 enfants, ses 2 frères.	Non	1	Propriétaire en non loti
Rémy (Nioko2)	Masc.	35 ans	Très pauvre	Né à Ouagadougou. Sa femme vient de Koupela.	CEP	Il fait de la culture et du manoeuvrage. Sa femme est coiffeuse.	Sa femme, sa mère, ses 2 frères	Non.	1	Propriétaire en non loti
Safi (Kilwin)	Fém.	36 ans	Très pauvre	Yipo	Un an d'alphabéti-	Elle fait du commerce, son	Son mari et leurs 3 enfants	Non.	2 tricycles	Hébergée

					sation. Son mari n'a pas été scolarisé.	mari ne travaille pas.				
Salif (Polesgo)	Masc.	42 ans	Pauvre	Ouagadougou	Non scolarisé	Culture du riz	Sa femme, leur enfant	NSP	1	Propriétaire en non loti
Seydou (Nioko2)	Masc.	NSP	Pauvre	Village, sa femme est de Ouagadougou	1ère	Il est fonctionnaire. Sa femme est étudiante.	Sa femme, leurs 2 enfants	1	Non	Propriétaire en non loti, la construction n'est pas achevée
Siata (Nonghin)	Fém.	33 ans	Pauvre	Née au village	Non scolarisée. Son mari a fait le CM1.	Vente de bouillie	Ses 3 enfants, 3 enfants de sa co-épouse. Son mari est souvent en déplacement et sa co-épouse vit au village avec un enfant.	1 (utilisée par son mari)	Non	Propriétaire en non loti
Sidonie (Polesgo)	Fém.	48 ans	Très pauvre	Ouagadougou	Non scolarisée	Culture, ramassage de cailloux, mendicité	Son fils.	Non	Non	Propriétaire d'un terrain insalubre en non loti (héritage). Elle est actuellement hébergée.
Simon (Tanghin)	Masc.	NSP	Très pauvre	Dapelgo	Non scolarisé	Il charge des sacs. Sa femme fait du maraîchage.	Sa femme et leurs 4 enfants.	Non	1	Hébergé dans la cour de son oncle. Propriétaire d'une autre cour en non

										loti.
Valérie (Kilwin)	Fém.	45 ans	Pauvre	Koudougou	CM2 (n'a pas eu le CEP)	Tricot	Ses 4 enfants.	Non	Non	Propriétaire en loti (héritage)
Zourata (Nonghin)	Fém.	35 ans	Très pauvre	Kuy	Non scolarisée	Commerce	Ses 4 enfants.	Non	2	Propriétaire en non loti (héritage)